N°79

à babord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

LES NOUVEAUX HABITS DE L'IMPÉRIALISME

+ CLIMAT: DANSER AU-DESSUS D'UN VOLCAN
+ CAQ : GRATUITÉ SCOLAIRE ?
+ CRISE AU VENEZUELA

Messageries Dynamiques 79
10,95 $
11128
7 78313 04989 3

à bâbord !
REVUE SOCIALE ET POLITIQUE
N°79
MAI 2019

CHRONIQUE ÉDUCATION
Gratuité: mettre fin au bricolage 6
Wilfried Cordeau

TRAVAIL
Infirmières à bout 8
Claude Côté

Santé : des employeurs qui alimentent la crise 10
Josée Marcotte

Une société à reconstruire, une planète à sauver 12
Raphaël Rebelo et Philippe Boudreau

OIT : une organisation méconnue, un travail indispensable 15
Léa Fontaine

POLITIQUE
Réforme du mode de scrutin en Colombie-Britannique 18
Bryan Breguet

SOUS LA LOUPE
Climat : danser au-dessus du volcan 20
Claude Vaillancourt

REGARDS FÉMINISTES
Monsieur 26
Martine Delvaux

FIGURES MARQUANTES
Pierre Vallières : l'impatience du rebelle 28
Jacques Pelletier

MÉMOIRE DES LUTTES
Étudiant·e·s internationaux : la résonance d'une histoire oubliée 32
Daniel Poitras

INTERNATIONAL
Venezuela : l'empire et ses laquais 58
Thomas Chiasson-LeBel

Haïti : un climat insurrectionnelle 60
Marc-Arthur Fils-Aimé

CULTURE
Blackmirror : technos vampiriques 62
Philippe de Grosbois

Recensions 66

Bienvenue en Grèce antique 69
Jean-François Mongrain

À tout prendre ! 70
Ramon Vitesse

COUP D'ŒIL
Festival Massimadi 17
Photo : André Querry

Grève des stages 31
Photo : André Querry

La jeunesse en mouvement 57
Photo : Félix Legault Dignard

DOSSIER 34
LES NOUVEAUX HABITS DE L'IMPÉRIALISME
Coordonné par Valérie Beauchamp, Amélie Nguyen et Ricardo Peñafiel

Une domination aux mille visages 36
Dominique Caouette

Nouvel habit de l'impérialisme ? 38
Ricardo Peñafiel

Impérialisme culturel à l'ère du capitalisme numérique 40
Maxime Ouellet

L'extractivisme comme stratégie de conquête 43
Jean-Pierre Houde

Impérialisme et bons sentiments 45
Amélie Nguyen

Le Nous est un autre 48
Michel Sancho

La dette comme arme impérialiste 50
Éric Toussaint

Décolonisation 101 53
Dalie Giroux

ÉDITORIAL

L'HEURE DU COMPTE

Ils disent que nous les enfants ne savons pas de quoi nous parlons, que nous sommes trop jeunes pour savoir comment le gouvernement fonctionne. Nous disons: foutaises!

Emma Gonzalez, février 2018

Vous n'êtes pas assez matures pour dire les choses comme elles sont. Même ce fardeau-là, vous le laissez à nous, les enfants.

Greta Thunberg, décembre 2018

On connaît ce cliché lorsqu'il est question de crise à venir: «quel monde allons-nous laisser à nos enfants?» Les enfants en question sont maintenant parmi nous, en colère, et avec raison.

Déjà au début de l'année 2018, quantité de jeunes États-unien·ne·s du secondaire s'étaient soulevé·e·s contre les tueries de masse dans leurs écoles, et par extension contre la corruption du système politique par la National Rifle Association. Quelques semaines à peine après la tuerie de Parkland en Floride, la *March for Our Lives* organisée par les survivant·e·s réunissait des centaines de milliers de personnes à Washington.

Marcher pour sa vie. Et maintenant, pour le climat. Des enfants prennent la rue pour revendiquer le droit d'espérer un avenir minimalement digne. Sous leur impulsion, les mobilisations internationales pour le climat prennent de l'ampleur et se radicalisent. Cela se voit tant par le nombre d'actions et de participant·e·s, par les tactiques employées que par le discours mis de l'avant.

Sur le plan quantitatif, le Jour de la Terre, devenu Semaine de la Terre cette année, est marqué par une grande manifestation à Montréal et plusieurs actions organisées sous le thème de l'urgence climatique dans différentes villes du Québec. On l'observe aussi par la fréquence à laquelle des élèves quittent les salles de classe pour exiger qu'on traite cette crise à sa juste mesure.

Sur le plan du discours, on constate que les grévistes ne se satisfont plus de solutions axées sur la responsabilité individuelle (consommation responsable, réduction des déchets, etc.). Le problème de la crise climatique et de la paralysie politique qui la nourrit est d'emblée posé comme collectif. Il en découle que les solutions envisagées, telles que le *Green New Deal* aux États-Unis, sont aussi ancrées dans une perspective collective très ambitieuse.

Remarquons aussi la critique acerbe de ces enfants et adolescent·e·s à l'endroit des générations précédentes, qui ont passé le problème aux plus jeunes, telle une patate chaude. La prise de parole de ces jeunes est imparable. Comment politicien·ne·s et gens d'affaires peuvent-ils·elles s'opposer aux fameuses «générations futures» invoquées incessamment dans leurs discours, lorsque celles-ci viennent leur lancer au visage l'ampleur de leur lâcheté et de leur hypocrisie? Les directions d'école ne voient-elles pas qu'elles se couvrent de ridicule en dénonçant les sorties de classe dans des lettres envoyées aux parents? Comme le dit la Suédoise de 16 ans Greta Thunberg, «*pourquoi étudier pour l'avenir lorsque personne n'en fait assez pour sauver cet avenir?*»

Finalement, le mouvement actuel pour le climat est intéressant par les tactiques employées, notamment la perturbation économique, déjà fortement mise en œuvre par les mouvements autochtones opposés aux pipelines. En Angleterre, les jeunes activistes de *Extinction Rebellion* ont simultanément bloqué cinq ponts du centre de Londres l'automne dernier, demandant des actions vigoureuses contre le réchauffement climatique. Le recours à la grève a un potentiel particulièrement grand, non seulement parce qu'il permet de libérer du temps pour des actions de visibilité et de l'organisation politique, mais parce qu'il met en lumière la nécessité de stopper de toute urgence un système destructeur qui échappe au contrôle des peuples.

Si le 15 mars dernier a montré l'ampleur du mouvement chez les étudiant·e·s, le 27 septembre prochain permettra de voir si le monde du travail et les organisations syndicales se feront le relais de ce soulèvement. Au Québec, cela viendra à nouveau poser la question de l'exercice de la grève en dehors du cadre de la négociation d'une convention collective, question que plusieurs directions syndicales évitent depuis longtemps. Il nous semble que s'il y a une cause qui appelle à dépasser ces étouffantes limites au droit de grève, c'est bien l'urgence climatique. Ce serait aussi une manière de saluer bien bas le courage et la colère de cette jeunesse de notre temps.

Le collectif de rédaction

Un espace ouvert pour le débat politique et l'intervention sociale

info@ababord.org
www.ababord.org

à bâbord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

La revue *À bâbord !* est une publication indépendante, sans but lucratif, paraissant cinq fois par année depuis sa fondation en 2003. Elle est éditée par des militantes et des militants de toutes origines, proposant une révolution dans l'organisation de notre société, dans les rapports entre hommes et femmes et dans nos liens avec la nature. La revue a pour but d'informer, de formuler des analyses et des critiques sociales et d'offrir un espace ouvert pour débattre et favoriser le renforcement des mouvements sociaux d'origine populaire. *À bâbord !* veut appuyer les efforts de celles et ceux qui dénoncent les injustices et organisent la rébellion. Les articles de la revue peuvent être reproduits à condition d'en citer la source.

Suivez-nous aussi sur Facebook : revueababord
et sur Twitter : @revueababord

COLLECTIF DE RÉDACTION

Suzanne Audette, Marie-Jo Bard, Valérie Beauchamp, Aïda Belmkaddem, Myriam Boivin-Comtois, Isabelle Bouchard, Philippe Boudreau, Jean-Pierre Couture, Yannick Delbecque, Marianne Di Croce, Léa Fontaine (coordonnatrice), Philippe de Grosbois, Mostafa Henaway, Anne-Marie Le Saux, Michaël Lessard, Michel Nareau, Amélie Nguyen, Jacques Pelletier, Xavier P.-Laberge, Ricardo Peñafiel, Jean-Marc Piotte, Jean-Patrick Reysset, Camille Robert, Karine Rosso, Claude Vaillancourt, Marc-Olivier Vallée

COMITÉ D'ÉDITION

Valérie Beauchamp, Aïda Belmkaddem, Jean-Pierre Couture (secrétaire de rédaction), Anne-Marie Le Saux, Michaël Lessard, Michel Nareau, Jacques Pelletier, Xavier P.-Laberge, Marc-Olivier Vallée

PRODUCTION ET INFOGRAPHIE

Anne-Laure Jean

ILLUSTRATIONS

Coastal Elite, Daniel, Félix Legault Dignard, Thomas Hawk, Dean Hochman, Jesuit Refugee Service, Kris Krug, Isabelle Lévesque, Maille à part, Nevalenx, Amélie Nguyen, André Querry, Shrü (couverture), Hans Splinter, Michael Swan, United States Navy, Pascal Van, Vanissa W. Chan

COLLABORATIONS SPÉCIALES

Bryan Breguet, Dominique Caouette, Thomas Chiasson-LeBel, Wilfried Cordeau, Claude Côté, Martine Delvaux, Marc-Arthur Fils-Aimé, Dalie Giroux, Josée Marcotte, Jean-François Mongrain, Maxime Ouellet, Daniel Poitras, Raphaël Rebelo, Michel Sancho, Ramon Vitesse

La revue *À bâbord !* est imprimée par **Héon & Nadeau Ld**

Le site de la revue est hébergé par **Koumbit.org**

Dépôt légal bibliothèque nationale du Québec. **ISSN 1710-2091**
Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Canada

LES BRÈVES

NE RATEZ PAS LE LANCEMENT DU NUMÉRO 79 !

Le mardi 7 mai 2019 dès 17 h 30 à la **Librairie Zone Libre**
262, Ste-Catherine Est, Montréal.

Les informations détaillées se trouvent
sur notre site web : ababord.org
et notre page Facebook : revueababord

PASSEZ NOUS VOIR !

LE DOSSIER DU NUMÉRO D'ÉTÉ : L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Chaque année, *À bâbord !* consacre son dossier d'été aux enjeux d'une région du Québec. Ces dossiers, entièrement écrits par des personnes bien ancrées dans leur milieu, permettent de mettre en lumière la vivacité des luttes et des alternatives locales, trop souvent occultées par l'actualité des centres urbains de Montréal ou de Québec.

L'Abitibi-Témiscamingue sera à l'honneur dans notre prochain numéro d'été et des lancements auront lieu sur place. Venez rencontrer les auteurs et autrices du dossier le 14 juin au Prospecteur à Val-d'Or et lors d'une table ronde qui sera tenue le 15 juin à Rouyn-Noranda. Visitez notre page Facebook ou notre site internet pour plus de détails.

ERRATUM

Dans notre numéro 77, la chronique Mémoire des luttes des pages 28-29 a pu compter sur un excellent texte de Marc Comby à propos la grève des ferrailleurs de la construction (1974-1975). Malheureusement, la note méthodologique qui figure en fin de texte a été reproduite par erreur au premier paragraphe de cet article. Aussi, nous aurions dû attribuer le crédit photographique au journal Le Bâtisseur et non au Centre d'histoire et d'archives du travail. La rédaction présente ses plus sincères excuses à l'auteur pour ces deux erreurs.

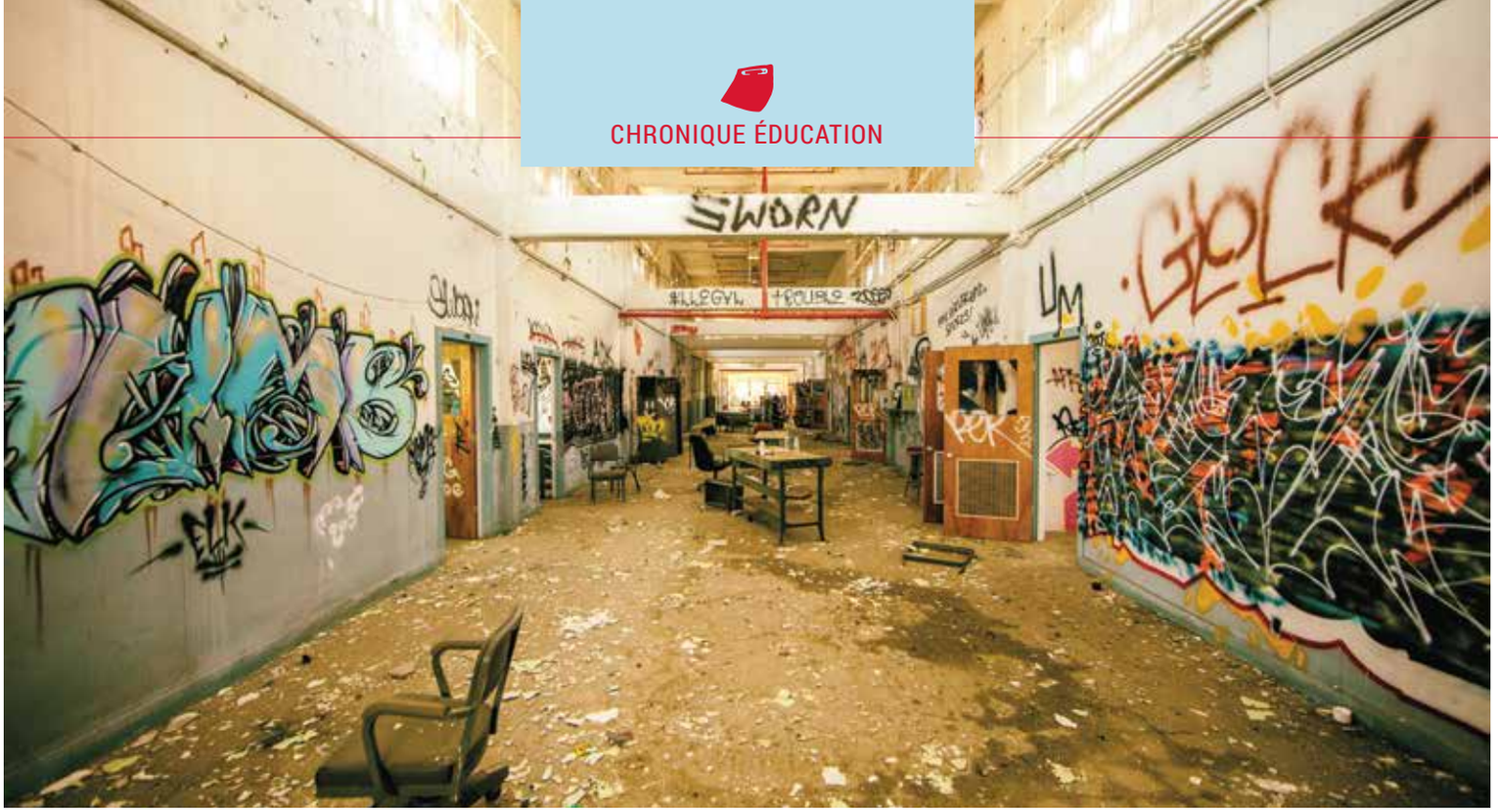

Bâtiment abandonné. Photo : Thomas Hawk (CC BY-NC 2.0).

GRATUITÉ SCOLAIRE

METTRE FIN AU BRICOLAGE

Wilfried Cordeau

Théoriquement, la gratuité d'accès à l'école primaire et secondaire est le corollaire de l'obligation de fréquenter celle-ci. On devrait s'attendre à ce que « gratuit » signifie « zéro dollar, partout, tout le temps ». Or, non seulement la fréquentation scolaire, bien qu'obligatoire, n'est pas gratuite, mais elle ne coûte nulle part la même chose !

La conception institutionnalisée de la gratuité scolaire, dans sa version québécoise, repose sur le postulat que le droit à l'éducation relève d'une responsabilité financière partagée entre les usagers (ici, les parents) et la collectivité (l'État). Même la Charte des droits et libertés de la personne[1] subordonne le droit à une éducation gratuite aux paramètres et limites que la Loi sur l'instruction publique (LIP) elle-même peut prévoir envers ce droit. De fait, on devrait moins parler de « gratuité » que d'une « absence possible de facturation pour certains frais liés à des biens ou services, parmi d'autres ». En clair, c'est flou.

LE FLOU DANS LA BERGERIE

Pour l'essentiel, la LIP assure la gratuité des services éducatifs (instruction) et du matériel didactique requis pour ceux-ci (manuels, instruments, équipements, etc.), du transport scolaire du matin et du soir et de la plupart des services complémentaires[2]. Cela dit, « *les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe* » ainsi que les fournitures (papiers, crayons, règles, etc.) sont exclus du principe de gratuité – donc facturables – et la Loi permet aussi de tarifer les services de garde, la surveillance des dîneurs et le transport du midi. Depuis plus de 30 ans, la décentralisation scolaire a donné lieu à un éventail d'interprétations de ces paramètres et à des pratiques de facturation différentes, voire à des contournements de la Loi, dans sa lettre sinon dans son esprit. Les frais accessoires et les abus se sont multipliés, gonflant encore et toujours la facture scolaire, et suscitant avec raison la colère des parents.

Le problème est pourtant connu depuis longtemps. En 1995, la Commission des États généraux sur l'éducation[3] appelait déjà à la vigilance concernant l'imposition de frais divers dans les écoles, dont l'augmentation et la multiplication représentaient une source d'iniquités et un risque pour l'égalité des chances. En 2004-2005, un groupe de travail constatait une croissance continue des frais exigés des parents sur l'ensemble du territoire, en plus de disparités notables de facturation dues à la décentralisation du réseau. En 2007, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse[4] concluait que de tels frais portent atteinte au droit à l'instruction publique et nuisent à la capacité des familles défavorisées de répondre à leurs besoins essentiels, sous-entendant qu'ils contribuent à la ségrégation scolaire

et sociale. Ce que le Conseil supérieur de l'éducation réitérera en substance une décennie plus tard[5].

En découle depuis plus de 30 ans un florilège de directives, politiques, balises, guides, études, avis, rapports et autres instruments bureaucratiques destinés à mieux comprendre, interpréter ou appliquer le flou originel de la LIP. Et sans jamais finir par y parvenir, pour la simple raison qu'aucun de ces exercices n'a jamais visé ni contribué à rendre l'école véritablement gratuite. Tant et si bien que, malgré le cumul chaotique de toutes ces prudes interventions, le problème de fond demeure le même : les parents se voient facturer, de manière variable dans le temps et l'espace, davantage de frais année après année pour la fréquentation par leurs enfants d'une école publique dite gratuite.

BRICOLE-MOI UNE GRATUITÉ NÉOCONSERVATRICE

La persistance et l'ampleur du flou juridique de la gratuité scolaire se seront finalement imposées sous la forme d'un recours collectif résolu hors cour en mai 2018 au coût de 153 M$. La menace d'un jugement défavorable aurait dû sonner la fin des tergiversations. En vain.

Si le ministre libéral Sébastien Proulx s'en est lavé les mains en émettant une énième directive vaine au printemps 2018, son successeur caquiste, Jean-François Roberge, a choisi d'emprunter la voie législative pour, prétend-il, «*mettre fin au flou*». En amendant la LIP, le projet de loi nº 12 qu'il a déposé en février[6] aurait pu être une occasion de régler une fois pour toutes la question des frais exigés aux parents et de rendre l'école véritablement gratuite. Au lieu de cela, la CAQ ne s'est pas contentée d'opter pour la poursuite de la facturation et du bricolage institutionnel, mais aussi pour la politisation de la gratuité scolaire.

D'abord, la définition que la CAQ adopte de la gratuité scolaire demeure non seulement sujette à interprétation, mais ne fait pour l'essentiel que confirmer l'évidence ou même l'interprétation dominante sans toucher le cœur du litige. Surtout, au lieu de préciser ce qui ne doit pas être facturé, la loi insiste toujours sur ce qui n'est pas gratuit et conforte donc la tarification scolaire.

De plus, le gouvernement confirme le principe de facturation des services de garde, de surveillance et de transport du midi, sans plus viser à les uniformiser, et se contentera d'établir des *maxima* qui risquent fort d'inciter plus d'une institution à augmenter leurs factures.

Pour préciser ou clarifier au besoin l'esprit de la Loi, la CAQ aménage un pouvoir réglementaire qui, certes, donne plus de flexibilité et aura un effet plus normatif que de simples directives, mais qui, en relevant directement du pouvoir exécutif, restera perméable aux conjonctures et pressions politiques, ainsi qu'aux visées partisanes ou idéologiques. La preuve en est cette politique de ne rendre gratuites que deux sorties éducatives par année, alors que le gouvernement sortant en prévoyait quatre.

Enfin, et surtout, le projet de la CAQ rompt de manière historique avec le principe de gratuité en normalisant toute facturation pour la fréquentation de projets particuliers au sein même de l'école publique. En exemptant noir sur blanc les programmes particuliers de la gratuité scolaire, la CAQ passe outre le nécessaire débat sociétal sur l'équité scolaire et consacre le principe d'une école publique ségrégative.

Loin de régler le problème de la gratuité scolaire, cette pièce législative du gouvernement de François Legault semble plutôt poser des jalons importants de ce projet néoconservateur qu'il caresse pour le système d'éducation : tarification, ségrégation socioéconomique, décentralisation marchande, accroissement du pouvoir ministériel. En définitive, non seulement le gouvernement du «changement» s'inscrit dans la continuité du bricolage institutionnel, mais il y apporte sa propre signature idéologique.

POUR LA GRATUITÉ. POINT BARRE.

Force est de constater que la solution à ce sempiternel problème de facture scolaire ne se trouve pas dans un nouvel outil ministériel ou réglementaire, encore moins dans un énième tripotage de la Loi, tant et aussi longtemps que le principe du partage des coûts prédominera. Le fond du problème réside dans la définition inachevée de la gratuité scolaire au regard de la responsabilité collective de l'État face aux aspirations et à l'équité sociales. La solution la plus simple, la plus cohérente, la plus équitable et la plus structurante serait certainement de mettre fin au principe même de contribution financière individuelle et d'assumer pleinement la gratuité des services, des programmes, du matériel et des activités scolaires et parascolaires, par un financement collectif et progressif plutôt qu'une mosaïque de tarification à l'usage. Bref, que l'école coûte zéro dollar, partout, tout le temps. Si l'on considère sincèrement que l'instruction gratuite est un droit universel, c'est donc peut-être moins dans la LIP qu'il faut chercher à «réinventer» la gratuité scolaire que dans la Charte, en consacrant ce principe dans toute son intégralité et en assumant le potentiel de l'école comme levier social structurant et cohérent avec les autres aspirations sociales. Nous y reviendrons dans notre prochaine chronique.

1. Article 40 : « Toute personne a droit, dans la mesure et suivant les normes prévues par la loi, à l'instruction publique gratuite. »

2. On se réfère essentiellement aux articles 3, 7, 230, 256, 258 et 292 de la Loi sur l'instruction publique.

3. *Rénover notre système d'éducation : dix chantiers prioritaires,* Rapport final de la Commission des États généraux sur l'éducation, 1996.

4. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, *La gratuité de l'instruction publique et les frais scolaires exigés des parents,* avril 2007.

5. Conseil supérieur de l'éducation, *Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016. Remettre le cap sur l'équité,* septembre 2016.

6. Sous le titre évocateur de Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées.

TEMPS SUPPLÉMENTAIRE OBLIGATOIRE

INFIRMIÈRES À BOUT

Claude Côté, conseiller syndical

Depuis quelque temps, différentes organisations syndicales mènent de front une bataille contre le temps supplémentaire obligatoire (TSO). C'est le cas de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), qui vient de lancer une campagne publicitaire dénonçant cette pratique. La campagne a pour objectif de sensibiliser la population à ce sujet et à rappeler aux politicien·ne·s les promesses qu'ils et elles ont fait concernant cet enjeu.

Depuis l'appel de détresse lancé par l'infirmière Émilie Ricard en février 2018, les professionnelles en soins ne cessent de faire l'actualité en dénonçant l'impensable. Depuis un an en effet, les dénonciations, actions et mobilisations se multiplient de la part des infirmières et infirmières auxiliaires. Il suffit de se rappeler les moments où des infirmières ont dû se résoudre à téléphoner à la police pour quitter leur lieu de travail, étant forcées de rester en raison du TSO; des milliers d'infirmières et d'infirmières auxiliaires qui doivent faire des quarts de travail de seize heures d'affilée; ou encore des bénéficiaires de centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) que l'on couche à 16 h par manque de ressources. L'argument du manque de ressources est, pour les dirigeant·e·s des centres intégrés universitaires en santé et services sociaux (CIUSSS) et des centres intégrés en santé et services sociaux (CISSS), une belle manière de se déresponsabiliser et de forcer les infirmières et infirmières auxiliaires à être les seules à s'assurer que des soins de santé sont offerts au Québec.

Il faut comprendre que le TSO s'incarne par l'obligation pour les travailleuses de la santé membres de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) de demeurer au travail une fois leur quart de travail terminé. La logique derrière cette obligation étant qu'il est nécessaire d'assurer la continuité des soins auprès de la population en l'absence de relève lors de la fin de leur quart. Pour l'OIIQ et l'OIIAQ, cette mesure doit demeurer exceptionnelle. Cependant, comme nous le voyons régulièrement dans les médias, l'employeur se sert du TSO comme outil de gestion, se déresponsabilisant par le fait même de son rôle de gestionnaire. Le TSO n'est plus une exception et est rapidement devenu la règle. Dernièrement, les dirigeant·e·s du CISSS de Chaudière-Appalaches ont transmis une note de service pour les gestionnaires les informant de la méthode à utiliser pour forcer les professionnelles en soins à demeurer au travail. Comment justifier qu'il s'agit d'exception alors que c'est planifié par l'employeur?

UN SEUL MOT D'ORDRE : ORGANISER LA DÉSOBÉISSANCE

En réponse à cette violence organisationnelle, les professionnelles en soins s'organisent, notamment dans les médias sociaux. Sur Facebook, le groupe « Infirmières en mouvement » a pris une ampleur insoupçonnée à la suite de l'appel de détresse de l'infirmière Ricard; il compte aujourd'hui plus de 32 000 membres. Le groupe vise à « *favoriser un mouvement collectif cohérent des travailleurs de la santé à l'échelle du Québec* ». On peut y lire des histoires d'horreurs sur le TSO, s'informer de l'actualité politique concernant les infirmières et infirmières auxiliaires et voir des appels à la mobilisation.

Avant l'événement Émilie Ricard, les médias avaient déjà répertorié des *sit-in* au Centre hospitalier de Trois-Rivières, de Sorel, de Laval et du Suroît, où des professionnelles en soins désobéissaient à l'obligation de faire du TSO. En février 2018, des États généraux en santé se sont tenus à Montréal, où un rassemblement eut lieu au parc Émilie-Gamelin, suivi d'une marche vers l'Usine C où les professionnelles en soins et leurs allié·e·s ont participé à un micro ouvert. Quelques semaines plus tard, une action similaire a été organisée dans la Capitale-Nationale. Les mois suivants, les organisations syndicales se sont concentrées sur la négociation de conventions collectives pour les centres fusionnés à la suite de la réforme Barrette, au cours desquelles des demandes de rehaussement de poste à temps partiel vers des postes à temps étaient revendiquées. Cette demande permettait de stabiliser les équipes de travail, de réduire la précarité et d'assurer une relève lorsque nécessaire. Il est clair pour les organisations syndicales qu'il s'agit d'une solution concrète pour réduire le recours au TSO. Cependant, malgré l'accord sur les rehaussements de poste, les CIUSSS et CISSS peinent à faire le travail de rehaussement et ce sont les professionnelles en soins qui continuent d'en payer le prix.

VERS UNE RADICALISATION DU MOUVEMENT INFIRMIER

En janvier dernier, à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont de Montréal, trois infirmières devaient rester en TSO. En arrivant au travail, leurs collègues du soir ont refusé de travailler en guise de solidarité. Pendant près de quatre heures, une vingtaine d'infirmières ont ainsi refusé de travailler. Finalement, les trois infirmières forcées de rester ont pu quitter après cette action de désobéissance. L'écœurement et la fatigue sont palpables dans le réseau de la santé, remettant réellement en

Manifestation de la FSSS, affiliée à la CSN, en novembre 2017, pour le renouvellement des conventions collectives dans le secteur de la santé et des services sociaux. Photo : Isabelle Lévesque.

question la qualité des soins. Comment les dirigeant·e·s peuvent-ils promettre à la population que les soins sont sécuritaires quand les personnes qui les prodiguent font des quarts de travail de seize heures consécutives ?

Dans la foulée de cette action spontanée, le Syndicat des professionnelles en soins du Saguenay–Lac-Saint-Jean (FIQ-SPSSLSJ) a décidé de faire subir aux dirigeant·e·s de leur CIUSSS ce que leurs membres subissent au quotidien avec le TSO. Le jour de la Saint-Valentin, une cinquantaine de militantes du syndicat ont donc perturbé les activités du siège social en bloquant les portes et en empêchant les dirigeant·e·s de quitter à la fin de leur journée. Le syndicat, affilié à la FIQ, a déposé 3162 lettres « d'amour », où la relation entre la travailleuse et l'employeur était sérieusement remise en question. Toutes les portes de sortie ont été bloquées et personne ne pouvait quitter l'établissement. Le mot d'ordre était clair : les dirigeant·e·s du CIUSSS allaient faire du temps supplémentaire obligatoire à leur tour. Il était temps que l'employeur ait conscience au moins une fois ce que c'était que d'avoir à subir ce travail forcé. Les patrons ont finalement quitté l'établissement deux heures plus tard, escortés par la police. Une fois les photos et vidéos partagées sur les médias sociaux, les membres du syndicat ont largement appuyé le syndicat et l'action. Voyant leur supérieur·e·s se faire escorter par la police, plusieurs ont annoncé qu'elles aussi appelleraient dorénavant la police lorsqu'elles seraient contraintes de faire du TSO. Plusieurs voyaient dans cette action le retour de l'ascenseur. L'action fut un succès sur toute la ligne et d'autres actions de ce genre devraient voir le jour au Québec.

Récemment, la FIQ lançait une campagne publicitaire où l'on voit l'impact social du TSO sur les familles québécoises. La publicité, qui a été partagée près de 9 000 fois et visionnée près de 700 000 fois au moment d'écrire ces lignes, montre une infirmière qui se fait demander de rester pour du TSO alors que sa fille l'attend pour fêter son anniversaire. La publicité est efficace et permet de comprendre rapidement l'impact sur l'alternance travail-famille pour les professionnelles du réseau de la santé.

Devant l'absence d'écoute de la part des employeurs et du gouvernement à ce sujet, il nous apparaît clair que les travailleuses continueront d'agir de manière spontanée et qu'elles continueront de désobéir. Faute de proposition concrète de la part des employeurs et du gouvernement, la désobéissance demeure la voie d'action à prendre. Tout a été tenté dans ce dossier. Il faut que les dirigeant·e·s prennent leurs responsabilités et cessent de s'en remettre aux infirmières et aux infirmières auxiliaires.

En conclusion, il nous apparaît clair que les actes de désobéissance comme les *sit-in* et les occupations sont des démonstrations de force que les professionnelles en soins devraient utiliser davantage. Les infirmières, les infirmières auxiliaires et les inhalothérapeutes sont parmi les métiers les mieux perçus par la population. Elles ont un capital de sympathie très élevé dans le grand public et pour des syndiquées, cela est plutôt rare en ce moment. Il faut miser sur cette sympathie ainsi que continuer les actions de perturbations et de désobéissance. Sans mauvais jeu de mots, il est temps de faire goûter au gouvernement et aux dirigeant·e·s des CIUSSS et CISSS leur propre médecine. à bâbord

NÉGOCIATIONS LOCALES EN SANTÉ

DES EMPLOYEURS QUI ALIMENTENT LA CRISE

Josée Marcotte, vice-présidente de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN)

Des négociations locales dans les centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) sont en cours dans la plupart des régions. Que retenir de ces négociations qui touchent des milliers de travailleuses et travailleurs ? Malgré l'état de crise du personnel du réseau, les employeurs ont continué de vouloir affaiblir notre réseau public.

À la suite de la fusion des établissements due à la «loi 10» (Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales) au cœur de la réforme Barrette, les conventions collectives locales ont dû être négociées dans l'ensemble des syndicats des CISSS et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS).

C'est par suite du décret des dispositions nationales de 2005 que certaines dispositions se sont déplacées vers le plan local. Alors que plusieurs stipulations relevaient antérieurement de la négociation nationale, certaines sont désormais négociées au niveau local. Plusieurs d'entre elles sont d'une grande importance dans le quotidien du personnel, qu'on pense par exemple à la notion de postes, à la notion de déplacement ou à la notion de services. Les clauses doivent donc être négociées et modifiées d'un établissement à un autre, d'un syndicat à un autre.

POUSSER LE BOUCHON

Un peu partout au Québec, les syndicats de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) et des autres organisations syndicales se sont engagés dans ces négociations pour trouver des moyens de freiner la crise de surcharge de travail et d'épuisement professionnel.

La surcharge de travail est maintenant devenue la norme dans le réseau. C'est ce que tous les coups de sonde illustrent. C'est le cas pour les infirmières et les préposé·e·s aux bénéficiaires. Mais c'est le cas aussi des agentes administratives qui sont les premières à avoir été touchées par la réforme centralisatrice de l'ancien ministre Gaétan Barrette. C'est le cas également des travailleuses sociales et des éducateurs·trices à qui on demande de passer de plus en plus de temps à remplir des formulaires plutôt que de donner des services. C'est en fait l'ensemble des titres d'emploi du réseau qui est touché par cette surcharge.

Tout au long de ces négociations, l'état de santé du personnel a fait les manchettes. Pourtant, cela n'a pas empêché les employeurs de s'engager dans ces négociations locales avec la franche intention d'imposer de nouveaux reculs aux travailleuses et travailleurs.

Aux différentes tables de négociation, la plupart des employeurs ont été muets pour proposer des solutions aux problèmes vécus par le personnel. Ils n'ont pas eu grand-chose à proposer pour répondre aux nombreux indicateurs du niveau d'épuisement du personnel, aux taux d'absences maladie qui atteignent des sommets et à la pénurie grandissante. Au contraire, ce qu'ils ont mis de l'avant dans leurs demandes ne ferait qu'empirer les choses. Voici quelques exemples des reculs qu'ils ont proposés pour augmenter la détresse du personnel:

- Modifier l'horaire de travail du personnel avec un délai de seulement 48 heures;
- Déplacer le personnel pratiquement sans limites un peu partout sur le territoire des CISSS ou CIUSSS;
- Rayer de la liste de disponibilité pour une période de six mois toute personne qui refuse deux affectations par année;
- Planifier l'horaire de travail sur une période de deux semaines, sans régularité du nombre d'heures de travail par jour ou des jours de congé;
- Annuler deux jours à l'avance une fin de semaine de congé s'il y a insuffisance de personnel.

DONNER DE L'OXYGÈNE AU PERSONNEL

Il faut dire que ces négociations interviennent dans un contexte très encadré. L'échéancier est déterminé à l'avance par le législateur. Si les parties n'arrivent pas à s'entendre dans un délai de 18 mois, c'est un médiateur-arbitre qui interviendra dans les négociations et qui aura à terme le mandat de trancher, le tout à coût zéro ! À cela s'ajoute le fait que ces négociations locales ne permettent pas aux travailleuses et travailleurs d'exercer leur droit de grève. Autant dire que les gouvernements (libéral comme caquiste) et les employeurs ont tout fait pour mettre des bâtons dans les roues du personnel.

Du côté syndical, il allait de soi que ces négociations devaient être un moment pour trouver des solutions pour donner de l'air au personnel. C'est pourquoi les demandes syndicales allaient dans le sens d'une meilleure stabilité au travail, d'une amélioration des mesures de conciliation travail-famille et moins de précarité. Le conflit frontal n'a pas

Manifestation de la FSSS, affiliée à la CSN, en novembre 2017, pour le renouvellement des conventions collectives dans le secteur de la santé et des services sociaux. Photo : Isabelle Lévesque.

tardé à être évident face à la volonté patronale d'un environnement de travail où la flexibilité et la mobilité sont les deux seules règles.

Les demandes de recul patronales sont rapidement devenues la première des choses à laquelle s'attaquer. C'est ce que les syndicats de la FSSS-CSN ont fait aux tables de négociation en mettant en place un plan de mobilisation pour pousser au maximum les actions possibles dans ce cadre rigide. Nos demandes ont forcé les employeurs à réagir à la crise du personnel et à céder pour améliorer les conditions de travail.

Il est à noter que la CSN a déposé un recours devant la Cour supérieure au mois de juin 2018 afin de contester entre autres les entraves juridiques au droit à la libre négociation et à la grève lors des négociations locales. Nous devons retrouver notre rapport de force afin d'améliorer les conditions de travail des travailleuses et travailleurs, ce qui se traduira nécessairement par de meilleurs services à la population.

HORIZON 2020

Au moment d'écrire ces lignes, certaines tables poursuivaient toujours les négociations locales dans le processus de médiation-arbitrage. Il est ainsi trop tôt pour dresser le bilan de ces négociations. De manière générale, la majorité des demandes de reculs patronaux ont été freinées. À différents endroits, des gains permettront d'améliorer les choses. Pensons par exemple à l'augmentation de postes à temps plein, ce qui permettra d'améliorer la stabilité dans les équipes de travail en accordant un poste régulier à des centaines de personnes.

Ce qui est certain, c'est que ces négociations locales n'auront pas permis de régler tous les problèmes vécus par le personnel. Des mesures sont nécessaires et urgentes pour y parvenir et exigent un réinvestissement dans le réseau. Le gouvernement Couillard a laissé derrière lui un manque à gagner de plus de 7 milliards de dollars dans le financement du réseau. Si nous voulons améliorer les conditions de travail du personnel du réseau de la santé et des services sociaux, il faudra s'attaquer à cette question. De plus, les organisations syndicales sont à préparer les travaux pour la négociation du secteur public de 2020. Il va sans dire que cette négociation s'attaquera à la crise vécue par les travailleuses et travailleurs.

Mais si nous voulons trouver une sortie de crise, cela va prendre plus que des petites mesures cosmétiques qui touchent que quelques titres d'emploi. Cela nécessitera de se retrousser les manches pour mettre de l'avant des propositions qui amélioreront le sort de l'ensemble du personnel du réseau. ab

Manifestation pour le climat à Montréal le 15 mars 2019. Photo : André Querry.

NÉGOCIATIONS DU SECTEUR PUBLIC

UNE SOCIÉTÉ À RECONSTRUIRE, UNE PLANÈTE À SAUVER

Raphaël Rebelo et Philippe Boudreau

C'est avec appréhension que plusieurs salarié·e·s du secteur public envisagent le prochain duel que sera la négociation des conventions collectives. Le gouvernement caquiste demeure foncièrement attaché au même credo néolibéral que son prédécesseur. Face à lui, des organisations syndicales extrêmement prudentes, malmenées par la droite depuis des décennies, se présentent en rangs dispersés.

C'est avec une grande appréhension que plusieurs salarié·e·s du secteur public envisagent le prochain duel que sera la négociation des conventions collectives. D'un côté, le gouvernement caquiste, bien qu'assermenté en promettant d'agir sous le signe « *du renouveau, de l'humanité et de l'ouverture* », demeure foncièrement attaché au même credo néolibéral que son prédécesseur, visant les gains de productivité, l'allégement fiscal, le contrôle des dépenses et le remboursement de la dette. Face à lui, des organisations syndicales extrêmement prudentes, malmenées par la droite depuis des décennies, se présentent en rangs dispersés.

Les négociations de 2005, de 2010 et de 2015 ont été décevantes et les membres le savent. Non seulement leur pouvoir d'achat ne s'est pas amélioré durant les 20 dernières années, mais leurs organisations syndicales n'ont toujours pas trouvé la recette d'une négociation du secteur public victorieuse. Qui plus est, leurs syndicats locaux sont souvent à consolider ou à reconstruire.

Le réseau de la santé et des services sociaux traverse des bouleversements majeurs depuis une douzaine d'années qui ont profondément déstabilisé non seulement les milieux de travail, mais la vie et l'action syndicale elles-mêmes. Réorganisation des unités d'accréditation, centralisation à l'échelle régionale, maraudage… autant de séismes ayant désorganisé les syndicats locaux, qui sont aujourd'hui à la recherche de leur identité et de leur centre de gravité.

Moins brutalement agressés, les syndicats du réseau de l'éducation demeurent placés devant leurs propres défis internes, potentiellement différents d'un établissement (ou employeur) à l'autre. Ici, l'assemblée générale est souvent réduite à une instance de validation des choix de l'exécutif, par exemple lorsqu'elle ne se réunit qu'une fois par année; dans d'autres cas, c'est la direction syndicale qui est à bout de souffle ou qui ne parvient pas à assurer adéquatement la relève.

D'aucuns estiment que le mouvement syndical est en crise et ce diagnostic vaudrait notamment pour le syndicalisme du secteur public. Or, la ronde de négociation qui s'ouvre offre peut-être l'occasion de recadrer l'action syndicale, afin de remettre à l'ordre du jour l'enjeu du pouvoir des salarié·e·s.

REPENSER LE MANUEL D'INSTRUCTION

Un des pièges à éviter est de reproduire machinalement les vieux réflexes des appareils syndicaux, qui ont tendance à faire des négociations du secteur public un exercice aseptisé, contrôlé par des spécialistes des conventions collectives. Ces personnes désirent habituellement imposer aux membres leur propre « manuel d'instructions » consistant à se concentrer sur les demandes à caractère corporatiste, à ne pas irriter l'opinion publique, à ne pas choquer les grands médias, à ne pas camper les négociations sur le terrain sociopolitique et à ne jamais enfreindre la loi (ni même suggérer qu'un syndicat membre puisse un jour songer à le faire) ni à s'assurer d'avoir développé un rapport de forces substantiel AVANT d'entamer les négociations.

Il faut repenser ce manuel d'instructions, en posant directement la question du pouvoir. Celui de l'ensemble des salarié·e·s dans la société et celui des membres dans leur syndicat. À l'instar des carrés rouges, il s'agit à la fois de proposer un horizon mobilisant, donc une pensée et un projet socialement inspirants qui à terme interpelle autant l'ensemble des citoyen·ne·s que les membres, et une pratique syndicale émancipatrice, qui enjoint ces derniers et ces dernières à récupérer leur souveraineté et à reprendre possession du pouvoir syndical, individuellement et collectivement.

La formulation et la promotion des revendications, qu'elles soient à caractère normatif (précarité, lourdeur de la tâche, organisation du travail, etc.) ou pas (salaires, retraites, etc.), bien que tout à fait légitimes, ne sauraient tenir lieu à elles seules de moteur à l'implication des membres dans ces négociations du secteur public. Cette étape est une condition nécessaire, mais non suffisante, à la pleine mobilisation des membres dans le processus. En effet, il manque encore le cadre stratégique permettant de gagner; c'est ici que le souci de l'*empowerment* des membres et de la politisation des négos entre en jeu.

La pas si lointaine expérience de 2012 enseigne qu'il est possible de relancer un mouvement social ayant été longtemps assoupi. Celle-ci reposait sur au moins deux atouts. D'abord, une réflexion et une parole originales, plaçant la justice sociale (accès aux études supérieures pour les 99 %) au cœur de l'action. Ensuite, une stratégie fondée sur la confiance à l'égard de la base. Le dynamisme et la puissance dégagés par le mouvement sont ainsi attribuables en bonne partie à une grande souplesse de l'organisation de la ▶

mobilisation (auto-organisation, asymétrie des tactiques, etc.) et à l'importance accordée à la démocratie directe.

Cette grève a éveillé un large pan d'une génération à l'action politique en plus de révéler que la pensée de gauche au Québec rayonne encore largement en dehors des cercles militants. Le printemps de 2012 a été tellement mobilisateur que son élan s'est fait sentir jusqu'en 2015 lors des mobilisations de la négociation de la fonction publique, que l'on pense par exemple à la grève illégale des enseignant·e·s de cégep le 1er mai, à la grande manifestation nationale du 3 octobre et à d'innombrables autres actions éparpillées sur le territoire. Comme si les travailleuses et travailleurs s'étaient dit « si les étudiant·e·s l'ont fait, pourquoi pas nous ? ».

Cette énergie et cette détermination à faire sauter les chaînes qui nous retiennent dans un système qui se meurt se font toujours sentir sur le terrain. Les jeunes de 2012, on le sait, sont maintenant présent·e·s dans les milieux de travail et par suite dans les organisations, dont les syndicats.

OSONS L'AUDACE

Cependant, les centrales sont freinées par une inertie proportionnelle à leur taille et, comme toute organisation, par un instinct de survie qui les pousse toujours vers l'action feutrée plutôt qu'audacieuse. Nous surprendront-elles cette fois-ci ? Peut-être… mais la probabilité semble faible. Préférons-nous attendre que le mot d'ordre vienne d'en haut ? Pensons-nous sincèrement que le plan et les règles du combat social nous seront livrés par ceux qui sont en position d'autorité ? Les incitations à la lutte ne viennent jamais du pouvoir, même syndical, et l'impulsion de la transformation sociale provient toujours de ceux et celles qui foulent la rue.

Dans ce contexte, engageons-nous sans retenue dans les mobilisations citoyennes pour le climat qui pourraient culminer à l'automne 2019 en une grève pour la planète. Organisons la mobilisation en collaboration avec les autres syndicats locaux ainsi qu'avec les groupes communautaires et citoyens de notre région. Travaillons localement à créer une solidarité large, une convergence entre les forces écologistes, étudiantes et syndicales. Suivons l'exemple du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Saint-Jérôme, qui a voté en assemblée générale une orientation liant les négociations à des enjeux écosystémiques (**voir encadré**).

> À l'instar des carrés rouges, il s'agit à la fois de proposer un horizon mobilisant […] et une pratique syndicale émancipatrice

Œuvrons aussi à retrouver notre souveraineté comme membres. Reprenons le contrôle de notre action, en laissant toute la place à la créativité. Cela peut se traduire d'une foule de façons. Notamment en nous dotant de moyens de communication propres afin de diffuser une information syndicale originale, différente de celle des organisations nationales. Formons des comités d'action politique dans nos syndicats pour redonner à la lutte un sens plus ample, ouvert sur la société. Créons des collectifs de mobilisation qui soient à la fois architectes des modalités d'action et maîtres d'œuvre de leur exécution.

Une telle approche favorise une asymétrie des moyens de pression en fonction des secteurs et des régions et c'est tant mieux. La grève de 2012 a montré qu'une mobilisation protéiforme est beaucoup plus dangereuse pour l'ordre établi qu'un plan centralisé. De plus, procéder ainsi, donc avoir foi en les capacités des membres, c'est s'offrir les moyens tant d'accroître le pouvoir syndical que de favoriser la réalisation de soi, c'est-à-dire l'accomplissement de soi à travers le militantisme. L'heure est venue de tonifier la vie démocratique de nos syndicats et de viser l'expansion de leurs capacités combatives.

Si nous préférons faire feu de tout bois sans attendre les consignes, c'est parce que le monde solidaire et écologique auquel nous aspirons ne peut être créé que par nous-mêmes. Nous rejetons l'idéal gestionnaire qui consiste à faire toujours plus avec moins. Nous revendiquons le droit de produire moins, pour notre propre santé, et le devoir de produire moins, pour la planète. Cette vie lente, en harmonie avec soi et avec l'environnement, ne s'obtient pas par des revendications comme les hausses salariales établies en fonction du PIB ou par des aménagements permettant de maintenir la charge (ou la cadence) de travail.

Si nous soulevons les pavés, c'est pour que les herbes qui se faufilent actuellement entre eux deviennent champs et forêts, pour que la vie verdoyante recouvre ce monde mourant d'acier et de béton. à bâbord

UNE ORIENTATION POUR LES NÉGOCIATIONS

Le Syndicat des professeur·e·s du Cégep de Saint-Jérôme donne la priorité aux mesures qui favoriseront le mieux la participation à une transition vers une société plus durable sur le plan écologique, plus viable sur le plan humain, notamment en ce qui a trait au temps dont chacun dispose, et plus équitable sur le plan social.

Photo prise à minuit dans une usine de verre en Indiana, 1908. Photo : Wiki Commons (CC BY-SA 2.0).

LES 100 ANS DE L'OIT

UNE ORGANISATION MÉCONNUE, UN TRAVAIL INDISPENSABLE

Léa Fontaine

L'Organisation internationale du travail (OIT) a toujours joué un rôle important lors des moments clefs de l'histoire du travail, qu'il s'agisse de la Grande Dépression, de la décolonisation, de la création de Solidarność en Pologne, de la victoire sur l'apartheid en Afrique du Sud. Voilà l'occasion de revenir sur le passé d'une institution qui célèbre cette année son centième anniversaire.

C'est en 1919 qu'est créée l'OIT. Cette dernière vise la paix universelle et durable, soit les bases de la justice sociale, qui chasse l'exploitation des travailleuses et des travailleurs. C'est en ce sens, qu'au cours des dernières années, l'OIT a développé un «*cadre éthique, productif et équitable*».

L'OIT a quatre objectifs stratégiques : la promotion et la mise en œuvre des principes et des droits fondamentaux au travail ; la croissance des possibilités pour les femmes et les hommes d'obtenir un emploi décent ; l'extension du bénéfice et de l'efficacité de la protection sociale pour toutes et tous ; le renforcement du tripartisme et le dialogue social.

Ainsi, ses préoccupations d'ordre sécuritaire, humanitaire, politique et économique étaient clairement annoncées dès le départ. En effet, le préambule de la constitution de l'OIT en fait mention : «*la*

réglementation de la durée du travail et du recrutement de main-d'œuvre, la prévention du chômage et la garantie d'un salaire assurant un niveau de vie convenable, la protection sociale des travailleurs, des enfants, des personnes âgées et des femmes ». Ce texte a aussi mis en exergue plusieurs principes fondamentaux: l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale ou encore la liberté syndicale.

PRÉAMBULE DE LA CONSTITUTION DE L'OIT

Attendu qu'une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale ;

Attendu qu'il existe des conditions de travail impliquant pour un grand nombre de personnes l'injustice, la misère et les privations, ce qui engendre un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelles sont mises en danger ; et attendu qu'il est urgent d'améliorer ces conditions ;

Attendu aussi que la non-adoption par une nation quelconque d'un régime de travail réellement humain fait obstacle aux efforts des autres nations désireuses d'améliorer le sort des travailleurs dans leurs propres pays.

TRIPARTISME

L'action de l'OIT repose sur l'indispensable coopération entre les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs, en vue de favoriser le progrès économique et social. Que ces instances soient syndicales ou patronales ou encore représentantes nationales (gouvernementales), elles participent sur un pied d'égalité aux délibérations et incarnent le dialogue social.

> L'avenir du travail peut être celui que nous voulons – qui offre des emplois décents et durables pour tous
>
> GUY RYDER, DIRECTEUR DE L'OIT

Ses trois organes principaux œuvrent en droit du travail à l'échelle internationale. La Conférence internationale du Travail détermine les normes internationales du travail et les grandes orientations de l'OIT (le parlement international du travail). Ce mandat est complété par celui du Conseil d'administration (organe exécutif de l'OIT) et celui du Bureau international du Travail (le secrétariat permanent). En plus de ces trois organismes, il existe aussi des comités d'experts.

NORMES ET CONTRÔLE

La première année, sous la direction d'Albert Thomas (1878-1932), l'OIT ne comptait que neuf conventions internationales du travail et dix recommandations, adoptées en moins de deux ans. Ces normes abordaient plusieurs pans du travail tels que sa durée, le chômage, la protection de la maternité, le travail de nuit des femmes et des enfants ou encore l'âge minimum des enfants destinés au travail.

Un siècle plus tard, il y a 189 conventions internationales du travail, dont huit sont fondamentales (et couvrent la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective; l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire; l'abolition effective du travail des enfants; l'élimination de la discrimination dans l'emploi et la profession) et 205 autres recommandations.

L'OIT a construit un système de contrôle unique, sur le plan international, qui tend à garantir le respect des conventions par les États qui les ont ratifiées. En cas de difficulté d'application, l'OIT aide les pays concernés par le biais du dialogue social et de l'assistance technique.

ACTUALISATION DU RÔLE DE L'OIT

L'OIT possède une connaissance et une expertise du monde du travail inégalées. Elle cherche toujours à satisfaire les aspirations des peuples du monde entier quant à des emplois et des revenus décents et à la dignité.

L'actuel directeur général de l'OIT, le Britannique Guy Ryder, veut renforcer le rôle de l'organisation dans les processus de décision internationaux relatifs au monde du travail (p. ex. emploi, protection sociale, lutte contre la pauvreté, égalité) et intervenir dans des situations mondiales difficiles, comme une crise économique.

Le directeur Ryder veut aussi que l'OIT s'adapte aux nouvelles réalités sociétales. Ainsi, il affirme: « *L'intelligence artificielle, l'automatisation et la robotique vont provoquer des pertes d'emploi du fait de l'obsolescence des compétences. Cependant, ces mêmes avancées technologiques, ainsi que l'écologisation des économies, vont également permettre de créer des millions d'emplois – si l'on saisit ces nouvelles opportunités.* »

Cent ans après sa création, l'OIT veut réellement être le plus en adéquation avec l'évolution des modes d'exploitation des entreprises qui se dématérialisent et le marché du travail qui se fractionne. abl

POUR EN SAVOIR PLUS

Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux du travail. En ligne : www.ilo.org/declaration/lang--fr/index.htm.

Rapports de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations (thématiques soumises à la Conférence internationale du travail), voir par exemple la page Publications du site de l'OIT : www.ilo.org/global/publications/lang--fr/index.htm.

Commission mondiale du travail, *Travailler pour bâtir un avenir meilleur,* 2019, OIT, Genève.
En ligne : www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_662440/lang--fr/index.htm.

FESTIVAL MASSIMADI

Photo : André Querry
Texte : Valérie Beauchamp

Du 21 février au 2 mars se tenait la 11e édition du Festival Massimadi consacré aux films et arts provenant des communautés afros LGBTQ+. Il s'agit d'un événement pour valoriser la diversité culturelle et sexuelle sur la scène montréalaise, trop peu représentée tant dans la culture grand public que dans les arts underground. Massimadi gagne en importance sur le plan international, comme en témoigne la création d'un festival du même nom à Bruxelles.

RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

LA LEÇON DES ÉCHECS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Bryan Breguet, directeur du Département d'économie du Langara College et fondateur du site *Too Close To Call*

Le gouvernement Legault a entamé une démarche afin de réformer le mode de scrutin au Québec. François Legault veut passer à un mode de scrutin proportionnel et il a le soutien du Parti québécois, de Québec solidaire et du Parti vert, alors que le Parti libéral y est farouchement opposé. Bien que Legault semble vouloir faire passer la réforme sans référendum, il pourrait apprendre des échecs en Colombie-Britannique.

Cette province a en effet rejeté une telle réforme lors d'un référendum en novembre dernier. Un rejet très clair à plus de 60%. Ce refus intervient après deux autres référendums perdus en 2005 et 2009. Notons que si les électeurs et électrices avaient voté Oui à plus de 57% en 2005, le seuil fixé pour enclencher la réforme s'établissait à 60%.

Les deux premiers référendums proposaient de passer au vote unique transférable, un système proportionnel recommandé par l'Assemblée citoyenne de Colombie-Britannique. Le référendum de novembre 2018 proposait quant à lui trois systèmes proportionnels, dont un très similaire au mode envisagé pour le Québec: le mode de scrutin mixte compensatoire. Analysons ce référendum de plus près.

POURQUOI UN TEL ÉCHEC ?

Premièrement, il faut admettre qu'une réforme du mode de scrutin n'est pas un sujet qui génère beaucoup d'attention, sauf auprès d'une minorité friande de politique. De plus, les systèmes électoraux proportionnels sont en général plus compliqués à comprendre que notre mode de scrutin actuel. Il ne s'agit pas pour autant de systèmes qui demandent un doctorat en mathématique pour être compris, mais il reste qu'un électeur typique devra probablement s'instruire un peu avant de se prononcer. Cela était particulièrement le cas lors du récent référendum en Colombie-Britannique (C-B), où le gouvernement proposait non pas un, mais trois systèmes différents. Et ces derniers n'étaient pas tous bien définis. Le mode de scrutin mixte compensatoire était d'ailleurs celui qui présentait le moins de détails (le nombre de député·e·s, la nouvelle carte électorale, etc.).

Si Legault décide de faire approuver la réforme du mode de scrutin par référendum[1], ma recommandation serait de présenter un seul système complètement défini avec l'aide du Directeur général des élections du Québec. Aucun détail ne devrait être décidé après le référendum. Sinon cela ouvre la porte aux critiques arguant que le projet n'est pas clair. En C-B, l'opposition à la réforme a fait ses choux gras des quelques détails manquants, souvent en exagérant l'importance de ces détails et la soi-disant mauvaise foi du gouvernement. Si la réforme proposée au Québec est, comme attendu, la proportionnelle mixte compensatoire, un effort particulier devra être fait pour assurer aux électeurs et électrices qu'aucun·e député·e ne sera élu·e simplement en étant placé sur une liste décidée par les partis. Ce point semble particulièrement important et l'absence de clarification sur ce sujet lors du référendum en C-B a probablement contribué à la défaite.

Même en cas de projet parfaitement défini, le gouvernement et ses partenaires devront se préparer à une âpre bataille pour convaincre et éduquer la population. Il est facile de saper une telle réforme en utilisant des arguments démagogiques tels que celui prétendant que « le mode de scrutin proportionnel va permettre à un parti nazi de prendre le pouvoir ». Une éventualité qui a été alléguée à maintes reprises en C-B. Même si la réforme est soutenue par quatre des cinq principaux partis au Québec, il ne faudrait pas sous-estimer la difficulté de convaincre l'électorat de changer de système. La réforme en C-B était soutenue par deux des trois principaux partis (représentant largement plus que 50% des votes) et elle a malgré tout été défaite. Cela étant dit, la réforme en C-B ne semblait être soutenue que par la gauche, ce qui n'est pas le cas au Québec. Il serait ainsi moins facile d'accuser Legault de vouloir créer un système le favorisant.

L'autre élément majeur allant à l'encontre d'une réforme est l'incertitude. L'électorat est habitué à son mode de scrutin et plusieurs personnes ne sont pas convaincues du besoin de réforme. Le camp du Oui en C-B n'a pas fait un bon travail sur ce point. La campagne s'était surtout concentrée sur le vote jeune, progressiste et urbain. Or, cet électorat est déjà acquis à la cause. C'est l'électorat plus rural (ou en banlieues) et plus âgé qu'il faut convaincre. Référendum ou pas, cette partie de l'électorat québécois ne devra pas être ignorée. Là encore cependant, le fait que la réforme soit soutenue par quatre partis aide grandement, étant donné que ces formations représentent à peu près tout le Québec mis à part l'ouest de l'île de Montréal. Il ne faudrait cependant pas oublier la minorité anglophone dans ce processus.

Le projet de C-B proposait de tenir deux élections sous le nouveau système et de voter ensuite sur la réforme pour la confirmer, un processus similaire à celui adopté par la Nouvelle-Zélande lorsqu'elle est passée à la proportionnelle. Je crois qu'il pourrait être judicieux que François Legault propose quelque chose de similaire. Cela pourrait possiblement permettre aux électeurs et électrices de se familiariser avec le nouveau système et un référendum tenu après expérimentation du nouveau mode de scrutin serait bien davantage pertinent et éclairé qu'un référendum tenu avant. Je n'ai aucun doute que le Québec ne retournerait pas au mode de scrutin uninominal après avoir essayé la proportionnelle. La difficulté est vraiment de passer le cap de la réforme initiale et de casser le statu quo. Si un référendum est prévu après deux élections, il sera important de communiquer cette information. Ce ne fut pas vraiment le cas en C-B et beaucoup d'électeurs et d'électrices indécis·es l'ignoraient.

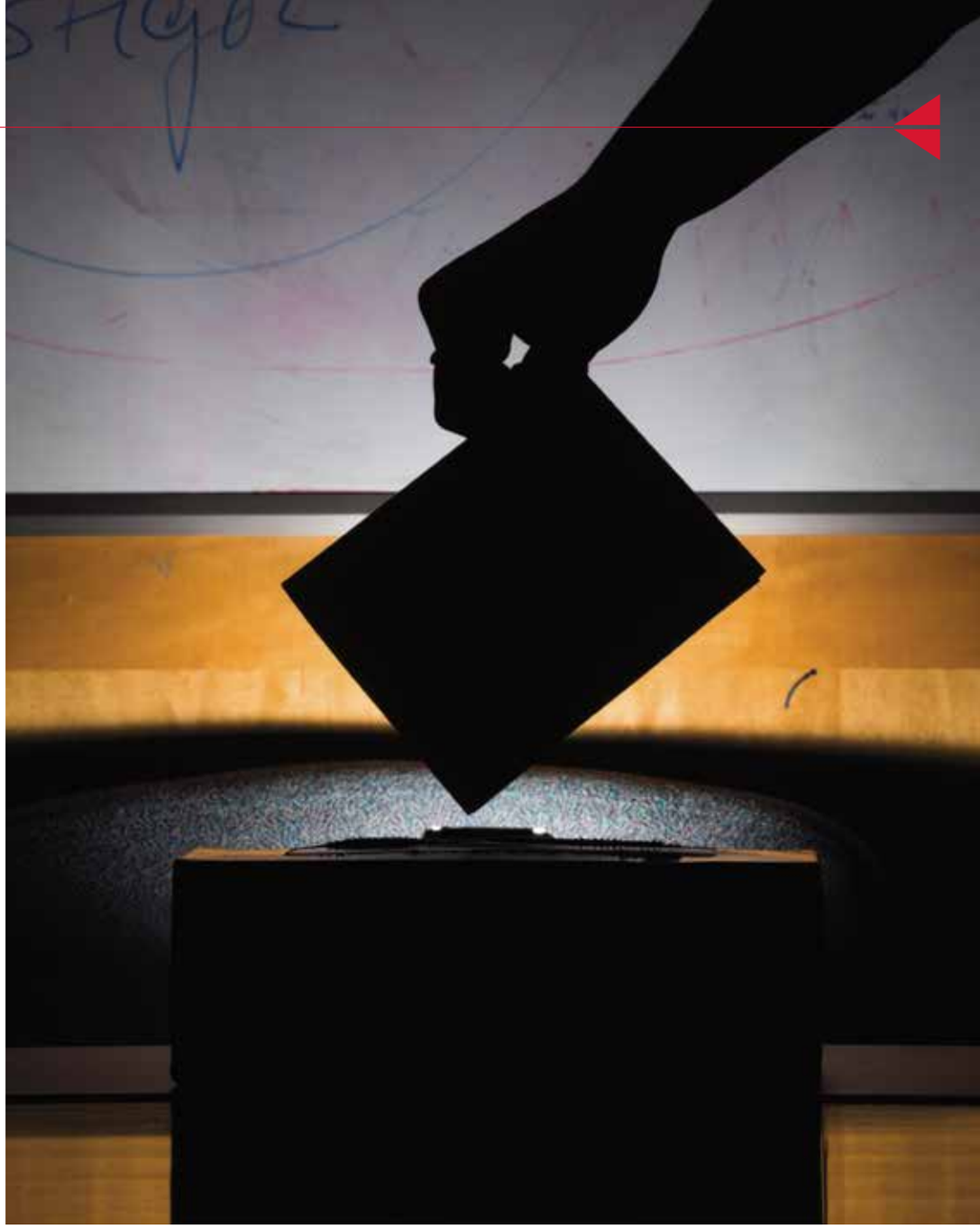

Photo : Michael Swan (CC BY-ND 2.0).

AU-DELÀ DE LA PROMESSE

La question déterminante est de savoir si la CAQ et Legault ont une vraie volonté de réforme. Après tout, le parti vient de remporter une forte majorité avec moins de 38 % des voix. Ses député·e·s pourraient être tenté·e·s de conserver le système actuel. Adopter un mode proportionnel signifierait pour plusieurs de ces député·e·s une défaite dans quatre ans. Le NPD en C-B avait proposé un référendum et l'a tenu (c'était aussi dans l'optique d'obtenir l'appui du Parti vert, afin de former un gouvernement minoritaire), mais plusieurs ne sont pas convaincus que le parti voulait vraiment que la réforme passe. Certaines décisions, avant et pendant le référendum, donnent à penser que le NPD a fait échouer cette réforme volontairement. Plusieurs député·e·s du NPD n'ont carrément pas fait campagne, par exemple.

On se souviendra aussi de Justin Trudeau qui a vite changé d'avis après avoir remporté une importante majorité à la Chambre des communes. Legault a promis de ne pas faire cela et il semble tenir promesse actuellement. Mais rappelons-nous que Jean Charest et le PLQ avaient fait la même promesse (avec la même réforme !) en 2003 avant de changer d'avis lorsque plusieurs de leurs député·e·s avaient réalisé qu'ils et elles perdraient leur siège. C'est pour cela que je ne serais pas surpris si la CAQ décidait ultimement de tenir un référendum sur le sujet. Si cela devait arriver, le camp du Oui devra s'assurer de ne pas répéter les erreurs de la C-B.

Je suis relativement optimiste pour le Québec. François Legault semble de bonne foi dans ce dossier et il y a maintenant un large consensus au Québec pour une telle réforme. Le Québec est aussi une province habituée au multipartisme et bénéficierait du changement de mode de scrutin, le mode actuel étant vraiment fait pour un système avec deux partis. Espérons que le Québec réussira à être pionnier dans ce domaine. àbd

1. La ministre responsable du Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques, Sonia LeBel, a cependant réaffirmé le 26 février dernier que le gouvernement n'avait pas l'intention de soumettre la question par voie de référendum, NDLR.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

DANSER AU-DESSUS DU VOLCAN

Claude Vaillancourt

La semaine dernière, j'ai marché jusqu'à une petite boutique de vêtements de mon quartier où j'ai acheté deux chandails dont j'avais vraiment besoin. La vendeuse m'a dit qu'ils étaient faits de fibres en provenance de bouteilles de plastique recyclées et de coton biologique (mais ils ont été fabriqués en Chine, rien n'est parfait). Elle a glissé les vêtements dans mon sac à dos, non pas dans un gros sac de plastique, et m'a envoyé la facture par courriel, « *parce que c'est mieux pour l'environnement* ».

Ce genre de transaction était inimaginable il y a quelques années seulement. Pourrait-on alors parler de conséquences, dans le quotidien le plus banal, des préoccupations environnementales qui se répandent depuis que nous avons la certitude que notre planète est en grand danger? Il était difficile, à la boutique, de ne pas ressentir ne serait-ce qu'un court moment de satisfaction à la suite d'une pareille collaboration entre un client et un commerçant.

Cette expérience montre bien que la lutte contre les changements climatiques peut se faire en ajustant ses comportements individuels, qu'il en va de la responsabilité de chacun·e. Mais elle montre aussi les limites considérables de ce genre d'attitude. Pendant que quelques-un·e·s s'adonnent à la nouvelle vertu environnementale, les Walmart de ce monde sont envahis de client·e·s à la recherche d'aubaines en ayant stationné leur voiture dans un immense terrain d'asphalte à la (dé)mesure du magasin.

Le grand défi de la transition écologique se situe là: non pas dans la prise de conscience d'un phénomène de plus en plus reconnu, malgré quelques climatosceptiques qui s'accrochent encore à leurs délires, mais dans un changement de mentalité qui nécessite habituellement beaucoup plus de temps que celui laissé par le terrible compte à rebours que nous impose le réchauffement climatique.

Le principal problème en ce qui concerne la lutte contre les changements climatiques est le décalage entre la reconnaissance de l'ampleur du problème et la mise en place de solutions efficaces et à la hauteur de l'enjeu. Ce que nous devons combattre, en vérité, ce sont des certitudes économiques inébranlables qui nous sont transmises depuis plusieurs années, mais aussi des pratiques politiques considérées comme l'essence même de la démocratie, alors qu'elles en sont un détournement, devenant ainsi des obstacles.

DU CÔTÉ DE L'ÉCONOMIE

L'une des convictions les plus fortes en économie est que le libre-échange est absolument nécessaire pour assurer à tous la prospérité. Rappelons-nous les sueurs froides que nos élites ont eues lorsque Donald Trump a annoncé son intention de déchirer l'ALENA. L'économie du Canada, et même celle des États-Unis, s'écroulerait à mesure que les frontières deviendraient infranchissables et que nous ne pourrions plus écouler notre indispensable production à notre plus grand client.

Pourtant, les accords de libre-échange – et plus particulièrement le nouvel ALENA ou Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) – vont à l'encontre de ce qui est nécessaire pour entreprendre la transition écologique. Par exemple, dans son essence, le libre-échange exige de produire toujours plus pour une exportation à haute échelle, de concevoir des produits composés de pièces qui ont voyagé pendant des kilomètres, de favoriser des circuits très longs (souvent pour faire de l'économie de bout de chandelle), de donner la priorité à l'agroindustrie dévoreuse de pétrole, d'hormones et de pesticides, de déménager l'entreprise toujours plus loin, là où l'on peut exploiter le plus facilement la main-d'œuvre et polluer l'environnement impunément.

Mais il y a plus: les derniers accords signés par le Canada contiennent des chapitres sur les «*bonnes pratiques en matière de réglementation*», une belle antiphrase selon laquelle, en vérité, une bonne réglementation est une réglementation qui n'existe pas. Dans l'ACEUM, par exemple, adopter une nouvelle loi est un parcours du combattant. Les partenaires se sont engagés à publier une année d'avance les règlements qu'ils souhaitent adopter. Ils doivent présenter les études scientifiques qui ont motivé le nouveau règlement, études qui peuvent être contredites par celles de l'autre partie. Ils doivent rendre public un «*point de contact*» bien au fait ▶

Photo: Kris Krug (CC BY-NC-ND 2.0).

Photo : Thomas Hawk (CC BY-NC 2.0).

du règlement sur lequel pourront s'acharner les lobbyistes. Les règlements pourront enfin être soumis à un «*examen rétrospectif*» qui décidera s'il faut les abroger ou les modifier.

Cette démarche, qui se retrouve dans le chapitre 28, quasiment surréaliste, n'a pas soulevé l'attention des médias. On en trouve des équivalents dans l'accord entre le Canada et l'Union européenne et celui signé avec dix pays de la zone du Pacifique. Pourtant, il est plus qu'évident que la transition écologique ne peut s'accomplir sans de solides réglementations, particulièrement en ce qui concerne le commerce international, auquel sont liés tant de secteurs de l'économie. Alors qu'il faut manœuvrer vite et efficacement, notre gouvernement et ses partenaires économiques se sont donné les moyens de s'empêcher d'agir.

Outre de bonnes réglementations, la transition nécessite des fonds très importants pour la protection de l'environnement, les transports en commun, les énergies renouvelables, la lutte contre la pollution, etc. Mais dans la crainte de déplaire aux riches et de faire fuir les entreprises, les États se sont mis en situation d'austérité perpétuelle. Ils se lancent dans une stérile concurrence fiscale qui les entraîne à baisser toujours plus les impôts des entreprises, à leur offrir des cadeaux fiscaux, à refuser de s'attaquer à l'évitement fiscal et à mettre le poids des dépenses publiques sur les épaules de la classe moyenne.

On a dit mille fois qu'il est impossible de soutenir une croissance sans fin, alors que les ressources disponibles sur notre planète sont limitées. Mais par quoi remplacer la croissance alors qu'on a mis toutes les billes dans ce même panier depuis la naissance même de la science économique ? Comment transformer, en une génération, des apprentissages qui se sont transmis par tous, d'un maître à l'autre, dans les plus grandes écoles d'économie au monde ? La croissance continue à faire rêver, l'obsolète produit intérieur brut (PIB) reste une incontournable référence et la décroissance, voulue par quelques énergumènes, la plus grande des hérésies. Et cela, même s'il faudra bien y arriver un jour.

LES DÉFAILLANCES DE LA DÉMOCRATIE

Cette vision anachronique de l'économie, alors qu'il faut agir rapidement, est profondément liée à une perversion de la démocratie. De longues années de néolibéralisme et d'austérité budgétaire ont provoqué de grandes insatisfactions parmi les populations. Mais plutôt que de profiter à celles et à ceux qui demeuraient les plus critiques de cette situation et qui ont même annoncé les crises auxquelles nous faisons face, le vote populaire a mené à l'élection de partis d'extrême droite et climatosceptiques. Avec l'élection de Donald Trump aux États-Unis, c'est le deuxième plus grand pays émetteur de gaz à effet de serre (après la Chine) qui se retrouve avec un président qui ne croit pas en la nécessité d'agir pour protéger l'environnement. Les Brésilien·ne·s ont élu Jair Bolsonaro, un champion du développement à tout prix, y compris en Amazonie, alors que la déforestation supplémentaire entraînera une catastrophe écologique mondiale. Au Canada, l'Ontario a choisi Doug Ford, un adversaire acharné de la taxe carbone et un prosélyte dans son opposition à cette mesure. Le Québec a préféré François Legault, le cancre de l'environnement, dans la dernière campagne électorale.

Chacune de ces élections semble l'effet d'un grand malentendu. Les États-unien·ne·s voulaient se débarrasser de l'élite de Wall Street, si bien incarnée par Hilary Clinton, responsable de la dégradation de leurs conditions de vie ; ils et elles se sont mis·es à l'écoute de celui qui semblait se préoccuper de leur misère. Les Brésilien·ne·s, las de la corruption généralisée et de la violence, ont élu ▶

Photo : Nevalenx (CC BY-SA).

celui qui donnait l'illusion d'avoir une certaine virginité politique, soutenu par des médias propagandistes, déchaînés contre l'ex-président Lula. En Ontario et au Québec, la population a choisi le parti le plus apte à l'emporter contre des libéraux usés par le pouvoir. En aucun de ces cas, l'environnement n'a été un enjeu fondamental, comme s'il y avait des problèmes plus urgents à régler.

Dans la plupart de ces situations, la règle de l'alternance politique a favorisé l'extrême droite, parce que les partis de centre droit ou de gauche ont gouverné de la même manière et parce que la gauche demandait ce qui demeure impensable pour les élites d'affaires: un changement en profondeur de notre système économique. Si bien que l'extrême droite continue d'obtenir d'importants appuis de la part de la classe financière, parce qu'elle maintient les mêmes politiques de développement à tout prix, qu'elle lui permet de conserver ses privilèges (entre autres par des baisses d'impôts), qu'elle promet de maintenir un certain ordre social par le contrôle de l'immigration.

Cet acharnement contre toute réforme réelle du système de la part de l'oligarchie fausse le jeu de l'alternance politique puisqu'il ne donne plus le choix qu'entre le centre, la droite et l'extrême droite, dans tous les cas des défenseurs orthodoxes de l'économie néoclassique. Les partis favorisant de véritables politiques de gauche sont le plus souvent marginalisés dans les médias, dénoncés par les élites économiques, accusés d'idéalisme ou d'irresponsabilités ou brutalement ramenés à l'ordre lorsqu'ils sont élus, comme Syriza en Grèce. Certes, la gauche est parfois son propre ennemi, entre autres par sa capacité constante à se diviser. Mais son problème principal demeure le blocage systématique de ses idées par les élites économiques.

L'environnement est le grand perdant de ces joutes politiques. La transition écologique demande des changements si fondamentaux en économie, tout en remettant sérieusement en cause les hiérarchies actuelles, que le danger immédiat pour notre planète ne suffit pas à provoquer les transformations nécessaires. Si bien que l'Accord de Paris, entre autres, ou les cibles adoptées par les gouvernements pour réduire les gaz à effet de serre montrent clairement le compromis choisi pour éviter de bouger tout en se donnant bonne conscience: faire de belles promesses et s'assurer de ne pas les tenir. L'extrême droite ne s'encombre plus de telles justifications. Son arrogance et son ignorance ne feront qu'amplifier la catastrophe.

Photo : André Querry.

L'EFFONDREMENT

Plusieurs ne cessent pourtant de sonner l'alarme. Selon le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), il faut réduire les émissions de CO_2 de 45 % d'ici 2030, par rapport aux émissions de 2010, si on veut limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius, un niveau déjà problématique. Les environnementalistes affirment que le sort de l'humanité se jouera pendant les prochaines années, alors que dans des pays-clés, les populations ont élu des gouvernements qui se dirigent en sens contraire.

Difficile alors de ne pas devenir pessimiste. Plusieurs parlent d'un grand effondrement. Plus rien ne tiendra devant les catastrophes annoncées: déplacements de population, sécheresses, érosion des rives, désertification, acidification des océans. Des images d'apocalypses viennent nous secouer. La vision d'une planète qui étouffe sous une chaleur extrême détruisant la vie sur terre succède à la grande peur de la catastrophe nucléaire, un monde exterminé par l'explosion de bombes atomiques. Dans les deux cas, la folie humaine entraînerait l'extinction de notre espèce.

Les anticipations de fin du monde ont toujours fait partie des grands fantasmes de notre humanité. Mais aujourd'hui, cette fin semble hélas beaucoup plus envisageable que dans les périodes précédentes; ce ne sont plus des peurs irrationnelles qui la justifient, mais des recherches scientifiques. Serait-il déjà trop tard, se demande entre autres l'écologiste Harvey L. Mead dans un essai percutant[1]? Naomi Klein, dans *Tout peut changer*, lançait un cri d'alarme, nous rappelant à quel point il nous reste peu de temps pour accomplir les changements nécessaires. Quatre ans plus tard, il semble évident que ce temps, nous l'avons perdu. S'il est difficile en vérité de savoir quel sera le niveau de la catastrophe (celle-ci étant déjà commencée), il devient nécessaire de ne rien abandonner, de continuer la lutte, de nous rappeler notre devoir d'être exemplaire.

SE BATTRE, TOUS LES JOURS

Ainsi est-il nécessaire de maintenir chaque jour la bataille pour protéger l'environnement, un combat qui nécessite de bloquer d'abord les grands projets néfastes en cours et de réinventer un meilleur monde par la suite, bien que cette deuxième étape doive se concevoir simultanément à la première. Au Québec, trois de ces projets méritent notre attention. Les empêcher d'exister nous mettrait clairement sur la voie de la transition.

Il s'agit d'abord d'un gazoduc de 750 kilomètres, à partir de l'Ontario jusqu'à un futur port méthanier à Saguenay. L'objectif serait d'exporter du gaz en Europe et en Asie, sous prétexte que cette source d'énergie serait moins polluante que le pétrole et le charbon. Mais ce gaz, il faudra le faire passer dans des milieux naturels protégés, le liquéfier, lui faire traverser en bateau l'écosystème très fragile du Saguenay et du Saint-Laurent, lui faire parcourir encore des milliers de kilomètres jusqu'à sa destination.

Le troisième lien à Québec, autoroute, pont ou tunnel au nord-est de la ville, chèrement défendu par la CAQ, favorisera le type de développement qu'il faut éliminer (basé sur la circulation automobile et l'étalement urbain), aux dépens des transports en commun et de la densification. C'est le Québec tout entier qui est concerné par cette affaire puisqu'elle nous force à nous questionner sur le type d'urbanisation que nous souhaitons dorénavant. Un échec de ce projet permettrait enfin de penser la ville autrement.

Même chose pour le projet du méga centre commercial Royalmount, avec ses magasins, hôtels, salles de spectacle. Ne faisant que cannibaliser ce qui existe déjà dans ce secteur, ce nouveau centre cherche à créer un effet de mode, attirant vers lui un public séduit par la nouveauté et appliquant ainsi le principe de l'obsolescence à l'univers des centres commerciaux. Faut-il vraiment remplacer les anciens par des nouveaux ? Et alimenter ainsi un gaspillage gigantesque et une concurrence destructrice, à une époque où l'on ne peut plus se le permettre ?

Murale collaborative de Blu et des frères Os Gêmeos, Lisbonne, 2010.
Photo : Wiki Commons(CC BY-SA 2.0).

Ces projets se justifient par l'attachement à un mode de développement anachronique. Mais ils font face à des adversaires déterminés. Le défi de ces trois luttes exemplaires, comme tant d'autres dans le monde, est aussi de montrer que le grand changement de paradigme rendu nécessaire par la transition écologique est bien accueilli par une partie importante de la population. L'« acceptabilité sociale », euphémisme très apprécié par nos politicien·ne·s, ne va plus dans le sens de projets mauvais pour l'environnement.

UNE QUESTION DE COHÉRENCE

Il en faudra cependant beaucoup plus pour effectuer le renversement idéologique dont nous avons besoin. Le mouvement social québécois est particulièrement actif pour rappeler cette nécessité, par des initiatives qui proviennent de nombreuses directions : série de manifestations pour le climat l'automne dernier, Déclaration d'urgence climatique, Pacte sur la transition énergétique, mouvement la Planète s'invite (au Parlement, à l'école), actions du groupe Extinction Rebellion, Semaine de la Terre à la fin avril, etc. La somme est impressionnante.

La lutte contre les changements climatiques ne doit cependant pas nous faire oublier celle contre les inégalités. En fait, les deux sont profondément liées et opposent les intérêts d'une même élite à celui de l'ensemble des populations, tout en exigeant les mêmes changements majeurs dans l'économie. Les principales victimes des changements climatiques demeurent les populations les plus pauvres et l'austérité budgétaire empêche de régler l'un et l'autre problème.

Revenons à ma visite au magasin, alors que les préoccupations environnementales se sont introduites dans une transaction des plus ordinaires. Il s'agit là d'une petite parcelle de la pointe de l'iceberg de ce qu'il faudrait entreprendre pour obtenir les changements que nous exigeons. Mais elle fait la preuve d'une belle cohérence entre la pensée et l'action, qu'on aimerait voir reproduite à une immense échelle, chez les individus, mais surtout chez les élites politiques. àbl

1. Harvey L. Mead, *Trop tard. La fin d'un monde et le début d'un nouveau,* Montréal, Écosociété, 2017.

MONSIEUR

Martine Delvaux

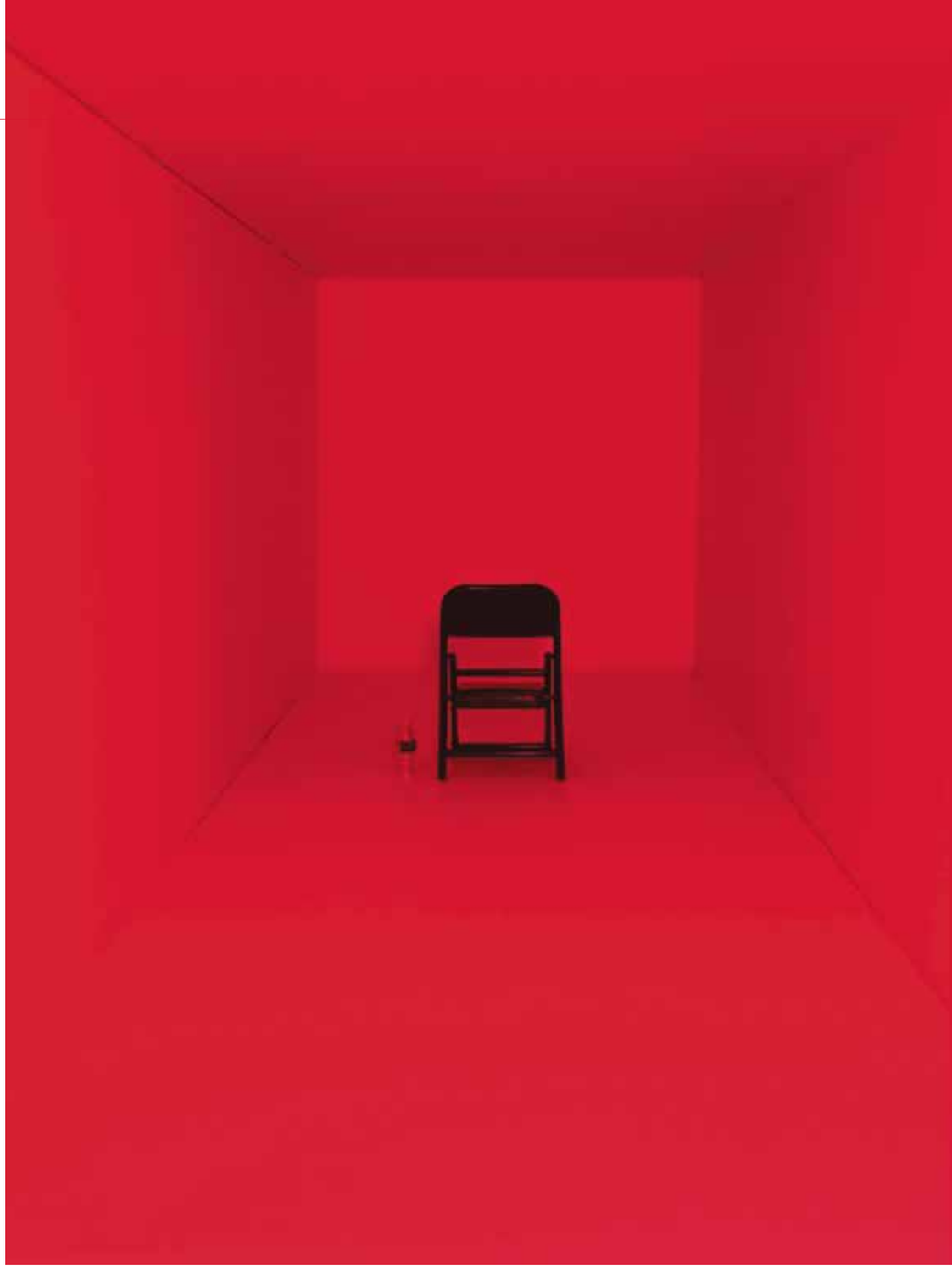

Photo : Dean Hochman (CC BY 2.0).

Le 8 mars dernier, pendant la période de questions suivant un entretien organisé dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, assis au bout de la dernière rangée, tout au fond de la salle, vous m'avez posé une question. Sans lever la main. Sans attendre un tour de parole. Vous ne m'avez pas regardée, pas vraiment. Plutôt, vous avez regardé vers moi, votre regard tombant juste à côté, dans le vide à côté de moi, là où il n'y avait personne. Vous m'avez donné l'impression d'une nonchalance, à demi-affalé sur votre chaise, presque en retrait de l'assemblée. Et en même temps, votre ton, les mots précipités, disait qu'il y avait urgence. Le torse bien appuyé contre le dossier, votre tête légèrement tirée vers l'arrière, vous avez parlé depuis la position de celui qui est au-dessus de tout, qui a tout compris et qui arrive pour nous poser la question qui tue : « Mais qui est derrière cette domination des femmes ? Qui, mais qui en est responsable ? »

Un léger frémissement a parcouru les membres du public. Assise à la table, devant, le micro dans la main, je suis restée muette. Je vous ai regardé, vous qui ne me regardiez pas, et j'ai attendu. Dans ma tête, j'ai tourné votre question dans tous les sens, essayant de voir si elle était sincère ou s'il s'agissait d'un appât, si c'était la manifestation, naïve et humble, d'un manque de savoir, ou l'expression du mépris, comme si ce que vous vouliez vraiment dire c'était : « Qui est derrière cette *soi-disant* domination des femmes ? » Si, au lieu d'avoir vraiment envie d'être éclairé, vous étiez en train de me tirer dans l'arène, m'inciter à me battre, à me défendre.

Brisant mon silence, j'ai répondu à votre question par une question : « Êtes-vous en train de me demander de vous expliquer ce qu'est le patriarcat ? » J'ai ri un peu et devant votre regard qui maintenant m'avait trouvée et se lovait dans l'affront, je vous ai renvoyé aux milliers de recherches menées, aux études statistiques, aux essais, aux manifestes, à toute une encyclopédie que vous prétendiez ne pas connaître. Je vous ai dit que je n'avais rien à expliquer, rien à prouver qui ne l'ait déjà été, maintes fois. J'ai refusé de formuler une réponse à votre question, mais néanmoins… j'ai répondu. J'ai tenu compte de votre présence.

J'ai envie de dire que je me suis fait avoir, mais en vérité, je me suis laissé prendre. Et moins par vous que par une culture qui m'a bien appris mon rôle. Malgré l'âge que j'ai, les années écoulées, et mes propres positions, souvent radicales, en matière de féminisme, je ne vous ai pas envoyé promener, je n'ai pas haussé le ton, je ne vous ai pas humilié, je n'ai pas non plus fait comme si vous n'existiez pas. Le pire que j'ai fait, c'est de me moquer, un peu, de sourciller en vous mitraillant une réponse teintée d'exaspération. Alors que j'aurais dû ne pas répondre. Il aurait fallu que je refuse de répondre, absolument. Il aurait fallu que moi aussi, comme vous, Monsieur, je laisse tomber mon regard à

côté. Que je ne m'attarde pas à votre question. Que je ne la considère pas. Que je vous fasse ce qu'on fait aux femmes depuis toujours : vous effacer, vous invisibiliser, pour que vous ne comptiez pas.

Il n'y a pas que des mecsplicateurs, dans ce monde, ceux qui nous expliquent la vie, qui savent tout et mieux que nous. Ceux qui nous interrompent avant qu'on ait fini de parler, qui finissent nos phrases, qui font mine de nous écouter ou de lire nos livres alors qu'au lieu de s'intéresser vraiment à nos mots, ils collent dessus un ensemble de préjugés, certains de savoir à l'avance ce qu'on va dire avant même d'avoir lu ou écouté. Non, Monsieur, il n'y a pas que les mecsplicateurs, il y a aussi les questionneurs, ceux qui, comme vous, posent des questions impossibles, des questions qui sont des fausses routes, le coup d'une queue de billard pour nous faire dévier. Vous êtes, Monsieur, comme ces détectives qui, lors d'un interrogatoire dans une salle lugubre d'un poste de police, posent des questions qui sont des exigences de preuves, une série de petits cailloux vers un verdict de culpabilité. De quoi, à vos yeux, sommes-nous coupables sinon de vouloir briser l'harmonie de ce monde tel que vous le connaissez et souhaitez le conserver ? Nous sommes coupables de réclamer l'égalité, d'exiger la justice. Nous sommes coupables de vous renvoyer, sans cesse, l'image-témoin de corps de femmes violés, battus, assassinés. Et vous, Monsieur, de quoi êtes-vous coupable ?

J'écris ces mots au lendemain du 15 mars et de la grève planétaire organisée et menée par les adolescent·e·s pour l'avenir de l'humanité. J'écoute Greta Thunberg, l'instigatrice de cette grève, accusant les politiciens, ce *boys' club* de leaders, de prendre des décisions politiques de manière à être, devenir ou rester populaires, et à qui elle dit qu'elle se fout d'être ou non populaire : « *I don't care about being popular* ». Cette phrase, je la reprends pour moi, entendant chez cette jeune femme un rappel. Les militant·e·s, quelle que soit la cause, et donc aussi les féministes, ne feront jamais l'unanimité parce qu'iels disent des choses qu'on ne veut pas entendre.

Greta Thunberg reproche aux politiciens d'être incapables de « *tell it like it is* », parce que le dire clairement, crûment, c'est-à-dire pour que ça compte, consisterait à s'engager vraiment. Les féministes, comme nos enfants qui luttent pour l'environnement, ont pour mission de dire les choses telles qu'elles sont, sans filtre, sans baume. Parce qu'au point où on en est, la prudence est une erreur. Ça ne sert à rien de vous préserver, ça ne sert à rien d'enfiler des gants blancs dans l'espoir que ce soit plus efficace que de marteler du poing. J'écoute Greta Thunberg et je l'entends. Je me demande comment c'est possible que des adultes ne voient pas que quand ces adolescent·e·s descendent dans la rue au lieu d'aller à l'école, c'est une manière de marquer leur absence, de rendre visible leur disparition. Regardez, les chaises sont vides, à l'image de ce que sera ce monde si rien n'est fait. Un monde où il n'y aura plus d'enfance.

Quand on lui dit qu'au lieu de faire la grève, elle devrait aller à l'école et devenir une scientifique environnementale, Greta Thunberg répond qu'on ne manque pas de connaissances ; on manque de volonté. On sait ce qu'on doit faire, on le sait depuis une trentaine d'années, mais on fait comme si on ne savait pas, comme s'il fallait encore plus de preuves, toujours plus de preuves, manière d'empêcher les choses d'avancer. Voilà de quoi votre question est le symptôme, Monsieur. Vous savez, mais vous ne voulez rien savoir de ce que vous savez, vous n'en avez rien à faire. Au moment où vous demandez qui est responsable de la domination des femmes, vous savez déjà la réponse. Votre intention n'est pas d'en savoir plus, mais de me faire perdre mon temps. Vous voulez me déconcentrer en m'incitant à faire marche arrière, refaire le trajet à l'envers, prise par le doute et l'incertitude. Stopper mon élan et m'empêcher d'avancer.

Le jour du 8 mars, j'ai lu, sur l'affiche d'une manifestante, un slogan qui disait : *Les hommes ont bien de la chance qu'on se batte pour l'égalité et non pour la vengeance.* Votre question, Monsieur, signe votre refus de me considérer comme une égale. Je n'ai d'autre choix que de faire l'école buissonnière, et la grève de vous. Vengeance pacifique : ne pas vous voir, ne pas vous écouter, ne pas vous permettre de compter. Désormais, la chaise vide sera celle où vous vous trouvez. **àbi**

PIERRE VALLIÈRES : L'IMPATIENCE DU REBELLE

Jacques Pelletier

Disparu il y a 20 ans, Pierre Vallières, figure mythique des années 1960-1980, a sombré dans l'oubli. Ses compagnons d'armes de l'époque ne l'évoquent plus guère et les plus jeunes ne connaissent de lui que l'expression « Nègres blancs d'Amérique » qu'il a popularisée dans son livre le plus célèbre et qu'ils jugent discutable à la lumière des débats d'aujourd'hui.

Il s'agit pourtant d'une des figures intellectuelles les plus intéressantes de son temps. C'est l'un des rares, sinon le seul, à ne pas disposer d'une formation universitaire sanctionnant l'appartenance « naturelle » à ce milieu. C'est également l'un des rares, sinon le seul, à être demeuré un intellectuel activement engagé et un militant du début à la fin de son parcours, implication qui a emprunté plusieurs formes, de l'action armée dans le Front de libération du Québec (FLQ) à l'activisme pacifiste, mettant en accord jusqu'au bout sa pensée et son action.

Cette trajectoire atypique est reconstituée magistralement dans la biographie que lui a consacrée récemment Daniel Samson-Legault et qui met bien en lumière l'ensemble de ce parcours, largement méconnu à l'exception du passage au FLQ et du ralliement au Parti québécois au début des années 1970[1]. Il y a en effet un avant et un après de cet épisode central auquel on ne saurait réduire l'ensemble de la vie et de l'œuvre de ce rebelle aux multiples causes.

LES PREMIERS ÉMOIS

Contrairement à ce qu'a laissé entendre Vallières dans le livre qui l'a rendu célèbre, sa famille est de condition modeste davantage que pauvre. Le père, Rolland, est vendeur d'assurances un temps, représentant pour les machines à coudre Singer ensuite, machiniste enfin aux usines Angus durant une vingtaine d'années où il jouit de bonnes conditions de travail et d'un salaire décent dans une entreprise alors florissante.

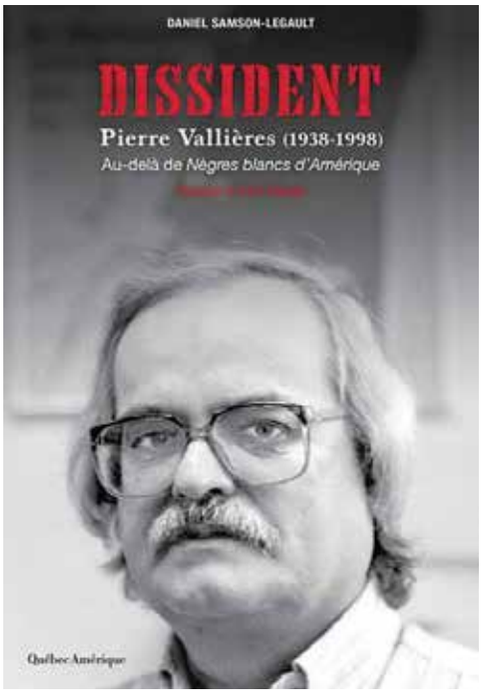

Cela lui permet de passer de la condition de locataire dans les quartiers du Plateau et d'Hochelaga au statut de propriétaire à Longueuil-Annexe sur la Rive-Sud, qui connaît un développement exponentiel au cours de l'après-guerre. C'est, note le biographe, « *une terre en friche, un Far West de spéculateurs* », régi par la loi du plus fort, dans lequel la petite pègre s'affiche sans gêne, un milieu de délinquants dans lequel on fait son apprentissage dans les bagarres de rues.

Ce qui distingue Vallières dans ce milieu, y compris à l'école secondaire et au collège qu'il peut fréquenter grâce à une bourse de l'Œuvre des vocations, c'est son vorace appétit de lecture. Il dévore en effet Antoine de Saint-Exupéry, Malraux, fasciné par *L'Espoir* et la guerre civile espagnole qui devient pour lui une référence mythique, Dostoïevski, Camus, Sartre et les romanciers américains contemporains. *La nausée* de Sartre, notamment, est pour lui une révélation et c'est en s'inspirant de ce roman existentialiste qu'il écrit à 17-18 ans des romans dont *Noces obscures*, qu'il fait parvenir à Gaston Miron, alors éditeur de l'Hexagone, qui ne dispose pas des ressources financières pour le publier, mais qui l'encourage à écrire.

Que nous apprend donc ce récit fondateur en quelque sorte sur le jeune Vallières de ces années et sur la société dans laquelle il cherche sa voie (et sa voix) dans la douleur et les tourments ?

Bien que d'inspiration et de nature autobiographiques, *Noces obscures*[2] est pris en charge par une narration à la troisième personne, focalisée sur le personnage du jeune héros, Roger Millaire. Cette narration, fragmentée, pointilliste, et en cela très moderne, comporte par ailleurs plusieurs monologues qui nous font pénétrer dans sa conscience sans interférence « objective » si l'on peut dire. Le roman donne l'impression d'être d'abord et avant tout une confession, un récit, sinon carrément autobiographique, du moins autofictionnel, mettant largement à contribution l'expérience vécue d'un auteur qu'on sent très proche d'un héros dans lequel il semble se dédoubler pour l'essentiel, ce que Vallières confirme d'ailleurs dans l'avant-propos du roman.

Au fil de ses expériences de travail (dans une entreprise de confection de

jupes pour dames) et de ses aventures amoureuses décevantes, Roger Millaire en vient à se sentir de trop dans un univers hostile qui ne lui fait pas de place et qui ne saurait satisfaire l'exigence d'absolu, «*d'affranchissement total*» qui l'habite et qui seul pourrait répondre au «pourquoi» qui le hante sans répit : «*N'y a-t-il rien à savoir, rien à connaître, rien à comprendre ?*, se demande-t-il obsessionnellement. *Rien qui puisse donner un sens à la vie ?* »

C'est pour échapper sans doute à ce sentiment d'échec du héros et du ratage de son propre projet d'écriture, qui demeure non publié, que Vallières va se tourner vers l'engagement religieux pour incarner son désir d'absolu et de dépassement. Il s'inscrit au noviciat chez les franciscains, où il vit à fond une expérience d'ordre mystique, tout en s'initiant à la philosophie thomiste (alors dominante), mais aussi à la philosophie moderne, sous la supervision entre autres du père Constantin Baillargeon qui lui sert de guide[3]. L'aventure dure trois ans (1958-1961), Vallières y mettant abruptement fin au moment où il allait prononcer ses vœux définitifs.

> J'ai choisi l'écriture comme d'autres choisissent un révolver. [...] J'ai décidé d'écrire pour dénoncer publiquement la situation qui était faite au milieu dont je suis issu.
>
> ENTREVUE AVEC JEAN ROYER, *LE SOLEIL*, 28 MAI 1977

C'est un épisode dont on ne devrait pas sous-évaluer l'importance. D'une part parce qu'on en retrouvera une sorte d'écho et de prolongement dans le retour à Dieu des années 1980 et d'autre part parce que Vallières y fait une expérience de la vie communautaire qui influencera fortement sa conception d'un socialisme des égaux et de partage qui l'animera par la suite dans ses divers engagements.

LE TEMPS DE L'ACTION

Après un court séjour en France qui suit l'aventure religieuse et qui le déçoit aussi pour d'autres raisons, et notamment pour l'impuissance de la gauche et en particulier des communistes qui ne sont plus pour lui des révolutionnaires, il rentre au Québec où, grâce à Gérard Pelletier, il devient journaliste à *La Presse*, ce qui le met en contact avec le milieu intellectuel et politique qui connaît alors un dynamisme nouveau. Il devient collaborateur de la revue *Cité libre* dont il sera un temps le codirecteur avec le journaliste Jean Pellerin, un fidèle de la direction précédente, incarnée notamment par le tandem Pelletier/Trudeau.

Vallières y publie d'abord des textes philosophiques sur le sens et les finalités de la vie, réflexion qui s'inscrit dans la filiation de ses textes rédigés au noviciat, puis passe assez rapidement à l'écriture de textes davantage engagés politiquement. Il se radicalise, critiquant vigoureusement les positions réformistes de *Cité libre* et prêche de plus en plus résolument la « révolution socialiste » comme la plupart des collaborateurs qu'il a attirés à la revue. Cela va entraîner bientôt son renvoi comme directeur de même que le départ de la majorité des nouveaux rédacteurs qu'il a recrutés.

Vallières ne rejoint toutefois pas la revue *Parti pris*, créée à l'automne 1963, comme on aurait pu s'y attendre, ou encore le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), la revue comme le mouvement accordant à ses yeux priorité à la lutte indépendantiste plutôt qu'à la révolution socialiste. Avec Charles Gagnon et quelques amis, il fonde plutôt l'éphémère revue *Révolution québécoise* tout en rejoignant le Mouvement de libération populaire (MLP), bras politique de *Parti pris*. Membre actif de cette organisation, il en devient bientôt un permanent rémunéré tout en entretenant des contacts avec des membres du FLQ, qu'il rejoint en 1965.

Vallières y crée bientôt, avec Charles Gagnon notamment, un nouveau réseau, davantage ancré à gauche que les précédents, centré sur les appuis aux grèves plutôt que sur les attentats contre les symboles du colonialisme. Au sein du FLQ, il semble avoir joué un double rôle : celui d'intellectuel en rédigeant des articles pour *La cognée,* publication clandestine du groupe ; et celui d'activiste en organisant des actions en appui à certaines luttes syndicales. C'est dans le cadre de ces actions que deux personnes, dont un jeune membre de la cellule, vont trouver la mort, entraînant une action répressive qui va se solder par le démantèlement du réseau.

Vallières, bientôt rejoint par Gagnon, se réfugie alors à New York, se rend à la police et rédige en prison, en quelque mois, le livre qui va le rendre célèbre. *Nègres blancs d'Amérique,* écrit dans un moment de fièvre et d'excitation stimulé par l'enfermement carcéral, se présente sous la forme d'un essai autobiographique qui raconte essentiellement la naissance d'un « terroriste » à même sa trajectoire familiale et sociale. C'est à la fois un témoignage passionnant et le portrait d'une époque en pleine ébullition.

Sur le plan proprement politique, le livre apparaît cependant lacunaire. Vallières conçoit le développement du mouvement révolutionnaire comme une expansion de réseaux de militants appelés à se donner une direction d'ensemble tout en n'empruntant pas le modèle du parti centralisé léniniste qui répugne à son esprit libertaire.

Durant les années de prison qui suivent, aussi marquées par un retentissant procès, Vallières procède à une autocritique de l'expérience du FLQ qui lui paraît avoir emprunté une voie ne pouvant déboucher que sur un échec, qui culminera avec la Crise d'octobre 1970. Il rompt avec cette option et prône le ralliement au Parti québécois désormais perçu comme la «*principale force stratégique*», écrit-il dans *L'urgence de choisir,* de la révolution québécoise en marche, et qui serait donc «*objectivement progressiste et révolutionnaire*[4]».

Cet enthousiasme ne dure pas longtemps face au processus de normalisation qui affecte le parti sous l'influence de la couche des experts et technocrates qui en prennent alors le contrôle et l'engagent sur une voie résolument réformiste et étapiste. Si bien que Vallières quitte ▶

le parti de manière définitive dès 1974, mettant fin à son engagement politique de type institutionnel, et critiquant férocement le PQ dans les ouvrages qu'il publie au cours des années suivantes en l'associant au néolibéralisme dont il serait une incarnation locale.

LA DERNIÈRE BOUCLE

L'implication dans le monde social va emprunter désormais d'autres formes.

Dès le début des années 1970, Vallières est séduit par la contre-culture, par les valeurs alternatives et par les nouvelles façons de vivre qu'elle propose, dont les communes auxquelles il se joint lui-même un temps, attiré par leur nature libertaire et libertine !

En parallèle, il s'engage dans l'action citoyenne, notamment dans une expérience d'animation à Mont-Laurier, qui sera suivie par plusieurs autres dans diverses régions du Québec, l'Estrie et Charlevoix notamment, où il sera lié à un projet de coopérative agricole. Il saisit alors l'importance de l'action locale et décentralisée en direction des défavorisés et des marginaux et en collaboration avec eux par-delà les formes instituées et ritualisées du politique. Il est confronté de près à la maladie mentale dans l'expérience du café Nelligan, lieu d'expérimentation alternatif, et à la pauvreté du quartier Centre-Sud où il vit, pauvreté qu'il dénonce dans un journal local, *La criée.*

> Rien n'a changé, je continue à être hors-cadre, hors-circuit, en marge, c'est ma seule constante.
>
> ENTREVUE AVEC NATHALIE PETROWSKI, *LE DEVOIR,* 7 MAI 1984

Il se joint enfin à des groupes de chrétiens progressistes, se réclamant de la théologie de la libération, dont certains sont prêtres ouvriers et d'autres engagés dans les groupes populaires. Il collabore à la revue *Vie ouvrière,* publication de l'aile militante, progressiste, de l'Église. Dans sces lieux, il découvre une pratique communautariste de la vie en société qui préfigure un modèle qu'il espère devenir celui de la collectivité dans son ensemble et qui présente en cela un caractère utopiste.

Tout cela apparaît très cohérent avec ce que l'on pourrait appeler son « retour à Dieu » au milieu des années 1980, que Vallières évoque à la toute fin des *Héritiers de Papineau*[5], qui ne signifie en rien un ralliement à l'Église et à ses fastes, mais une nouvelle incarnation du sens de l'absolu qui l'habite depuis toujours.

Vallières ne déserte donc pas ce monde et ses luttes pour un modèle idéalisé et désincarné comme en témoignent ses derniers combats lors de la Crise d'Oka en 1990, où l'appui aux Autochtones n'allait pas de soi, de même que son intervention dans le conflit bosniaque. Il se rend à Sarajevo deux fois non pas pour combattre à ce stade de sa vie, mais essentiellement pour témoigner. On sait qu'il en reviendra définitivement brisé, réduit à l'impuissance, voué au silence par la maladie, elle-même sans doute le résultat d'une vie conduite dans la dépense et l'excès.

En guise de conclusion, je reprends, sous une forme abrégée, ce que j'ai écrit sur lui au terme du « tombeau » que je lui avais consacré peu après sa disparition.

Du début à la fin de son parcours, deux valeurs paraissent avoir animé Pierre Vallières : la liberté et la justice. C'est le désir d'une liberté totale pour lui-même qui l'a conduit à une option résolue en faveur de la justice pour tous, de sa première adhésion au personnalisme dans les années 1950 jusqu'à l'implication en Bosnie au milieu des années 1990. C'est à partir de ce double souci qu'on peut comprendre la signification de ses engagements multiples qui, derrière leurs apparences parfois contradictoires, s'inscrivent tous dans une vision du monde unifiée et cohérente.

Autodidacte, franc-tireur, intellectuel d'abord préoccupé par l'action, Vallières a produit une œuvre essentiellement consacrée aux questions que celle-ci implique, liée davantage aux conjonctures immédiates qu'aux phénomènes historiques et sociologiques de longue durée.

Vallières est surtout un témoin et un témoin encombrant, dérangeant. Les témoins et les acteurs de cette trempe sont rares et les puissants de ce monde souhaitent qu'on les oublie, de peur qu'ils ne deviennent des exemples à suivre pour une jeunesse qui cherche sa voie. Vallières a en effet incarné dans sa génération la figure de l'intellectuel prophétique, visionnaire, de l'insurgé que le spectacle du monde afflige et qui ne se résigne pas. Or, c'est précisément pour cette raison qu'il s'avère toujours une source d'inspiration stimulante pour ceux et celles qui, aujourd'hui, cherchent à s'orienter dans un monde caractérisé par les inégalités et les injustices et qui demeure plus que jamais à transformer. ab

1. Daniel Samson-Legault, *Dissident, Pierre Vallières (1938-1998). Au delà de* Nègres blancs d'Amérique, Montréal, Québec Amérique, 2018.

2. Pierre Vallières, *Noces obscures,* roman écrit en 1955, publié en 1986, par L'Hexagone, Montréal. Je condense ici une analyse développée dans mon chapitre « L'imprécateur : tombeau de Pierre Vallières », publiée dans *La gauche a-t-elle un avenir ?,* Montréal, Éditions Nota bene, 2000, p.127-171.

3. Constantin Baillargeon, *Pierre Vallières vu par son « professeur de philosophie »,* Montréal, Médiaspaul, 2002. Le livre contient des textes écrits par Vallières durant cette période qui sont révélateurs de la facette religieuse de sa personnalité et de la force de sa pensée proprement philosophique.

4. Pierre Vallières, *L'urgence de choisir,* Montréal, Éditions Parti pris, 1971, p.35

5. Pierre Vallières, *Les héritiers de Papineau,* Montréal, Éditions Québec/Amérique, Montréal, 1986.

GRÈVE DES STAGES

Photo : André Querry
Texte : Valérie Beauchamp

Partout au Québec, les mobilisations se poursuivent en faveur de la rémunération des stages ainsi que leur inclusion dans la Loi sur les normes du travail. Plusieurs associations étudiantes se sont dotées d'un mandat de grève générale illimitée qui pourrait être utilisé prochainement si le gouvernement n'agit pas rapidement. Le 7 mars dernier, des centaines d'étudiant·e·s se sont retrouvé·e·s dans la rue. Les promesses de consultation faites par le gouvernement Legault sont loin de susciter l'enthousiasme dans les rangs étudiants, notamment en raison du fait que l'État semble pencher en faveur d'une compensation plutôt qu'une réelle rémunération. ab

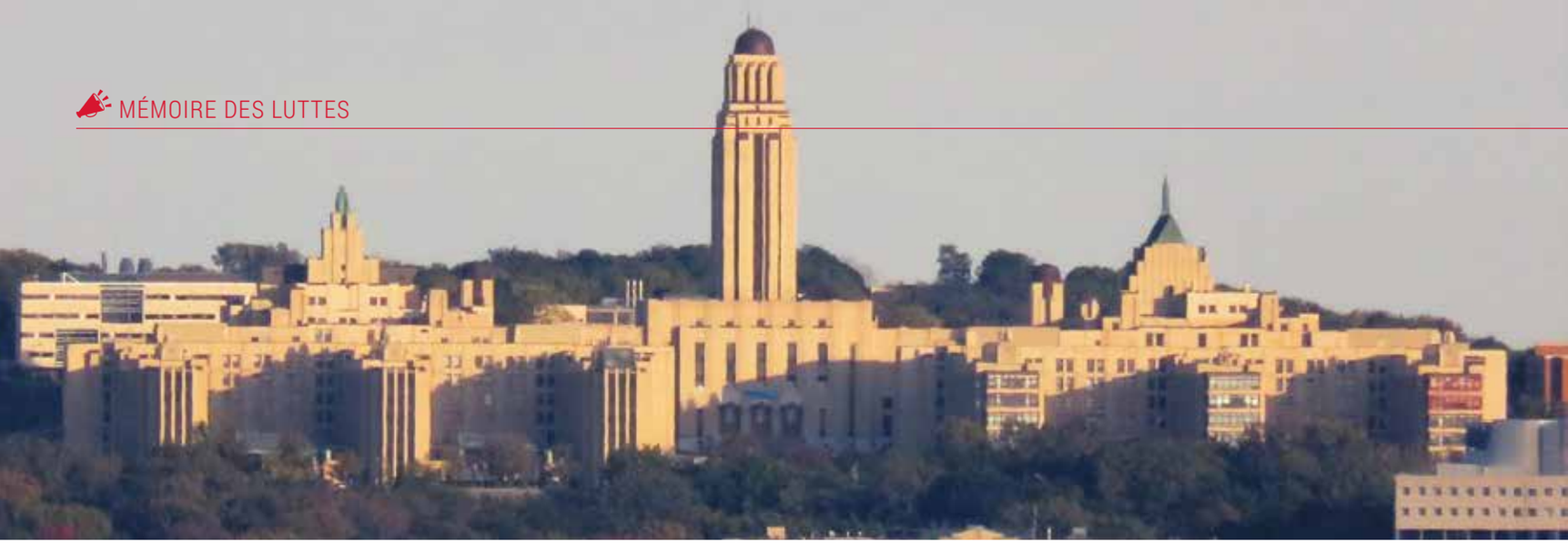

Photo : Wiki Commons (CC BY-SA 2.0).

LES ÉTUDIANT·E·S INTERNATIONAUX

LA RÉSONANCE D'UNE HISTOIRE OUBLIÉE

Daniel Poitras

Migrant·e·s transitoires et parfois vaches à lait des universités québécoises, les étudiant·e·s internationaux passent volontiers sous le radar des médias, des chercheurs et des chercheuses malgré leur nombre croissant – entre 30 000 et 40 000 chaque année depuis depuis 2010 – et leur importance grandissante dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur.

Cette présence ne date pas d'hier : dès l'après-guerre, ils et elles étaient des milliers à venir de plus de 70 pays, à s'impliquer dans leur milieu et, pour certain·e·s, à y élire domicile. On en sait pourtant très peu sur leur cheminement, leur expérience et leur influence, hormis le spectaculaire événement qui a eu lieu au collège Sir Georges William en 1969, où des étudiant·e·s internationaux ont occupé des locaux informatiques pour protester contre le racisme avéré de l'un de leurs professeurs[1]. Leur absence de l'histoire du mouvement étudiant n'est pas anodine et ne s'explique pas par l'absence de sources ou de traces ; elle renvoie plutôt à ce qu'une société exclut – ces *autres* à l'appartenance perçue ou construite comme ambiguë – pour se penser et se refléter. Objets d'histoire, les étudiant·e·s internationaux ont également été des sujets : malgré les embûches pour se faire reconnaître et entendre, ils et elles ont transformé les campus en hauts lieux de diversité culturelle et ont amorcé des débats sur des enjeux tels que la discrimination systémique, l'inclusion des autres dans la mémoire collective et la responsabilité de la majorité dans un contexte de diversité. À cet égard, leurs voix et les réactions qu'elles ont provoquées gagnent aujourd'hui une résonance particulière[2].

Si leur histoire est méconnue, c'est qu'elle se déroulait en parallèle du grand récit émancipateur du Québécois francophone blanc auquel s'est donné corps et âme le mouvement étudiant. La trame narrative est connue : à l'ère de la décolonisation et de la Révolution tranquille, ces Québécois·es revendiquaient le statut de minorité opprimée socialement et nationalement, ce qui laissait dans l'ombre – au-delà de la légitimité des luttes en jeu – plusieurs groupes qui n'entraient pas dans l'équation et se retrouvaient plus ou moins invisibilisés, comme les peuples autochtones, les minorités culturelles et, dans une certaine mesure, les femmes. Alors que la déconstruction douloureuse de ce récit identitaire, qui a cristallisé l'expérience de plusieurs générations, est entrée récemment dans une nouvelle phase (pensons aux réactions à *SLĀV* et *Kanata*, entre durcissement et *mea culpa*), le recours à l'histoire est plus que jamais nécessaire pour comprendre comment ce récit s'est sédimenté et a durci avec le temps. Et comment son relâchement et son actualisation sont susceptibles d'ouvrir et le passé et le futur.

« AU SERVICE DES ÉTUDIANTS ET DE LA NATION »

Au début des années 1960, le mouvement étudiant a le vent dans les voiles. Auréolé par sa lutte contre le duplessisme, il est en phase avec les grands thèmes de la Révolution tranquille (modernisation, démocratisation, émancipation). C'est le campus de l'Université de Montréal qui constitue son terrain le plus dynamique et qui produit ses militants les plus convaincus. Grâce à l'influente Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM) et au journal universitaire le plus progressiste au pays (*Quartier latin*), tout semble en place pour diffuser la grande idéologie de l'époque :

le syndicalisme étudiant. L'objectif est de transformer les étudiant·e·s en « travailleurs et travailleuses intellectuel·le·s » et d'en faire une force sociale incontournable. Cette idéologie ratisse large et sert aux étudiant·e·s à se projeter comme allié·e·s du mouvement ouvrier et syndical, des mouvements de libération nationale et de divers mouvements internationaux. Cette volonté d'expansion et d'intégration des luttes se manifeste notamment dans l'ambition des leaders étudiant·e·s de parler *au nom* ici de l'ensemble des étudiant·e·s et de la jeunesse, voire de la nation. L'AGEUM entend être à la hauteur de son leitmotiv: « *Au service des étudiants et de la nation.* »

Dans ce contexte d'unanimisme apparent, que certains ont appelé l'âge d'or du mouvement étudiant, on entendait pourtant parfois des paroles étrangères et discordantes. Dans l'ombre de la puissante AGEUM, les étudiant·e·s internationaux avaient décidé en 1959 de former leur propre association (Cosmopolis) afin de se donner des représentant·e·s et une voix propre. Composée une année d'un Libanais, d'un Gabonais, d'un Saoudien, d'une Allemande et d'un Vietnamien, et l'année suivante d'étudiant·e·s de nationalités différentes, l'association est devenue un lieu de négociation et de réflexion interculturel. Elle a aussi servi de catalyseur pour ébaucher une critique des prétentions du mouvement étudiant québécois (blanc et largement masculin) et pour le confronter publiquement. D'abord un sous-comité dans l'AGEUM, Cosmopolis a vite revendiqué davantage d'autonomie et de reconnaissance.

« CHAMBRES POUR ÉTUDIANTS DE COULEUR »

Ces revendications avaient toutefois beaucoup plus qu'une fonction symbolique; elles attiraient l'attention sur la situation précaire de plusieurs étudiant·e·s internationaux, qui se retrouvaient isolé·e·s sur le campus et dans une ville qui s'en méfiait ou les ignorait. Certain·e·s étaient à la merci de logeurs racistes ou abusifs, d'autres souffraient de problèmes de santé mentale dus au choc culturel et à l'isolement, alors que d'autres encore croupissaient dans des chambres miniatures ou insalubres. La majorité ne bénéficiait pas de réseaux d'entraide. L'une des causes de cet isolement était la discrimination larvée du monde universitaire, qui prenait parfois une forme structurelle. En 1962, une enquête révélait qu'environ 20 % des logeurs et logeuses inscrit·e·s sur la liste du Service de logement de l'université faisaient preuve de discrimination. Pour aggraver la situation, le Service demandait aux logeurs et logeuses leur préférence ethnique et leur permettait de cocher, dans le formulaire, « *chambres pour étudiants blancs* » ou « *chambres pour étudiants de couleur* ». Devant l'AGEUM et les autorités universitaires, qui peinaient à reconnaître l'existence même d'une discrimination, Cosmopolis a décidé de hausser le ton en demandant une réforme du Service, des services universitaires adaptés aux étudiant·e·s internationaux et un statut particulier dans l'AGEUM.

Face aux exigences des étudiant·e·s internationaux qu'elle croyait pourtant tout naturellement représenter, l'AGEUM a d'abord réagi avec irritation: « *Vous avez les mêmes droits que les autres !* », rétorquait son président à l'aide d'un argument légaliste souvent utilisé par les étudiant·e·s locaux pour se dédouaner de toute responsabilité: « *Nous représentons tous les étudiants et toutes les étudiantes, sans traitement de faveur* », disait l'AGEUM en substance. Mais le président ajoutait, sur un ton qui trahissait le paternalisme de l'association et le primat accordé au *nous d'abord*: « *C'est parce que l'AGEUM contribue à bâtir le Québec que les étudiants étrangers peuvent penser s'y établir et profiter de notre expansion.* » À cela, Cosmopolis répliquait: l'association prétend s'occuper de nous, mais un par un, de façon atomisée, sans reconnaître nos besoins particuliers et sans admettre que nous avons besoin d'une double représentation, sous l'AGEUM et sous Cosmopolis. N'y aurait-il pas là, avançait son président, le Gabonais Edzodzomo Ela, « un faux libéralisme » par lequel on revendique des droits collectifs (pour les Québécois·es francophones), mais en refusant de les admettre pour les autres groupes? Habile, le président tendait également la perche à l'AGEUM en lui proposant d'intégrer pleinement Cosmopolis dans l'aventure collective du syndicalisme étudiant et de la francophonie internationale.

La campagne de Cosmopolis a fini par porter ses fruits. Subissant une mauvaise presse et critiquée de l'intérieur, l'AGEUM a finalement cédé: au milieu des années 1960, elle faisait campagne contre le Service de logement, elle défendait les droits de séjour des étudiant·e·s internationaux face aux gouvernements provincial et fédéral et elle octroyait enfin à Cosmopolis le statut de comité particulier doté d'un budget propre. L'aventure allait cependant pendre fin en 1969 à la suite du sabordage de l'AGEUM dans la foulée de la désinstitutionnalisation du mouvement étudiant.

Si cette histoire résonne aujourd'hui, c'est qu'elle mettait en scène, sous la forme d'un microcosme, la reconnaissance de l'*autre* dans un espace partagé et animé par des enjeux communs, mais devenu un carrefour de cultures et de trajectoires diverses. L'unanimisme recherché et projeté par les étudiants locaux dans le sillage du récit émancipatoire des Québécois·es francophones s'est trouvé miné par les voix et les revendications de ces *autres* qui aspiraient à un statut (plus exploratoire que figé) de compagnons et compagnes, mais qui étaient habité·e·s par une autre mémoire et d'autres repères. « *Assumons notre fondamentale ambiguïté* », écrivait Vu Huu Quang à propos de la condition des étudiant·e·s internationaux. Et si la phrase était aussi destinée aux étudiants locaux majoritaires, appelés à précipiter le deuil d'un récit collectif univoque ? âbi

1. Sur ces événements, voir la semaine commémorative organisée à l'Université Concordia : protestsandpedagogy.ca.

2. Pour un portrait d'ensemble, voir Daniel Poitras, « *Les métèques grondent dans la cité. Les étudiants étrangers face au syndicalisme étudiant au Québec (1954-1968)* », Recherches sociographiques, vol. 58, no 3, 2017, p.629-658.

DOSSIER

LES NOUVEAUX HABITS DE L'IMPÉRIALISME

Coordonné par Valérie Beauchamp, Amélie Nguyen et Ricardo Peñafiel

Dans l'imaginaire collectif, le colonialisme et l'impérialisme sont des concepts dépassés. Ayant pris fin avec les victoires des mouvements de décolonisation victorieux dans le tiers-monde, l'anti-impérialisme ne serait plus que l'apanage de quelques nostalgiques d'extrême gauche voyant la main d'un Empire imaginaire dans tous les conflits nationaux. Le retour, dans les années 1990, de l'idée de décolonisation des esprits est bien souvent taxé, par les courants néoconservateurs, de démonisation de la culture des populations majoritaires opérant une rupture historique qui menacerait «nos» traditions. Les appels à reconnaître la perpétuation des relations coloniales et impérialistes à l'époque contemporaine font naître de funestes passions au sein de populations blanches qui se sentent blâmées injustement. Le discours décolonial est perçu comme du «racisme antiblanc» moralisateur visant à étouffer les voix des majoritaires.

Or, nous ne pouvons échapper collectivement à une remise en question de nos relations avec les territoires non cédés et spoliés dans lesquels nous évoluons à travers le monde. Nous ne pouvons ignorer l'extraction sans fin que nous faisons des ressources des pays sous la domination occidentale. Nous ne pouvons ignorer la violence subie par les peuples dépossédés de leur terre et de leur culture, qu'elle soit physique, symbolique ou économique. Le colonialisme et l'impérialisme se perpétuent à travers le temps et demeurent les piliers les plus solides du capitalisme mondialisé.

Sous de nouveaux habits qui le rendent plus diffus et flexible, au moyen de nouveaux outils, comme les firmes transnationales, un système juridique international complaisant et une adaptation ingénieuse du discours, l'impérialisme poursuit son œuvre dans l'ombre d'une «économie globale».

Ce dossier vise à mettre en évidence l'actualité des concepts d'impérialisme pour comprendre les relations de domination mondiales contemporaines. Les deux premiers textes contestent explicitement ces représentations et réalités de l'impérialisme dans son historicité et dans sa forme actuelle. Les autres textes démontrent les impacts contemporains de la perpétuation des relations coloniales et impérialistes. De la création des frontières à l'intervention et l'aide humanitaires comme visages de l'impérialisme, les ramifications de ce rapport de pouvoir s'étendent bien au-delà de l'extractivisme vu comme sa forme la plus archaïque. Tout autant dans la marchandisation culturelle que dans l'utilisation de la dette comme outil de domination, les formes de l'impérialisme ont évolué, mais restent infiniment violentes pour tous les peuples. à bâbord

Photo : Jesuit Refugee Service.

Plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées en juillet 2018 à Londres pour protester contre la venue de Donald Trump.
Photo : WikiCommons (CC BY-NS 2.0).

UNE DOMINATION AUX MILLE VISAGES

Dominique Caouette*

Il y a parfois de ces idées qui naissent pour décrire et expliquer un état de fait qui semble avoir mille vies, mille visages et renaître à chaque époque sous de nouveaux apparats. L'impérialisme en est une, qui prend aujourd'hui les habits de la mondialisation néolibérale.

Cette notion de mondialisation, beaucoup plus récente et polysémique, est souvent considérée moins chargée politiquement et donne un certain vernis d'inéluctabilité et de grandes avancées pour l'humanité. Pourtant, elle masque des rapports de pouvoir, d'inégalité, de hiérarchie et de domination patriarcale, ce que l'idée d'impérialisme place en son centre. L'acceptation contemporaine de l'impérialisme date de la fin du 19e siècle et provient de l'anglais. Le terme signifie originellement la politique d'expansion coloniale dans le cadre de l'Empire britannique.

L'impérialisme y incarne alors une forme de darwinisme social promu par l'Occident. Comme l'explique Marie-Claude Smouts, Dario Battistella et Pascal Venesson : « *[S]ûres de la supériorité raciale et idéologique de l'Occident, les approches conservatrices de l'impérialisme* [...] *souhaitent l'expansion impériale pour préserver l'ordre social dans les pays les plus développés*[1]. » Ainsi, l'impérialisme « [...] *garantit le commerce et l'accès aux marchés, il assure l'exportation des capitaux et canalise les conflits sociaux en favorisant les migrations*[2]. » Il faudra attendre les thèses critiques et surtout les analyses marxistes du tournant du 20e siècle pour révéler le caractère de domination et d'exploitation inhérent à cette expansion du capitalisme qu'est l'impérialisme. Les formulations marxistes associées aux travaux entre autres de Lénine, Luxemburg et Boukharine viendront préciser les contours de l'impérialisme tel qu'il se déploie avec l'expansion coloniale et la montée des tensions et des conflits entre les puissances impériales européennes. Lénine introduira des concepts qui seront réutilisés par la suite par le néomarxisme, notamment la théorie du système-monde qu'il conçoit comme une structure à deux niveaux formée au sein de l'économie mondiale, où un centre dominant exploitait une périphérie moins développée. De manière clairvoyante, Lénine anticipe la montée en puissance des oligopoles qui contrôlent de plus en plus les économies de chaque pays et qui, n'ayant plus de débouchés à s'approprier, sont amener à rivaliser entre elles pour l'accumulation des ressources planétaires. Cette rivalité grandissante explique en partie les deux grandes guerres du 20e siècle, mais moins la décolonisation et l'émergence économique de certains États que l'on associe aux nouveaux pays industrialisés.

DÉPENDANCE ET SYSTÈME-MONDE

Dans les années 1960, on voit se constituer un courant néomarxiste de l'impérialisme qui souligne les relations d'interdépendance déséquilibrées entre les sociétés dans le système international. Tout d'abord incarnée par l'approche de la dépendance et de l'échange inégal, l'observation centrale de ce courant « [...] *est le contraste flagrant entre l'égalité politique et l'inégalité économique qui caractérise le système international*[3]. » Ces considérations sont graduellement élargies à l'ensemble des relations entre pays industrialisés et pays sous-développés sous l'angle d'analyse de la dépendance de la périphérie par rapport au centre comme cause des inégalités entre pays. Cette inégalité des échanges entre le Nord et le Sud se reflète dans différentes sphères d'activités, que ce soit au niveau commercial, financier, technologique et même socioculturel.

Cette approche sera remise en question et mise à jour par les tenants du système-monde. Cette analyse renouvelée de l'impérialisme propose qu'avec l'extension à l'échelle planétaire du capitalisme, il existe aujourd'hui un seul système socioéconomique mondial dominant, soit le système-monde, défini comme « [...] *un fragment de l'univers englobant à plus ou moins grande échelle non pas plusieurs États, mais plusieurs entités politiques, économiques et culturelles, reliées entre elles par une autosuffisance économique et matérielle fondée sur une division du travail et des échanges*[4]. » Au sein du système-monde capitaliste, il n'existe pas de système politique unique, mais « [...] *une multiplicité de centres de puissance en compétition les uns avec les autres, et où le mécanisme de transfert des ressources est assuré par l'intermédiaire du marché, toujours en faveur du centre*[5]. » Comme l'explique Battistella, ce système mondial s'organise autour de trois groupes d'économie: celles du centre (les économies au sein desquelles sont localisées les productions du secteur tertiaire), la périphérie (les économies du secteur primaire au sein desquelles sont localisées les matières premières extraites pour enrichir le centre) et la semi-périphérie (les économies où se concentre le secteur secondaire, tout à la fois pénétré par le capital du centre sans pour autant disposer d'une base industrielle autonome et jouant un double rôle essentiel, soit de permettre la délocalisation des industries du centre vers un bassin de main-d'œuvre bon marché, mais aussi de faire contrepoids à la tendance à la hausse des salaires au centre).

HÉGÉMONIE ET THÉORIE CRITIQUE

Aujourd'hui, les écrits d'Antonio Gramsci sont venus enrichir la compréhension de l'impérialisme au moment où l'on observe l'extension et l'approfondissement dans une vaste étendue des sphères publiques et privées (on n'a qu'à penser qu'aux GAFA de ce monde – Google, Apple, Facebook, Amazon). Gramsci postule que la bourgeoisie maintient son hégémonie à travers son contrôle sur « [...] *l'ensemble des institutions étatiques, notamment les institutions culturelles productrices d'idées et de valeurs*[6]. » Gramsci fait donc ressortir le rôle et l'influence de l'hégémonie culturelle et idéologique et permet ainsi l'émergence d'une théorie critique des relations internationales. Comme l'explique Diane Éthier, les tenants de la théorie critique avancent que l'hégémonie des États les plus puissants « [...] *repose non seulement sur la puissance économique, financière, politique et militaire de leurs classes dirigeantes, mais sur la capacité de ces dernières d'imposer leurs conceptions idéologiques, leurs normes et leurs valeurs culturelles aux classes subordonnées et aux institutions*[7]. »

NOUVELLES THÈSES SUR L'EMPIRE

Né de la rencontre du militant marxiste engagé et intellectuel italien Antonio Negri et du professeur américain de littérature comparée Michael Hardt, l'ouvrage *Empire* (2000) rompt avec la vision marxiste de l'impérialisme, notamment en avançant la thèse de la fin de l'impérialisme, remplacé par l'Empire. L'Empire n'est plus l'extension de la souveraineté d'un État au-delà de ses frontières, mais « [...] *la manifestation d'une souveraineté globale qui ne reconnaît aucune limite territoriale et qui exerce son pouvoir à travers une multitude d'instances et d'institutions (sans centre spécifique), mais unifiées par une même logique: celle du pouvoir homogénéisant du marché mondial*[8]. »

Plusieurs thèses récentes décrivent aujourd'hui une globalisation impériale qui porterait en elle une colonialité globalisée. Celle-ci aurait pour effet de marginaliser et de supprimer les connaissances, la culture et les voix des groupes subalternes. Face à cette nouvelle colonialité impériale, l'émergence de mouvements et de réseaux auto-organisés autour de la logique de la différence et d'une politique située et conçue au-delà du paradigme de la modernité constitue les bases d'une nouvelle contre-hégémonie. Arturo Escobar, dans son article *Beyond the Third World* (2004), souligne d'ailleurs que la conception d'une « politique située », élaborée par l'autrice féministe J. K. Gibson-Graham, est souvent mise de l'avant par les mouvements féministes et environnementaux ainsi que par ceux et celles qui militent pour des formes alternatives de style de vie, par exemple la simplicité volontaire et la décroissance. Au moment où nous nous interrogeons sur l'avenir climatique de la planète, on peut sans doute voir dans la diversité des initiatives pour une transition climatique et les mouvements de plus en plus multiples et auto-organisés l'essor d'une réponse contre-hégémonique et située face à la globalité impériale, nouvelle incarnation de l'impérialisme. **àbâ**

* professeur agrégé de science politique et directeur du Réseau d'études des dynamiques transnationales et de l'action collective (REDTAC), Université de Montréal

1. Marie-Claude Smouts, Dario Battistella et Pascal Venesson (dir.), *Dictionnaire des relations internationales,* 2e édition, Paris, Dalloz, 2006, p. 287.

2. Ibid.

3. Dario Battistella, *Théories des relations internationales*, 4e édition, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 266.

4. Ibid, p. 272.

5. Ibid.

6. Diane Éthier, Introduction aux relations internationales, 2e édition, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2004, p. 57.

7. Ibid.

8. Leandro Vergara-Camus, « Impérialisme », dans Alex Macleod, Evelyne Dufault, Frédérick Guillaume Dufour et David Morin (dir.), *Relations internationales : Théorie et concepts*, , 3e édition, Outremont, Athéna Éditions, 2008.

Manifestation à New York en janvier 2009 contre le bombardement de la bande de Gaza. Photo : Vanissa W. Chan (CC BY-NS 2.0).

EMPIRE

NOUVEL HABIT DE L'IMPÉRIALISME ?

Ricardo Peñafiel

Au tournant du millénaire, Michael Hardt et Antonio Negri avançaient une thèse assez controversée au sujet de l'avènement d'une nouvelle forme « postmoderne » de domination mondialisée qu'ils nomment « Empire ». Pour ces auteurs, la concurrence belliqueuse entre puissances impériales a fait place à un seul système d'exploitation post-étatique de domination mondialisée.

Selon Hardt et Negri, alors que l'impérialisme était marqué par l'expansion de l'État-nation au-delà de ses frontières, la nouvelle forme de domination capitaliste mondialisée est marquée par l'abolition de l'État-nation. Évidemment, cette thèse n'avance pas la disparition concrète des États, mais le fait que ces États ne contrôlent plus les trois piliers fondamentaux de la souveraineté, soit le pouvoir militaire, politique et culturel. Ceux-ci étant subsumés par les pouvoirs centraux de l'Empire.

Aussi, précisent Hardt et Negri, cet Empire n'est pas états-unien (ou européen), mais simplement capitaliste. Encore une fois, il ne s'agit pas de nier l'immense pouvoir des États-Unis ou leur responsabilité dans l'établissement et le maintien de cet ordre mondialisé. Les auteurs constatent plutôt l'interdépendance de divers pouvoirs transnationalisés (pas nécessairement étatiques) dans la reproduction de ce nouvel ordre global.

En d'autres termes, l'unification des marchés a beau s'être réalisée grâce à une monnaie internationale, une hyperpuissance militaire et des institutions politiques internationales, toutes trois marquées par l'hégémonie états-unienne d'après-guerre, il ne s'agit pas d'un empire états-unien. Même Washington est soumis aux pouvoirs et contre-pouvoirs de ce nouvel espace public mondialisé.

LA BIOPOLITIQUE DE L'EMPIRE

L'émergence et la régulation de ce marché mondial s'accompagnent d'une forme biopolitique de domination.

Reprenant le concept foucaldien de biopouvoir, Hardt et Negri insistent sur le fait que, contrairement au pouvoir étatique, basé sur le monopole de la violence, ou au pouvoir industriel, basé sur la production de marchandises, le nouveau pouvoir de l'Empire s'exerce sur la vie elle-même, c'est-à-dire sur les corps, les consciences et les affects de la population.

Encore une fois, il ne s'agit pas de nier la persistance de l'extractivisme, de la production de marchandises matérielles ou des dispositifs disciplinaires de l'État, mais de prendre acte du fait que la domination s'est étendue à des domaines communicationnels, informationnels, cognitifs et affectifs qui touchent à toutes les sphères de la vie humaine.

EMPIRE, STADE SUPRÊME DE L'IMPÉRIALISME ?

Pourtant, comme le soulignent plusieurs critiques, ce nouvel ordre « impérial », dématérialisé et déterritorialisé, loin d'avoir éradiqué la concurrence entre puissances « impérialistes », engendre encore des guerres pour le contrôle de territoires et de ressources. L'armée la plus puissante au monde affronte d'autres puissances « impérialistes » comme la Russie ou la Chine, autant qu'à des résistances locales « anti-impérialistes ».

Aussi, loin d'avoir aboli les États, le marché global se base sur leur souveraineté et leur monopole de la violence pour imposer à des peuples (in)subordonnés des décisions prises ailleurs et, notamment, dans des forums internationaux au sein desquels les puissances impérialistes pèsent d'un poids démesuré.

La dématérialisation de la production et l'importance acquise par les communications et l'économie du savoir et de l'information, n'empêchent en rien le déplacement de la production industrielle vers le tiers-monde et le retour d'un extractivisme arrachant à la terre et aux peuples du monde les matières premières requises par ladite économie dématérialisée.

Aussi, la financiarisation de l'économie était déjà l'une des caractéristiques de l'impérialisme classique, dont parlait Lénine, comme « stade suprême du capitalisme ». Plutôt qu'un changement de paradigme, « l'Empire » ne serait-t-il pas simplement l'aboutissement de l'impérialisme et du capitalisme, conservant la plupart des leurs « anciennes » articulations ?

PEUPLE(S), CLASSE OU MULTITUDE ?

Le principal intérêt de la thèse d'*Empire* réside davantage dans le changement épistémologique relatif au « sujet de l'histoire » qui peut résister et renverser cette domination impériale. Délaissant les anciennes conceptions du changement social – basées sur le prolétariat, et donc sur les rapports de production, ou sur le Peuple et la Nation, cherchant à libérer les peuples de la domination impérialiste, mais pas de celle de l'État – Hardt et Negri proposent la notion de *multitude*.

La multitude fait référence aux différentes *formes de vie* qui tendent déjà à assumer la reproduction du social indépendamment des tentatives de subordination du capital. S'appliquant à l'ensemble des rapports sociaux, la notion de multitude inclut donc les luttes des travailleurs contre l'exploitation ou des peuples contre la domination étrangère, tout en y ajoutant les luttes des communautés locales contre l'extractivisme, les OGM ou l'accumulation par expropriation, celles des familles des détenu·e·s et disparu·e·s pour la justice et contre l'impunité, des migrant·e·s pour l'universalité du droit à avoir des droits (personne n'est illégal !), des minorisé·e·s ethniques contre le racisme, des diversités sexuelles contre les rapports genrés, et ainsi de suite, toutes les luttes des différentes *formes de vie* résistant au pouvoir autant qu'au biopouvoir par leur refus de se laisser dominer.

Ces luttes sont déjà connectées, en réseaux. Il importe cependant d'analyser leurs articulations et potentialités pour y dévoiler la société de demain, qui pointe déjà à l'horizon, s'autoproduisant sans se faire parasiter par l'Empire du capital, pas plus que par les guerres impérialistes ou par l'État. ab

POUR EN SAVOIR PLUS

Michael Hardt et Antonio Negri, *Empire*, Paris, Exils, 2000.

Michael Hardt et Antonio Negri, *Multitude. Guerre et démocratie à l'âge de l'Empire*, Paris, La Découverte, 2004.

IMPÉRIALISME CULTUREL À L'ÈRE DU CAPITALISME NUMÉRIQUE

Maxime Ouellet, professeur à l'École des médias de l'UQAM

Lors d'un événement organisé par l'Association canadienne des producteurs médiatiques qui s'est tenu à Ottawa le 31 janvier dernier, la PDG de la CBC/Radio-Canada, Catherine Tait, a critiqué la domination de Netflix au Canada en faisant un parallèle entre la plateforme de diffusion numérique américaine et l'Empire britannique.

Si l'on ne peut que se réjouir de voir la notion d'impérialisme culturel ressurgir dans l'espace public, encore faut-il en tracer les origines afin de saisir sa pertinence pour critiquer les rapports de domination à l'ère du capitalisme numérique globalisé.

LA CRITIQUE DE L'IMPÉRIALISME CULTUREL

Prenant appui sur les théories marxistes classiques de l'impérialisme formulées par Lénine et Rosa Luxemburg, ainsi que sur les développements plus contemporains provenant des théories latino-américaines de la dépendance, la thèse centrale des théories de l'impérialisme culturel est que la domination culturelle doit être considérée conjointement avec la domination économique et politique. Ces sphères de la pratique sociale ne peuvent pas être distinguées dans le contexte de l'institutionnalisation de la corporation comme acteur central au sein du capitalisme avancé. En effet, une des conséquences majeures de l'avènement de la corporation au 20e siècle fut de transformer radicalement le rôle social de la culture. Comprise traditionnellement comme un ensemble de valeurs qui confèrent un sens à la pratique sociale, la culture devient une industrie destinée à produire une marchandise spécifique, c'est-à-dire un auditoire dont le « temps de cerveau disponible [1] » est revendu aux corporations afin d'arrimer la logique de surconsommation à celle de la surproduction industrielle.

CONVERGENCE ENTRE LE NOEI ET LE NOMIC

C'est dans le contexte de la domination des corporations multinationales sur les pays périphériques que se développeront les théories anti-impérialistes après la Seconde Guerre mondiale. Ces théories trouveront un écho dans les revendications des pays non alignés à la Commission des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) en faveur d'un Nouvel ordre économique international (NOEI). Ces pays critiquaient principalement le « développement du sous-développement » des pays du tiers-monde généré par la dépendance technologique, commerciale et financière vis-à-vis des multinationales. Parallèlement au NOEI, les pays du Sud formuleront une série de griefs à l'UNESCO, l'organisme des Nations unies chargé des enjeux culturels, critiquant l'impérialisme culturel exercé par les multinationales, pour un Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC). Au départ centré sur la critique des principales agences de presse (Reuters, AFP, UPI, AP) accusées de produire une vision du monde ethnocentriste conforme aux intérêts capitalistes occidentaux, le débat s'est par la suite élargi à l'ensemble des flux informationnels et communicationnels favorisant principalement les pays du Nord. La stratégie des pays du Sud était de lier les revendications du NOMIC et du NOEI, dans la mesure où l'on estimait que si l'opinion publique occidentale était mieux informée de la situation mondiale, elle pourrait être mobilisée en faveur de la création d'un nouvel ordre économique international plus juste et équitable.

Les revendications pour créer un nouvel ordre économique et culturel international recevront une fin de non-recevoir de la part des pays du Nord au tournant des années 1980, dans le contexte où la stratégie de relance néo-impériale américaine s'appuiera sur la transnationalisation des flux informationnels et financiers numérisés. Cette stratégie – qui sera théorisée par Zbigniew Brzeziński, le conseiller du président américain Jimmy Carter, comme la nouvelle diplomatie des réseaux – consiste à influencer les carrefours stratégiques des réseaux diplomatiques grâce au contrôle des flux d'information. Elle sera reprise par le conseiller de Bill Clinton, Joseph Nye, sous le concept de « *soft power* », qui renvoie au pouvoir de séduction opéré par la démocratie de marché américaine. Les principaux acteurs dans cette histoire, les corporations multinationales, se sont en effet appuyés sur la puissance de l'État américain afin d'assurer leur visée expansionniste. Contre les revendications des pays du Sud en faveur d'un nouvel ordre économique international, les États-Unis mobiliseront la doctrine du « *free flow of information* » afin de faire respecter à travers le monde le premier amendement de la Constitution américaine qui garantit la liberté d'expression commerciale aux corporations. En vertu de ce principe, toute tentative de réguler les flux de capitaux brime la liberté d'expression commerciale des corporations, donc la démocratie de marché.

GLOBALISATION ET POST-COLONIALISME

Après l'échec des mouvements de décolonisation, la critique marxisante de l'impérialisme culturel sera remplacée par les approches culturalistes d'inspiration postmoderniste. Rejetant la critique de l'impérialisme culturel en raison de son essentialisme, les théories culturalistes (l'anthropologie culturelle, les *cultural*

Photo : Hans Splinter (CC BY-SA 2.0).

studies, les théories postcoloniales) adopteront une posture relativiste. La globalisation ne serait ni une américanisation, ni une marchandisation, ni une homogénéisation culturelle. Elle permettrait plutôt une hybridation qui résulterait de la capacité des individus à résister au discours dominant. Ces approches comprennent la globalisation essentiellement sous un angle discursif, négligeant ainsi l'analyse des structures économiques et politiques qui contraignent les sociétés à produire de manière illimitée une forme de richesse abstraite : la valeur. Dans ce contexte, le capitalisme serait partie prenante d'un discours essentialiste et binaire axé sur l'Universalisme, la Raison, la Science et l'Individualisme qui ne correspondrait pas à la réalité culturelle des sociétés non occidentales fondée sur la Spiritualité, le Communautarisme et le Particularisme culturel. Le principal angle mort des approches culturalistes est qu'elles ne voient pas que le capital a intérêt à maintenir et à promouvoir une certaine diversité culturelle tant et aussi longtemps qu'il peut la transformer en part de marché, et surtout que les cultures particulières ne formulent pas de revendications politiques qui s'opposeraient à la logique d'accumulation illimitée. La globalisation néolibérale aura paradoxalement pour corollaire une baisse tendancielle de la raison critique. En effet, ces approches relativistes ont repris à leur insu la théorie du « *free flow of information* » qui a légitimé les processus de déréglementation des politiques publiques de communication mises en place par les pays périphériques à l'époque des revendications pour le NOMIC[2].

L'IMPÉRIALISME DES PLATEFORMES À L'ÈRE NUMÉRIQUE

En surestimant la capacité des individus à résister à la domination culturelle, les courants culturalistes ont repris de manière acritique les thèses de Marshall McLuhan portant sur le pouvoir des consommateurs au sein d'un village global qui ressemble de plus en plus à un supermarché des *lifestyles* différenciés. C'est ce même discours qui est promu par les acteurs dominants du capitalisme de plateformes comme les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) ou encore Netflix. Le PDG de Facebook, Mark Zuckerberg, soutient d'ailleurs que la mission de son réseau social est de développer une « infrastructure sociale » qui permettrait de « *donner au peuple le pouvoir de construire* ▶

une communauté globale qui fonctionne pour tous[3] ». Il s'agit notamment d'offrir gratuitement l'accès à Internet aux populations non connectées afin d'accumuler des données personnelles qui permettront d'améliorer les algorithmes des géants du capitalisme de plateformes. Cette stratégie néo-impériale marque une certaine rupture par rapport à l'impérialisme culturel classique puisqu'elle institue une nouvelle modalité de régulation sociale. Cette nouvelle forme de gouvernance algorithmique est d'ailleurs reprise par l'ONU dans son projet *Global Pulse* qui a pour prétention d'utiliser les données numériques harnachées par les GAFAM dans les pays du Sud afin de produire des algorithmes au service du développement durable. Cette nouvelle modalité de gouvernance est profondément dépolitisante puisqu'il ne s'agit plus d'agir sur les causes structurelles des inégalités globales, mais plutôt d'agir de manière préemptive sur les individus défavorisés afin d'amenuiser les effets de la pauvreté grâce à la quantification de l'ensemble des activités sociales désormais numérisées.

Face à cette nouvelle forme que prend l'impérialisme culturel à l'ère numérique, il convient donc de rappeler qu'il existe une riche tradition au sein de la pensée socialiste qui s'appuie sur l'idée que la culture consiste en un universel concret sur lequel doivent s'appuyer les peuples afin de s'émanciper politiquement et économiquement. C'est cette conception internationaliste de la culture qui a inspiré les revendications pour un Nouvel ordre mondial pour l'information et la communication. Elle permet de dépasser les impasses du relativisme culturel promu par les courants postcoloniaux et postmodernes tout comme l'universalisme abstrait du capitalisme globalisé. ab

1. Une référence à la déclaration de Patrick Lelay qui avait déclaré en 2004, alors qu'il était PDG de la chaîne de télévision française TF1, que « ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible ». NDLR.

2. Tristan Mattelart, « Pour une critique des théories de la mondialisation culturelle », *Questions de communication,* nº 13, 2008. En ligne : journals.openedition.org/questionsdecommunication/1831.

3. Maxime Ouellet, « L'Empire de la communication : le fantasme d'une communauté cybernétique », *Liberté*, nº 318, hiver 2017, p. 25-27.

POSTCOLONIALITÉ, POSTMODERNITÉ, *CULTURAL STUDIES* ET DÉCOLONIALITÉ

Le fondement des études postcoloniales est la critique de l'homogénéisation culturelle, au sein de laquelle se trouve non seulement celle de l'américanisation et de la marchandisation, mais aussi celles de la colonisation des esprits et de la domination des corps.

Aussi, bien qu'une grande part des recherches postcoloniales proviennent des études littéraires et tendent à s'intéresser davantage à des textes qu'aux structures économiques, cela ne signifie pas qu'elles ne s'intéressent pas aux structures politiques, puisqu'elles traitent de domination culturelle et de stratégies de résistance.

Certes, ce courant anglo-saxon peut prêter à la critique, comme l'individualisme libéral qu'il postule et qui tend à une réification abstraite des cultures ou des identités.

Toutefois, ces dérives libérales « multiculturalistes » ne rendent pas compte de l'ensemble du champ des études postcoloniales, dont la genèse se trouve dans les études culturelles (*Cultural Studies*) marquées par des marxistes hétérodoxes comme Edward P. Thompson ou Stuart Hall ou encore dans la *French theory*, au sein de laquelle on retrouve des essayistes comme Frantz Fanon ou Aimé Césaire, qui n'ont rien de postmoderne. Dans aucun de ces cas, ni dans plusieurs autres, on ne pourrait parler d'un désintérêt envers les structures économiques et encore moins envers les politiques de domination.

La perspective culturaliste, tout comme la discursive, propose d'analyser les fondements culturels ou idéologiques de rapports matériels de domination. Cela est encore plus évident dans la perspective « décoloniale » latino-américaine qui, plutôt que de postuler le multiculturalisme, se base sur la théorie de la dépendance et d'autres pensées « autochtones » de l'Amérique latine pour montrer que sans colonialité, il n'y aurait pas de modernité[1].

De manière générale, ces études « culturelles » représentent un outil d'analyse indispensable pour ne pas déduire mécaniquement les comportements des groupes subalternes en fonction de leurs positions de domination et chercher à voir dans diverses pratiques sociales les résistances concrètes à la domination.

Ricardo Peñafiel

1. Voir également Capucine Boidin, « Études décoloniales et postcoloniales dans les débats français », *Cahiers des Amériques latines,* 62, 2009, 129-140. En ligne : cal.revues.org/1620.

Action dans la ville de Bangalore, en Inde, contre la commercialisation d'aubergines modifiées génétiquement en 2009. Photo : Wiki Commons (CC BY-NS 2.0).

L'EXTRACTIVISME COMME STRATÉGIE DE CONQUÊTE

Jean-Pierre Houde, écologiste, philosophe et fondateur d'Écoagir

L'impérialisme, tout comme le colonialisme, est un système de domination politique, militaire, économique et culturelle, domination qui s'étend sur des peuples et des territoires éloignés. Les puissances qui exercent cette domination obtiennent des avantages économiques, politiques et militaires de cette situation de sujétion. L'empire, avec le temps, a délaissé l'usage des chaînes de l'esclavage, mais a conservé les mêmes structures et façons de dominer.

L'empire éloigne l'humain de son propre corps et de la nature, efface le passé, manufacture l'histoire, enlève aux peuples leurs moyens de subsistance et leurs repères pour ensuite les contraindre à adopter une culture artificielle et homogénéisée. À l'origine, les différentes cultures se développent en lien avec les conditions environnementales, leurs éléments représentatifs étant une extension de la mémoire des peuples qui ont réussi à s'y adapter. C'est la signature d'un territoire. La colonisation a imposé une culture étrangère aux territoires et aux peuples, une culture homogène pour être en mesure de régner sur des environnements différents, aux cultures diversifiées. La culture impérialiste, perpétuant celle du colonialisme, ne tient pas compte des spécificités propres aux cultures organiques directement reliées au territoire. Elle concentre ses éléments, utilisant des outils de conquête, comme son système monétaire et marchand, vers ce qui offre une satisfaction immédiate, en oblitérant les conséquences à long terme. La financiarisation de l'économie, la militarisation et le contrôle des médias sont parmi ses outils de prédilection.

IMPÉRIALISME ET EXTRACTIVISME

La technologie performante du système impérialiste s'avère néanmoins inefficace, parce qu'elle épuise l'environnement. Ce sont ses monopoles, ceux imposés par ses guerres dans le sang ou par les blocus économiques, qui lui permettent d'accaparer les ressources à son avantage pour développer ensuite une technologie hypnotique. Cette technoscience stupéfie pour ensuite piéger ceux et celles qui l'adoptent et en deviennent dépendants. La culture moderne homogénéisée est celle d'une vie artificielle dont l'empire détient les clés.

L'extractivisme pratiqué par l'industrie minière, pétrolière, agricole, forestière, est l'arme de prédilection du pouvoir de l'empire et est la suite logique de la dépossession des peuples autochtones et paysans. Il chasse ces peuples de leurs terres pour installer des exploitations qui ne tiennent pas compte de la nature et de sa capacité à en digérer les poisons et les déchets. On cherche à installer les villes loin des zones où se déroulent les génocides des peuples et des êtres vivants pour que l'ignorance et la dépendance des populations servent de levier pour l'acceptation sociale de leurs politiques apparemment humanistes. L'empire met en place un écran virtuel omniprésent à travers les médias qui disperse et confond l'attention des peuples dans le but de manufacturer leur consentement.

Utilisant des moyens artificiels pour accélérer les actions, l'extractivisme surexploite les pays-ressources à travers des corporations-multinationales qui s'ingèrent dans leur politique interne afin d'assurer leurs investissements à coup de manipulation du prix des matières premières, de sanctions économiques, de financement de l'armement et de propagande médiatique. Le gigantisme des opérations et les exigences des marchés mondialisés obligent des méthodes de production qui évacuent les aspects environnementaux et la dignité des peuples: plus de production à moindre coût, le plus rapidement possible, pour l'exploitation illimitée des ressources naturelles.

L'empire divise pour régner, sépare les êtres de la nature, sème la méfiance et le conflit, trompe par la promesse d'une meilleure vie, offre des cadeaux empoisonnés qui affectent la santé des peuples et de la nature. Les symptômes sont présentés comme des maladies déconnectées des causes réelles de l'abus de l'exploitation extractive des corps et de la nature. Par exemple, on dira que la fonte de glaciers ou l'assèchement de cours d'eau sont dus aux changements climatiques, plutôt qu'à la consommation d'une immense quantité d'eau par les entreprises extractives.

L'extractivisme détruit et déstructure les communautés locales en introduisant de nouvelles habitudes et modes de consommation, créant de nouvelles dépendances et exacerbant la pauvreté. Il génère une mentalité de profit et oblige les habitant·e·s d'un territoire à se subordonner aux intérêts d'une élite minoritaire en lien avec les acteurs du marché international, alors qu'ils ne reçoivent que les miettes. Les communautés qui souhaitent survivre n'ont pas le choix d'incorporer brutalement cette logique extractive.

Les peuples et les espèces qui se trouvent sur les lieux convoités par les industries sont méprisés et doivent continuellement fuir devant les impérialistes qui volent leurs territoires, sur lesquels ne voient que du gibier et des ressources. La chasse est loin d'être juste. Face aux armes et aux technologies, la bataille est perdue d'avance pour les peuples qui n'ont pas encore succombé aux attraits promus par le système impérialiste.

Pourtant, ces espèces dans la nature sont les plus efficaces. La faune et la flore produisent l'oxygène, la nourriture, l'énergie, les médecines, ils protègent de la désertification. La biodiversité aide à comprendre l'évolution des êtres vivants et sa préservation contribue à l'équilibre de la planète. Sans elle, l'humain ne pourra survivre, ni les générations futures. L'empire ne trouve pas assez productives les espèces naturelles, pas assez payantes pour attendre que la nature et les êtres produisent: il faut les y forcer, les contraindre à subir des modifications qui les rendront plus performantes.

Les outils de l'empire ont dénaturalisé les espèces animales et végétales, dépossédé les premiers peuples et ceux qui continuent d'être en étroite relation avec un territoire. L'impérialisme est une culture parasite qui draine tout des ressources d'un territoire pour en surdévelopper un autre. Ses œuvres grandioses et spectaculaires cachent la misère sur laquelle leurs constructions sont érigées. Comment expliquer que l'on continue d'être séduit par sa technologie et ses réalisations?

RÉSISTANCES DES FEMMES

L'expansion et la multiplication des activités extractives ont donné naissance à une résistance qui débute souvent au niveau local et se base sur la perception du risque et des impacts de ces activités sur l'environnement et sa biodiversité et sur les communautés. La résistance naît en tant que réponse à de profondes préoccupations liées à la vie quotidienne et qui sont en relation avec les impacts sociaux et ceux affectant la santé de la population. Les femmes jouent alors un rôle central à travers leur implication directe ou encore par le sens qu'elles attribuent à la mobilisation.

Nombreux sont les territoires où les femmes paysannes et autochtones font face aux formes traditionnelles et nouvelles de l'extractivisme. Elles résistent à la mercantilisation et la surexploitation de la nature. Leurs expériences mettent en valeur le protagoniste féminin dans des scénarios où règne une immense asymétrie entre les acteurs impliqués et elles affrontent des milieux particulièrement agressifs.

Certaines organisations de femmes en Amérique latine mettent non seulement en évidence la relation entre nature et genre, mais de plus, elles conçoivent l'extractivisme dans un cadre plus complexe d'oppression, comme celui des relations patriarcales. La Terre est l'aspect fondateur en tant que la Mère de la vie qui est la nourricière sur laquelle l'humanité exerce de l'oppression, tout comme la domination patriarcale sur les femmes, le féminin et les autres genres.

À travers les conflits générés par l'extractivisme surgissent des rébellions face au pouvoir dans ses multiples manifestations, pour la défense de la qualité de vie et du droit de décider qui conduisent les communautés à adopter des pratiques écologistes et féministes.

Le retour vers une vie en lien avec le territoire et des cultures intrinsèques à la nature est-il possible après la destruction et la dépossession imposées par le système impérialiste et son corollaire extractif? Il est grand temps que la nature et le féminin reprennent la place qui leur revient. Cela se fera probablement de manière brutale. Comme une maladie soudaine frappe celui ou celle qui abuse de son corps, la planète va réagir avec une fièvre cataclysmique pour venir à bout de l'infection qui l'afflige. àb

IMPÉRIALISME ET BONS SENTIMENTS

Amélie Nguyen

La colonisation a été basée sur une catégorisation et une hiérarchisation du monde qui excluent la majorité des populations de l'histoire agissante, délégitimant ses réflexions, ses idées, ses actions. Ces catégorisations visent à imposer et maintenir un rapport de force entre les puissances occidentales et le Sud.

Aujourd'hui, cette hiérarchisation des peuples influence l'avenir de nombreux pays à travers des interventions militaires et des projets d'aide au développement qui ne remettent pas ces catégorisations en question. Cet article se penchera sur cette moralisation de l'impérialisme qui en rend la contestation d'autant plus polarisante socialement. De fait, comment contester efficacement une intervention militaire si elle est justifiée par la défense des droits, le rétablissement de la paix ou de la démocratie ?

Derrière ce processus de légitimation se cache l'idée d'une supériorité morale de l'Occident par rapport au Sud global. Cette perspective binaire et émotive sur les dynamiques complexes du monde nuit à une prise de décision rationnelle et basée sur des informations avérées et nuancées qui favoriserait l'autodétermination.

QUI MÉRITE L'ÉGALITÉ ?

Dans la Charte des Nations Unies de 1945, les principes fondamentaux du droit international sont l'égalité souveraine des États et le droit à l'autodétermination. En découle qu'il soit interdit d'intervenir dans les affaires internes d'un État, sauf en cas de légitime défense ou de menace à la paix ou à la sécurité. Une intervention devrait être appuyée par le très imparfait Conseil de sécurité de l'ONU pour être légale dans ce cadre. Comme le souligne le Collectif Échec à la Guerre, « la possibilité d'intervenir pour protéger les civils a été discutée et rejetée par les gouvernements d'alors [car elle] représentait un trop grand risque pour la stabilité internationale et la souveraineté des États les plus faibles. En fait, « les États du Sud considèrent que le principe de souveraineté [...] représente, en pratique, leur dernière protection contre les règles d'un monde inégal[1]. » Ce cadre de décision institutionnel a été adopté pour tenter de parer au règne du plus fort. La moralisation de l'intervention militaire est un moyen de contourner le droit international et de faciliter l'intervention en obtenant une légitimation auprès de l'opinion publique.

LES BONS SENTIMENTS ET LA GUERRE

Historiquement, on a tenté de manipuler les masses pour qu'elles consentent à participer ou à appuyer des guerres visant soit à renouveler le sentiment patriotique, à agir comme soupape pour le mécontentement et la contestation du pouvoir national, à faire rouler le très lucratif complexe militaro-industriel ou à servir les intérêts nationaux.

Au cours des années 1990, plusieurs conflits régionaux ont permis de mettre les assises pour une moralisation sournoise des décisions de guerre. De « l'intervention humanitaire » des années 1970 et 1980, on est passé au concept de la « responsabilité de protéger » qui dicte des standards où un État aurait la responsabilité d'intervenir pour défendre la population de ce dernier contre le pouvoir en place en cas de violation massive des droits humains. Bien sûr, ce concept a cela de réconfortant qu'il donne l'impression que nous avons le pouvoir d'*aider* ces populations.

Or, comme le montre l'exemple de la Libye, seuls les États occidentaux « respectables » ont aujourd'hui la prestance morale de faire valoir la nécessité d'intervenir, le plus souvent pour faire valoir leurs intérêts. La responsabilité de protéger n'est qu'un écran de fumée de plus pour justifier l'entrée en guerre.

DE LA MISSION CIVILISATRICE À L'HUMANITAIRE

L'aide humanitaire et au développement, dont le comparatif est toujours intrinsèquement un « développement » calqué sur le modèle occidental, cache souvent les intérêts du bailleur de fonds, d'un État ou d'une organisation internationale. Cette aide qui remet rarement en cause les dynamiques économiques et politiques structurelles du monde, enferme le plus souvent les pays dans un cycle de dépendance, voire affaiblit les institutions et l'économie locales de manière durable. De plus, la compétition entre organisations du Nord pour le financement des bailleurs de fonds peut détourner leurs énergies d'actions de plaidoyer ou de mobilisations qui, elles, contribueraient réellement à un changement des dynamiques de pouvoir internationales. L'aide au développement est utilisée comme alibi pour justifier le reste des relations internationales et s'insère souvent dans un plan global de néolibéralisation du monde, avec ses privatisations des institutions publiques, sa libéralisation de l'économie, et la déréglementation qui favorise particulièrement les grandes compagnies transnationales.

Gilbert Rist disait « *au cours des dernières décennies, toutes les mesures prises au nom du 'développement' ont conduit à l'expropriation matérielle et culturelle. Leur échec a été si total qu'il est vain de vouloir persévérer dans cette voie.* [...] *Par conséquent, la tâche principale consiste à restaurer l'autonomie politique, économique et culturelle des sociétés marginalisées*[2]. » Un projet imposé de l'extérieur qui ne vise pas fondamentalement cette émancipation fondée sur la réciprocité et la reprise de possession de sa voix par une communauté risque de reproduire une dynamique coloniale néfaste et peut même détourner l'énergie d'une lutte efficace

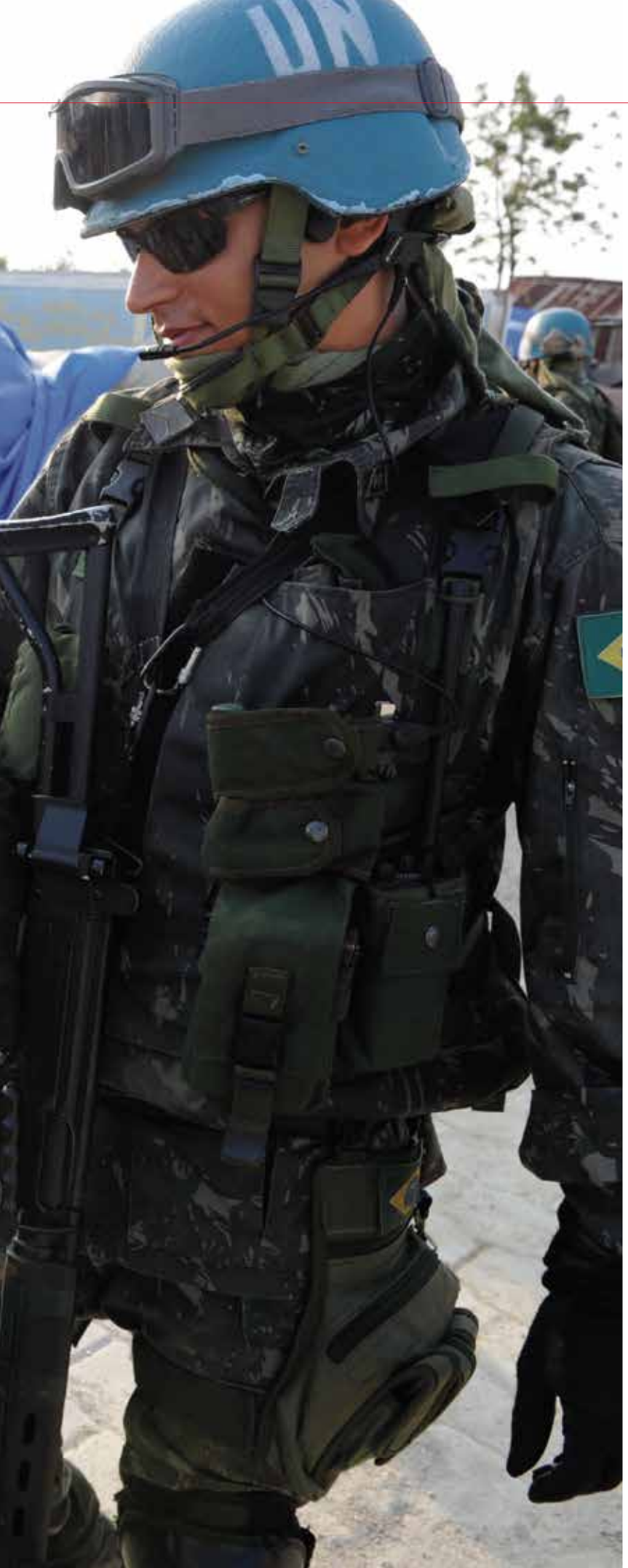

contre les rapports de pouvoir historiques affligeant toujours plusieurs pays.

La réponse humanitaire au séisme de 2010 en Haïti en est l'exemple phare. Un afflux massif d'aide est venu de plusieurs pays, dont la France, le Canada et les États-Unis. Malgré tout, un an après, 90 % des débris n'avaient toujours pas été dégagés et seulement 10 % des 9 milliards promis par les bailleurs internationaux avaient été déboursés. En octobre 2011, 595 000 réfugié·e·s vivaient toujours dans des camps autour de la capitale. Les priorités ont été déterminées sans considération pour la structure sociale d'Haïti et ses besoins réels, l'appui au développement de zones industrielles ayant notamment pris le pas sur l'appui aux zones rurales et à la souveraineté alimentaire, au détriment des petits paysans. La grande majorité des contrats liés à la reconstruction des grandes infrastructures aurait été donnée à des compagnies étrangères.

En fait, la coordination de l'aide et des opérations a été faite par les forces armées américaines, en se souciant peu d'intégrer la population ou les gouvernements locaux. Personne n'est réellement imputable pour les dépenses qui ont été faites pour la reconstruction, puisque l'État haïtien a été exclu du processus, et cela contribue à affaiblir davantage son lien de confiance ténu avec la population. Les réunions des *clusters*, groupes thématiques de gestion de l'aide, se déroulaient en anglais plutôt qu'en français ou en créole. Les nombreux experts de l'humanitaire qui se sont précipités sur place n'avaient pour la plupart que peu de connaissances sur le pays. Selon la chercheuse Denyse Côté, alors qu'un grand nombre d'organisations non gouvernementales ou internationales devaient faire valoir l'égalité de genre, suivant les directives des bailleurs, le mouvement des femmes haïtiennes a été sursollicité, mais le plus souvent instrumentalisé pour légitimer les priorités des organisations[3]. L'absence de reconnaissance du travail historique fructueux de défense des droits des femmes de ce mouvement, qui s'est pourtant poursuivi suite au séisme, l'a discrédité internationalement et a renforcé une image « victimisante et misérabiliste » de la femme haïtienne. Cette image de « vulnérabilité extrême » a fait que de nombreux mouvements sociaux ont été perçus comme incapables ou incompétents.

Sankara affirmait : « *Nous encourageons l'aide qui nous aide à nous passer de l'aide.* » Ce sont encore aujourd'hui de sages paroles. **abi**

1. Échec à la Guerre, « La responsabilité de protéger : de quoi s'agit-il ? », 2012, Allocution du président Abdelaziz Bouteflika, AG de l'ONU, 22 septembre 1999.

2. Pierre Beaudet, « Le paysage changeant de la coopération internationale », *Passer de la réflexion à l'action : les grands enjeux de la coopération internationale,* Ville Mont-Royal, M Éditeur, 2013, p. 145.

3. Denyse Côté, « Un espace politique menacé : le mouvement féministe haïtien et les effets pervers de l'aide humanitaire », in Nancy Thède et Mélanie Dufour (dir.), *L'Amérique latine : laboratoire du politique autrement*, PUQ, 2014.

Présence militaire des casques bleus en Haïti suite au tremblement de terre de 2010. Photo : Wikimedia Commons (CC BY-NS 2.0).

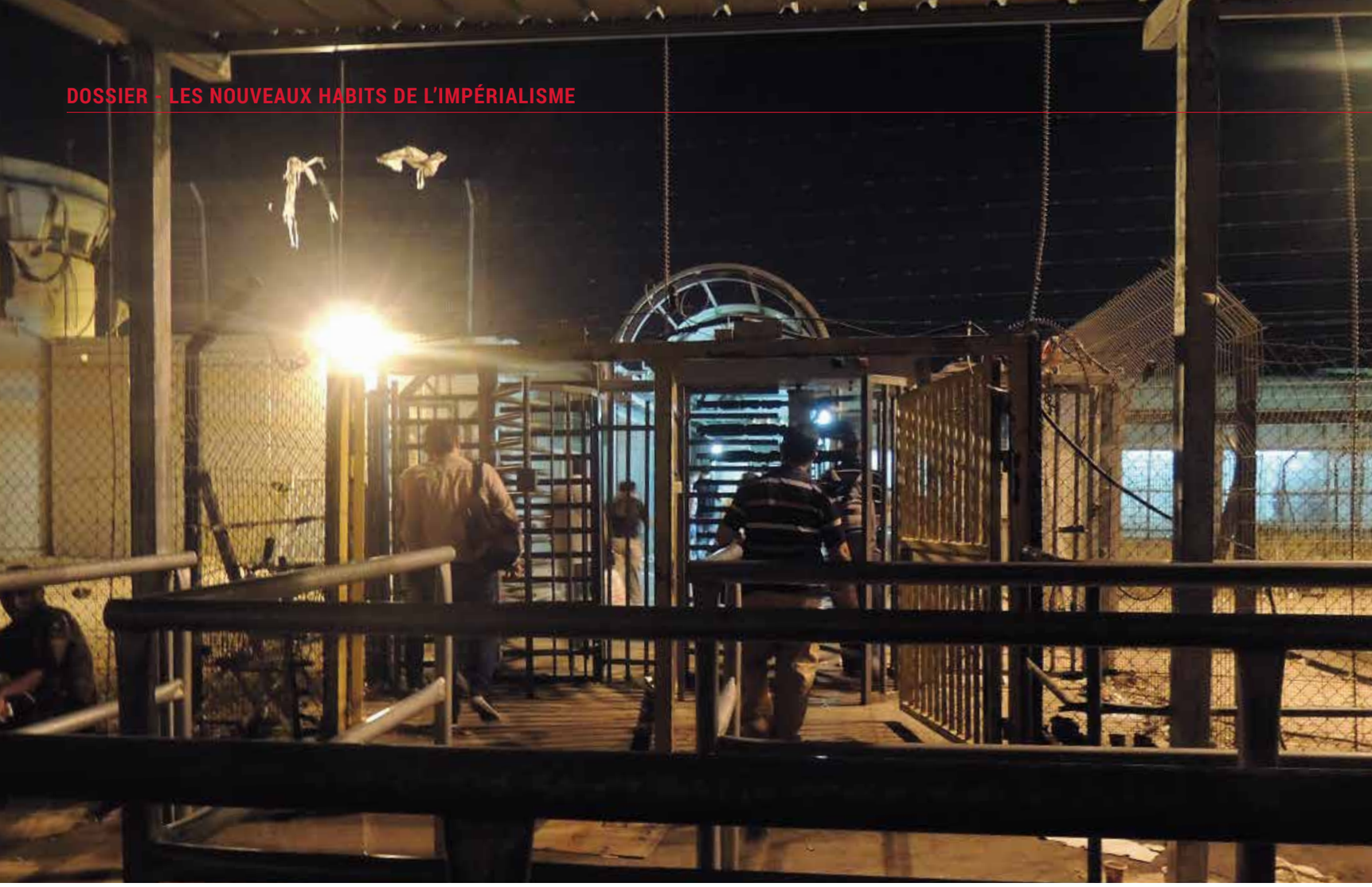

LE NOUS EST UN AUTRE

Michel Sancho, militant, poète et anarchiste

L'histoire des frontières est une histoire relativement récente. Sous les empires, le principe des frontières était plutôt flou, certaines populations n'ayant même pas conscience d'y appartenir. Les lignes entre empires étaient mouvantes, souvent même indéterminées.

Les guerres d'avant l'État-nation étaient des guerres entre rois. L'ascendance divine était le motif utilisé pour mobiliser les troupes à conquérir de nouveaux territoires. La motivation des populations à batailler pour le roi n'était pas nécessaire, la peur de la colère divine suffisait. La nécessité de la motivation arriva plus tard avec l'Individu et la modernité. La constitution d'un Autre commence à cette époque. Cet Autre était alors celui qui nous empêchait d'accéder aux territoires et aux ressources, ou qui servait d'autres rois. Or, il n'était pas encore construit comme un Autre radical.

Lors de l'avènement des États-nations, nous sommes donc passés des conquêtes qui n'impliquaient pas la création d'un Autre à la guerre entre Nous et l'Autre et aux durcissements des frontières. Il fallut que les États-nations se stabilisent autour de républiques et que le complexe militaro-industriel se développe pour que les guerres impériales, devenues essentielles pour le développement économique, nécessitent aussi l'invention et la solidification d'un Nous. En ne mourant plus pour le roi ou pour Dieu, il fallait bien mourir pour autre chose. L'État-nation devenait cette nouvelle raison de vivre et de mourir. Une nouvelle forme d'impérialisme émergea, un impérialisme nationaliste.

L'ÉMERGENCE DE LA NATION

Ainsi, au tournant du 18e siècle, les nations modernes sont devenues les premiers vecteurs de mobilisation et de construction identitaire. Avec l'appareil étatique, les classes dominantes ont créé de toutes pièces des traditions nationales et un imaginaire communautaire ainsi que des institutions faites pour les diffuser et les faire accepter. Les populations se sont alors regroupées

autour du projet guerrier et ont abandonné leurs dialectes et leurs traditions régionales, qui étaient davantage ancrés dans une pratique réelle que les grands récits nationaux qui ont émergé à cette époque.

L'Autre est devenu celui qui possédait ce que l'on ne possédait pas. Il fallait donc l'éliminer pour prendre sa place et, pour ce faire, il fallait le déshumaniser. L'Autre est devenu le monstre, le sauvage anthropophage, le barbare barbu, le non-humain que l'on peut réduire à l'esclavage. La construction du corps de l'Autre dans une altérité essentialisée en a fait des corps indignes, des corps qui ne méritent pas de protection, qui n'ont pas le droit de porter des armes et de se défendre, mais qui sont paradoxalement des corps toujours dangereux. Violent, viril, autant surhumain qu'animal. L'Autre est un danger permanent avec cette virilité surhumaine qu'on lui prête et que l'homme occidental pense avoir perdu dans ses fantasmes masculinistes. Ce fantasme de la virilité perdue construit le racisme nécessaire à la diabolisation de l'Autre.

Un troisième impérialisme culturel émerge alors pour permettre d'assimiler l'Autre et de le transformer en Nous, il se diffuse par les médias et les productions culturelles. Il se déploie économiquement en assimilant les différences et les spécificités locales ainsi qu'en instituant la grande convergence autour de la modernité occidentale.

LA COLONISATION DU MONDE

L'impérialisme n'apporte plus la parole de Dieu, il apporte la démocratie. Il se sert à la fois de la création de l'Autre pour justifier de le rendre pareil au Nous tout en expliquant son rejet par son incapacité à le devenir.

À travers la constitution de cet Autre, l'État-nation devient une protection contre la mondialisation économique et l'impérialisme néolibéral en imposant un modèle unique: le modèle de la performance, de l'individu, de l'*homo œconomicus* rationnel. Voilà la vision du Nous qui nous est proposée.

Or, l'État-nation ne peut pas nous protéger, il ne peut que nous enfermer. Ses murs sont friables et ne protègent que les riches.

Ces murs que l'on construit empêchent cet Autre de rentrer, mais nous empêchent également de sortir. Ils sont des protections autant que des prisons. Nous séparer de l'Autre, c'est aussi nous séparer de nous-mêmes, car nous ne sommes rien sans l'Autre. L'Autre permet au Nous de se dépasser, de rester vivant, d'évoluer et de sortir de nous-mêmes, de cet enfermement narcissique et identitaire. L'Autre, c'est le miroir du Nous en perpétuel mouvement.

Les murs ne peuvent nous protéger, ils protègent les riches des afflux de pauvres d'autres nations que les guerres des riches ont fait fuir, que la consommation des riches a fait quitter, que la pollution des riches a fait étouffer. Les murs ne protègent que les riches qui transforment tout en Autre, les pauvres d'ici et d'ailleurs. Nous voulons des fenêtres, nous voulons des tas de fenêtres et presque pas de murs, comme le chantait Brel. Nous voulons être des autres pour nous-mêmes et que les autres soient parmi nous.

Nous vous laissons les enfermements identitaires et politiques.

Nous est un Autre. à bâbord

Le poste de contrôle Qalqilya en Palestine au moment du passage des travailleurs et travailleuses vers Jérusalem à l'aube. Photos : Amélie Nguyen.

LA DETTE COMME ARME IMPÉRIALISTE

Éric Toussaint, porte-parole international et militant au Comité pour l'abolition des dettes illégitimes

Depuis le 19e siècle, de l'Amérique latine à la Chine en passant par Haïti, la Grèce, la Tunisie, l'Égypte et l'Empire ottoman, la dette publique a été utilisée comme arme de domination et de spoliation.

Au bout du compte, c'est la combinaison de l'endettement et du libre-échange qui constitue le facteur fondamental de la subordination d'économies entières à partir du 19e siècle. Les classes dominantes locales se sont associées aux grandes puissances financières étrangères pour soumettre leur pays et leur peuple à un mécanisme de transfert permanent de richesses des producteurs locaux vers les créanciers, qu'ils soient nationaux ou étrangers.

La conséquence était évidente : les pays qui s'endettaient n'étaient pas en mesure de rembourser leurs dettes. Ils devaient constamment recourir à de nouveaux emprunts pour rembourser les anciens. Et quand ils n'y arrivaient pas, les puissances créancières avaient le droit de recourir à une intervention militaire pour se faire rembourser.

Les créanciers, qu'ils soient de puissants États, des organismes multilatéraux à leur service ou des banques, ont parfaitement su manœuvrer pour imposer leur volonté aux débiteurs.

La dette a entre autres été utilisée pour asservir la Tunisie à la France en 1881 ou l'Égypte au Royaume-Uni en 1882, car les puissances créancières ont usé de la dette impayée pour soumettre ces pays jusque-là souverains. De même, la Grèce est née dans les années 1830 avec le boulet d'une dette qui l'enchaînait au Royaume-Uni, à la France et à la Russie.

LA DETTE DANS LES ANNÉES 1960-1970

Le processus s'est reproduit après la Seconde Guerre mondiale, quand les pays d'Amérique latine avaient besoin de capitaux pour financer leur développement et quand les pays asiatiques d'abord, puis africains au virage des années 1960, ont accédé à l'indépendance. La dette a constitué l'instrument majeur pour imposer des politiques néocoloniales. Après la Seconde Guerre mondiale, il n'était plus permis de recourir à la force contre un pays débiteur. Ce sont d'autres moyens qui, dès lors, ont été utilisés.

Les prêts massifs octroyés, à partir des années 1960, à un nombre croissant de pays de la périphérie (à commencer par les alliés stratégiques des grandes puissances, le Congo de Mobutu, l'Indonésie de Suharto, le Brésil de la dictature militaire), jouent le rôle de lubrifiant d'un puissant mécanisme de reprise de contrôle de pays.

LA CRISE DE LA DETTE DES ANNÉES 1980

À la fin de 1979, les États-Unis ont décidé d'augmenter leurs taux d'intérêt, ce qui a eu des répercussions sur les taux au Sud qui étaient variables et ont eux aussi fortement augmenté. Couplée à une baisse des cours des matières premières exportées par les pays du Sud (pétrole, café, cacao, coton, sucre, minerais), cette hausse des taux a refermé le piège.

En août 1982, le Mexique et d'autres pays ont annoncé qu'ils n'étaient plus en mesure de rembourser. C'est là qu'est intervenu le Fonds monétaire international (FMI), qui, à la demande des banques créancières, a prêté aux pays en difficulté, au taux fort,

Manifestation en soutien au Togo contre les conditions de vie qui se dégradent notamment dû aux dettes odieuses qui augmentent sans cesse, Belgique, 2018. Photo : Pascal Van (CC By NA).

à la double condition qu'ils poursuivent le remboursement de leurs emprunts aux banques et qu'ils mènent la politique décidée par ses experts : abandon des subventions aux produits et services de première nécessité, réduction des dépenses publiques, dévaluation de la monnaie, taux d'intérêt élevés pour attirer les capitaux étrangers, production agricole tournée vers l'exportation, ouverture totale des marchés par la suppression des barrières douanières, libéralisation de l'économie avec abandon du contrôle des mouvements de capitaux et suppression du contrôle des changes, fiscalité aggravant les inégalités avec hausse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et préservation des revenus du capital, privatisations des entreprises publiques rentables…

POUR EN SAVOIR PLUS

Damien Millet et Éric Toussaint, « Il était une fois un gouvernement populaire qui voulait en finir avec le modèle extractiviste – exportateur », 2018.
En ligne : www.cadtm.org/Il-etait-une-fois-un-gouvernement-populaire-qui-voulait-en-finir-avec-le-modele.

Éric Toussaint, *Le système dette. Histoire des dettes souveraines et de leur répudiation*, Les Liens qui Libèrent, Paris, 2017.

C'est ainsi qu'est apparue une nouvelle forme de colonisation : plus besoin d'entretenir une administration et une armée coloniale sur place, le mécanisme de la dette s'est chargé de prélever les richesses produites et de les diriger vers les créanciers. Cela se combine à l'ingérence politique et économique lorsque les intérêts des créanciers et des puissances néocoloniales sont menacés.

ÉVOLUTION DANS LES ANNÉES 2000

À partir de 2003-2004, les prix des matières premières et des produits agricoles ont commencé à augmenter dans un contexte de forte demande internationale. Cela a permis aux pays exportateurs de tels produits d'augmenter leurs recettes en devises comme le dollar.

> Ainsi est apparue une nouvelle forme de colonisation : la dette s'est chargée de prélever les richesses produites.

Dans les années 2000, la réduction des taux d'intérêt au Nord a réduit le coût de la dette au Sud. Ce financement à bas coût, combiné à l'afflux de capitaux du Nord à la recherche de rendements plus rentables face aux taux d'intérêt bas au Nord et à des recettes d'exportation élevées, a donné aux gouvernements des pays en développement une dangereuse impression de sécurité. Et la situation a commencé à se dégrader à partir de 2016-2017, car le taux d'intérêt croissant fixé par la Réserve fédérale américaine (dont le taux directeur est passé de 0,25 % en 2015 à 2,25 % en novembre 2018) et les cadeaux fiscaux faits aux grandes entreprises états-uniennes par Donald Trump entraînent un rapatriement de capitaux vers les États-Unis et un renchérissement des intérêts de la dette.

En 2018, une nouvelle crise de la dette a touché directement des pays comme l'Argentine, le Venezuela, la Turquie, l'Indonésie, le Nigéria, le Mozambique, etc.

REFUSER DE PAYER UNE DETTE ILLÉGITIME

En 1914, en pleine révolution, quand Emiliano Zapata et Pancho Villa étaient à l'offensive, le Mexique a suspendu complètement le paiement de sa dette extérieure considérée comme odieuse (**voir encadré**), remboursant seulement, entre 1914 et 1942, des sommes symboliques à seule fin de temporiser. Entre 1934 et 1940, le président Lázaro Cárdenas a nationalisé sans indemnisation l'industrie pétrolière et les chemins de fer, et a exproprié plus de 18 millions d'hectares des grandes propriétés foncières pour les remettre aux communautés indigènes. La ténacité a été payante : en 1942, les créanciers ont renoncé à environ 90 % de la valeur des crédits et se sont contentés de faibles indemnisations pour les entreprises dont ils avaient été expropriés.

Plus récemment, en Équateur, le président Rafael Correa a mis en place en juillet 2007 une commission d'audit de la dette publique. Après quatorze mois de travail, elle a remis des conclusions qui démontraient le caractère illégitime et illégal d'une grande partie de la dette publique. En novembre 2008, le gouvernement a décidé de suspendre unilatéralement le remboursement de titres de la dette vendus sur les marchés financiers internationaux et venant à échéance en 2012 et en 2030. Finalement, le gouvernement de ce petit pays est sorti vainqueur d'une épreuve de force avec les banquiers nord-américains détenteurs de ces titres. Ainsi, il a été en mesure de dégager de nouveaux moyens financiers permettant d'augmenter les dépenses sociales.

Il est évident que le refus de payer la dette illégitime constitue une mesure nécessaire, mais elle est insuffisante pour générer le développement. Il faut appliquer un programme cohérent de développement. Il s'agit de générer des ressources financières en augmentant les ressources de l'État à partir d'impôts respectant la justice sociale et environnementale. ab

LA DETTE ODIEUSE

Au cours des deux derniers siècles, plusieurs États ont répudié avec succès des dettes en arguant qu'elles étaient illégitimes ou odieuses. C'est le cas du Mexique, des États-Unis, de Cuba, de la Russie, de la Chine ou du Costa Rica.

Selon la doctrine juridique de la dette odieuse théorisée par Alexander Sack en 1927, une dette est « odieuse » lorsque deux conditions essentielles sont réunies :

1) **l'absence de bénéfice pour la population :** la dette a été contractée non dans l'intérêt du peuple et de l'État, mais contre son intérêt et/ou dans l'intérêt personnel des dirigeants et des personnes proches du pouvoir
2) **la complicité des prêteurs :** les créanciers savaient (ou étaient en mesure de savoir) que les fonds prêtés ne profiteraient pas à la population.

Selon cette doctrine, la nature despotique ou démocratique d'un régime n'entre pas en ligne de compte. Cette doctrine a été appliquée à plusieurs reprises dans l'histoire.

À Montréal, le collectif Maille à part nous rappelle que l'île de la Tortue, à savoir l'Amérique du Nord, demeure une terre colonisée.
Photo : Maille à part, Montréal (CC BY NC).

DÉCOLONISATION 101

Dalie Giroux, syndicaliste, auteure et professeure à l'Université d'Ottawa

Le colonialisme est un phénomène qui, s'il plonge ses racines dans une histoire qu'il est impératif de comprendre, est foncièrement contemporain. En effet, les États canadien et québécois sont un héritage direct et vivant des prises de terre et de la capture juridique qui se sont mises en œuvre en Amérique du Nord entre le 17e et le 20e siècle.

L'extractivisme et le racisme qui définissent notre époque ne sont intelligibles que dans ce contexte, et ce sont les cibles que doivent privilégier les efforts politiques de décolonisation.

Après le Roi de France et ses associés commerciaux, c'est l'Empire britannique qui, en 1763, a pris le contrôle des territoires que nous habitons aujourd'hui dans la vallée du Saint-Laurent. L'Empire s'est agrandi, notamment par l'achat de la Terre de Rupert à la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1870, jusqu'à englober le territoire de ce que nous appelons aujourd'hui le Canada, y compris la Province de Québec dans ses frontières actuelles, établies à Londres en 1927.

Cette prise de contrôle s'est faite sur la base du droit de conquête européen, issu du droit canon et cristallisé dans le *Jus gentium* européen (ancêtre du droit international). Le droit de conquête a permis de soutenir jusqu'à ce jour l'idée que les peuples qui habitaient le continent au moment de cette prise de terre européenne qu'a été la « découverte du Nouveau Monde » ne détenaient pas la souveraineté sur le territoire et qu'ils n'étaient ▶

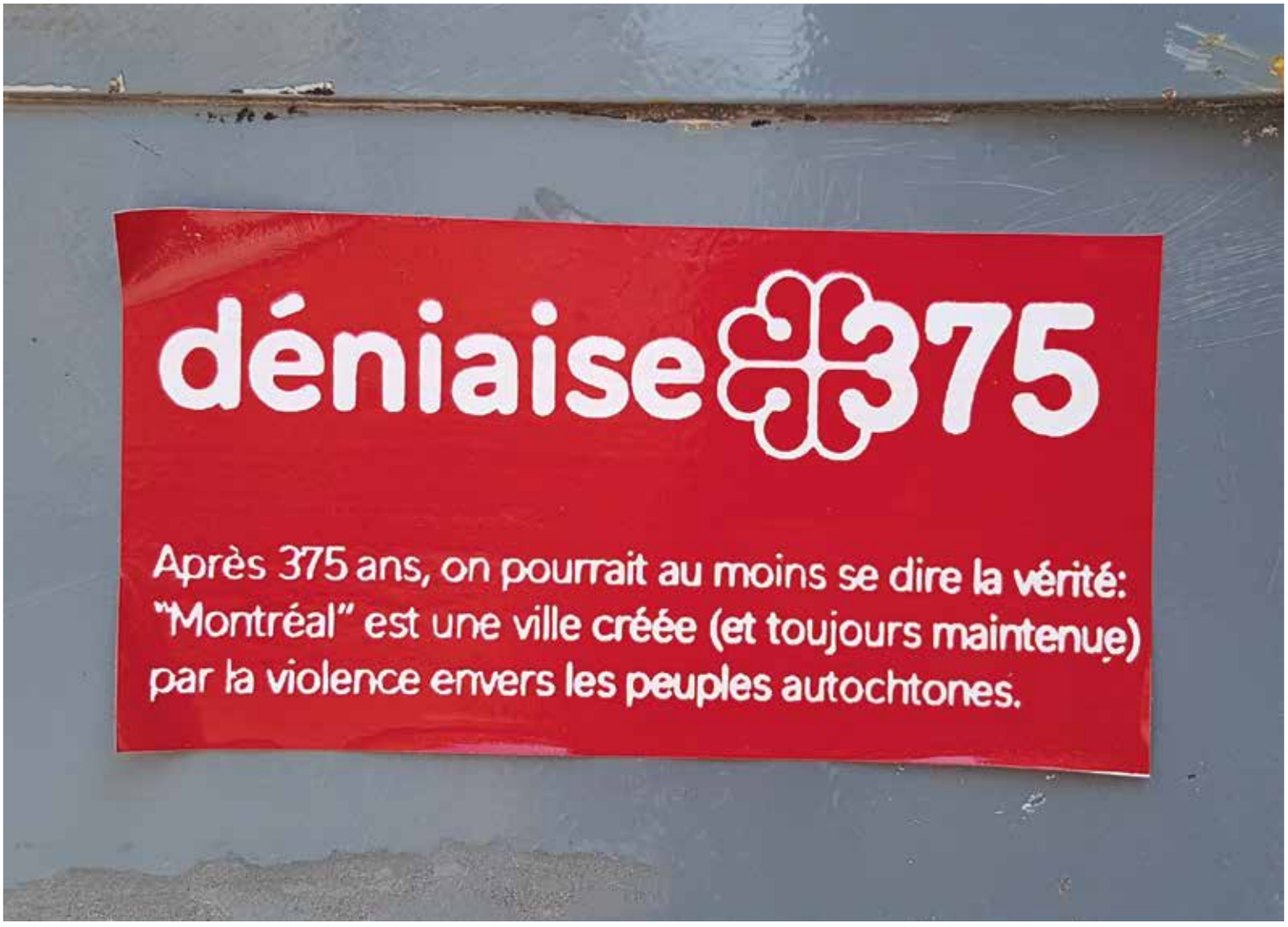

Plusieurs autocollants ont été apposés à Montréal lors des célébrations du 375e anniversaire pour rappeler l'histoire coloniale de la ville qui se perpétue dans le présent. Photo : Coastal Elite (CC BY SA NC).

en conséquence pas « maîtres chez eux ». Ce sont ceux que nous appelons aujourd'hui les Autochtones. La Loi constitutionnelle canadienne, dont la première version contemporaine date de 1867, mais qui a des racines jusque dans la Proclamation royale de 1763, est l'héritage direct du droit de conquête.

Cette prise de terre unilatérale a visé à l'époque et vise toujours aujourd'hui (c'est bien ce que nous indiquent les différents jugements de la Cour suprême sur les limites au titre ancestral sur les territoires revendiqués par les Autochtones) l'exploitation maximale des ressources naturelles contenues dans ce territoire: les terres arables, la forêt, le minerai, l'hydro-électricité, l'eau, le tourisme.

L'objectif de la Couronne, autrefois britannique, aujourd'hui canadienne et québécoise, est de permettre aux réseaux d'aventuriers, d'entrepreneurs, de spéculateurs et de politiciens ayant accès aux capitaux et à l'arsenal technologique et militaire requis pour la réalisation d'une telle entreprise, de générer un maximum de valeur sous forme de capital. La valeur extraite dans ce processus (objet d'un travail continu d'extraction, au sens propre et figuré) est en grande partie exportée hors du territoire ainsi usurpé – hier dans les capitales de l'Europe, aujourd'hui un peu partout dans les réseaux financiers globaux.

LE COLONIALISME D'AUJOURD'HUI

Pour réaliser une telle entreprise, le colonisateur, français puis anglais puis canadien et québécois, a dû nettoyer le territoire (ce que Marx rappelle comme étant la politique anglaise du « *clearing of estates* »), c'est-à-dire neutraliser tous les obstacles pour laisser place à l'extraction et à la capitalisation de l'ensemble des ressources disponibles, connues et inconnues.

Cela a impliqué le contrôle et l'enfermement des populations qui se trouvent dans les territoires visés, que ce soit par la création de réserves indiennes et de la politique des pensionnats aux 19e et 20e siècles; que ce soit par la création de la *Province of Quebec* de 1763, qui a été conçue comme une petite réserve pour les parlant-français vus comme insoumis·es et comme « race » attardée;

ou que ce soit en envoyant l'armée ériger des tentes à la douane de Saint-Bernard-de-Lacolle en 2017 pour contenir les nouveaux et nouvelles arrivant·e·s.

Cela a aussi impliqué l'expropriation intégrale des terres par création des terres du domaine public (qui constituent 90 % du territoire dans le Québec d'aujourd'hui); par la signature des traités numérotés avec les peuples autochtones, par lesquels ces derniers ont abdiqué leur titre inhérent au territoire sans possibilité légale de le recouvrir; par transformation des terres communes en propriété privée à usage exclusif; par l'émission intensive de droits d'exploitation des ressources naturelles à des compagnies privées (notamment par le biais de l'actuelle Loi sur les mines); et par la création et la gestion de frontières et de politiques centralisées de citoyenneté et d'immigration qui permettent à l'État de contrôler de manière exclusive la circulation des biens et des personnes sur le territoire ainsi capturé.

QUI SONT LES « QUÉBÉCOIS·ES » ?

Dans le but d'installer dans les territoires occupés les populations requises aux fins de cette entreprise d'extraction, les États colonisateurs successifs (le Roi de France, l'Empire britannique, le Canada, le Québec) ont dû assimiler, recruter, contracter, kidnapper, acheter, naturaliser des groupes de personnes expropriées ici comme ailleurs dans le monde, dans les Îles écossaises, dans les campagnes européennes, dans les prisons et les orphelinats du Vieux Monde, en Afrique, dans les Antilles, en Chine, aux Philippines, en Afrique du Nord et ailleurs.

Ce sont les chasseurs, les colons, les engagé·e·s, les domestiques, les esclaves, les salarié·e·s, les immigrant·e·s – tous et toutes, par l'expropriation généralisée de la terre, réduit·e·s à la possession de leur force de travail et soumis·es aux exigences des propriétaires des moyens de production et des gouvernements pour assurer leur subsistance. Si les moyens ont différé et si les conséquences ne sont pas égales pour tous les groupes, il demeure que la « population » qui peuple l'État colonial est produite sous la forme d'une force de travail par la force répressive et par le système de manque programmé que constitue le marché.

À ce titre, qui sont donc les Québécois·es qui se disent « de souche » et qui réclament aujourd'hui le privilège d'usurper les territoires autochtones sur lesquels sont édifiés le Québec et le Canada et maintenant celui de contrôler strictement l'immigration pour limiter l'accès à ce territoire et à ses ressources ? Qui sont ces Québécois·es qui disent avoir le privilège d'exercer les fonctions de l'État colonial ?

En grande majorité, ils et elles sont issu·e·s et font partie de ce grand ensemble des populations déplacées, dépouillées, racisées, domestiquées, mobilisées et mises au travail d'une façon ou d'une autre par l'entreprise coloniale. Ils et elles sont eux aussi produit·e·s sous la forme d'une force de travail aliénée – et se prennent aujourd'hui de manière parfois burlesque, sous une modalité identitaire devenue létale, pour des patron·ne·s d'entreprise coloniale, pour des « maîtres chez eux », pour des ayants droit prioritaires, sans considération pour ce qui les lie de manière intrinsèque, historiquement, à tous les segments de population qui cherchent à survivre dans et malgré l'Empire.

QU'EST-CE QUE LA DÉCOLONISATION ?

Ces populations requises aux fins de l'entreprise coloniale sont :

- **LES AUTOCHTONES,** à qui on demande de se taire, de disparaître, d'abandonner leurs territoires et leur liberté politique au profit de l'entreprise d'extraction généralisée, à qui on fait comprendre qu'ils et elles doivent s'assimiler ;

- **LES QUÉBÉCOIS·ES,** à qui on exige de fournir le travail requis pour l'extraction en échange d'un salaire déterminé par l'élite économique et politique, qui sont requis·e·s de s'identifier aux intérêts de cette élite et d'accepter leur expropriation historique et réelle en échange d'une chance à la loterie spéculative (devenir soi-même un patron ou une patronne !) et de quelques programmes sociaux ;

- **LES MIGRANT·E·S,** qui sont soumis·es aux contrôles militaires, politiques, culturels et économiques des monopoles de citoyenneté que sont les États pour avoir accès, aux conditions racistes du marché du travail, aux flux de capitaux qui permettent à peine de vivre ;

- **TOUS** et **TOUTES** ont été dépossédé·e·s des moyens de leur existence (la terre, les savoirs, la liberté politique) par l'histoire coloniale, tous et toutes doivent se plier aux exigences de l'entreprise d'extraction généralisée de l'élite contemporaine pour survivre (accepter un salaire/accepter de s'endetter pour manger, se loger, s'habiller, se soigner, s'éduquer, se divertir, se réfléchir) et tous et toutes ont subi, à différents degrés et à différentes époques, l'assimilation juridique et culturelle qui a permis la justification morale et la légalisation du colonialisme, assurant ainsi sa perpétuité.

Nous vivons certes différemment les conséquences du colonialisme (certain·e·s ont la part belle et au détriment des autres, certain·e·s ont mis la main sur les appareils de capture coloniaux et s'y crispent) – mais nous n'y sommes pas moins collectivement entièrement soumis·e·s.

Se décoloniser, c'est donc se penser ensemble contre la dépossession, l'extractivisme et l'assimilation – c'est cesser de s'identifier aux fins, aux conditions et aux institutions du colonialisme, notamment à la racisation explicite des populations qui produit les identités autochtones, québécoise de souche et immigrantes, puis arriver à se réfléchir en termes de solidarité entre les peuples – autant de dépossédé·e·s dans ce même lieu, dans des histoires que nous pouvons partagées, apprendre, mettre en relation, et en quête d'une vie libre. à bâbord

POUR

LA JEUNESSE EN MOUVEMENT

Photo : Félix Legault Dignard © 2019
Texte : Valérie Beauchamp

Le 15 février dernier, les élèves du secondaire de l'île de Montréal ont commencé une grève qui se tient tous les vendredis pour dénoncer l'inaction des gouvernements face à la crise climatique actuelle. Ces élèves rejoignent ceux et celles de leur âge qui, dans plusieurs pays de l'Occident, manifestent chaque semaine pour rappeler les grands bouleversements auxquels ils et elles feront face, mais dont ils et elles ne sont nullement responsables. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : les deux générations qui les ont précédées, bien qu'elles sont au courant de l'impact de l'activité humaine sur le climat, leur ont laissé une planète mourante en héritage. àb!

CRISE AU VENEZUELA

L'EMPIRE ET SES LAQUAIS

Thomas Chiasson-LeBel

Ce serait aveuglement volontaire que d'ignorer les difficultés que traverse les Vénézuelien·ne·s. Il serait toutefois naïf de croire que le bien-être de la population vénézuélienne est la raison des récents événements entourant l'autoproclamation de Juan Guaidó à la présidence du pays.

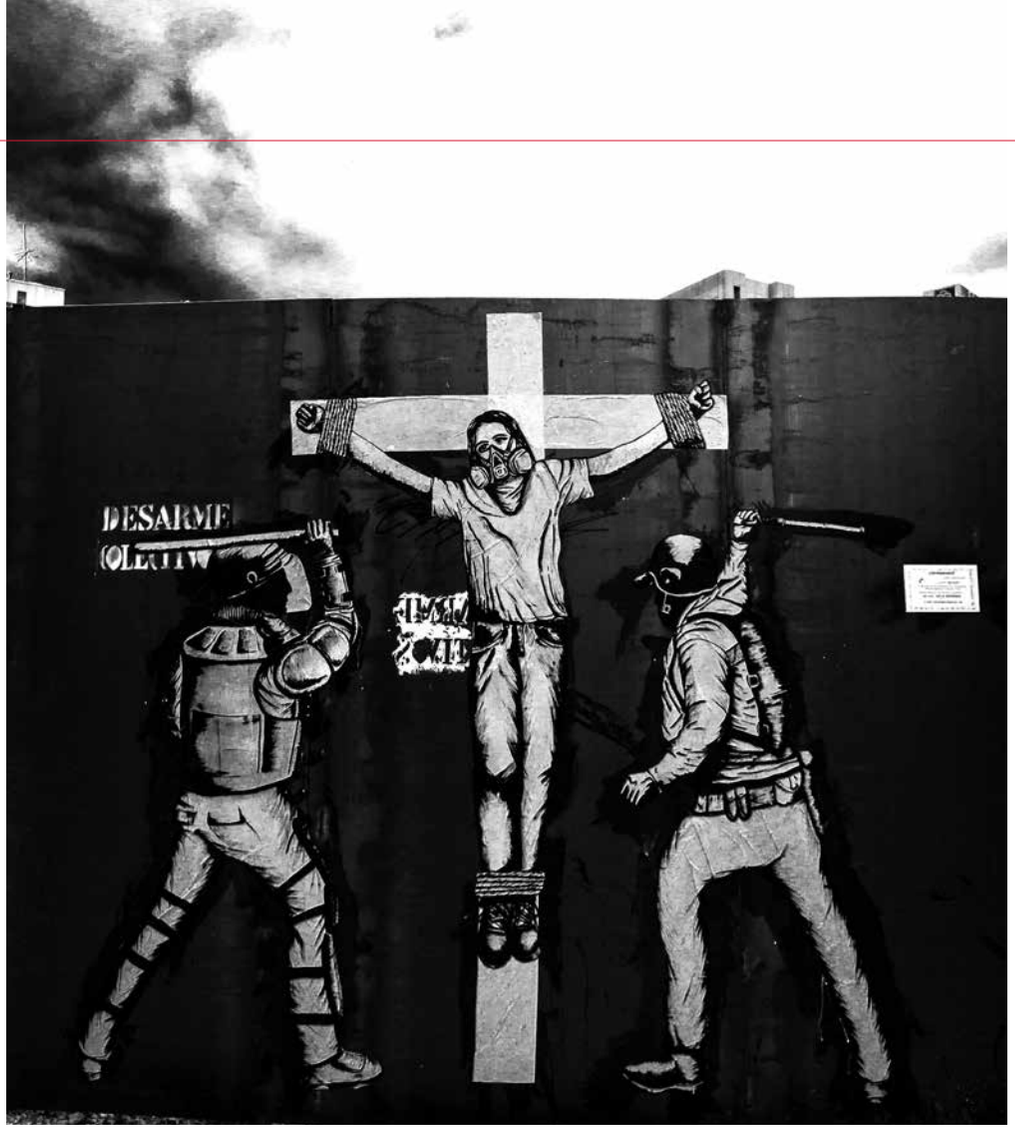

Murale représentant un étudiant attaqué par des policiers sous le gouvernement Maduro. Photo : Daniel (CC BY-NC 2.0).

La situation économique et sociale du Venezuela est très difficile. On n'en connaît cependant pas la mesure exacte puisque les sources statistiques officielles se sont taries depuis longtemps[1]. L'inflation est vertigineuse : 274 % en 2016 selon un rapport du gouvernement à la U.S. Security and Exchange Commission (SEC) et elle aurait dépassé 1 000 000 % en 2018 selon le FMI. Lorsqu'une économie dépend autant du pétrole, dont les prix ont été divisés par deux en 2014, il n'est pas étonnant que la confiance en sa devise s'étiole.

L'inflation révèle d'autres problèmes économiques. Selon le même rapport à la SEC, le produit intérieur brut se serait contracté de 16,5 % en 2016, suivant une réduction de 6,2 % l'année précédente et de 3,9 % en 2014. Depuis la fin des années1990, l'industrie interne se contracte, même en période de croissance, incitant à l'augmentation des importations. Les devises viennent du secteur pétrolier, dont les exportations sont contrôlées par l'État depuis 2008. Celui-ci est donc un entonnoir déterminant qui importe des produits finis et des intrants productifs. La rente pétrolière ainsi distribuée par l'État n'est pas parvenue à maintenir le niveau d'extraction pétrolière, sciant tranquillement la branche sur laquelle l'ensemble du pays était assis.

Ces problèmes ont fait en sorte que les produits de base – nourriture et médicaments compris – sont de moins en moins accessibles. Les effets sont alarmants : entre 2015 et 2016, la mortalité infantile durant la première année de vie aurait augmenté de 30 %, et la mortalité des femmes enceintes de 64 %.

Pour suppléer l'absence de données officielles, des chercheurs·euses universitaires ont réalisé une enquête sur les conditions de vie (ENCOVI) selon laquelle, en 2016, 70,9 % des 5900 répondants déclaraient avoir manqué d'aliments, et 64 % avoir perdu du poids. Cette même enquête montre une amélioration en 2017 : plus de gens déclaraient avoir accès à 3 repas par jour, mais les sanctions économiques des États-Unis renforcées depuis la fin 2017 ont fort probablement empiré la situation. Le mouvement migratoire, estimé à 2,3 millions de personnes par l'Organisation internationale pour les migrations et à plus de 3 millions par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés[2], confirme que les conditions sont difficiles.

DES RACINES HISTORIQUES

À la source de ces problèmes, il n'y a pas que l'État, mais un face-à-face catastrophique[3] entre le gouvernement et les élites économiques. Ces dernières ont fomenté un coup d'État en 2002 contre la nouvelle constitution adoptée par référendum et la récupération du contrôle public sur le secteur pétrolier. Bien qu'appuyé par les États-Unis, le putsch a échoué, mais il n'en a pas moins engendré une polarisation extrême.

Dans ce contexte, les opposants refusent la légitimité de l'adversaire et rejettent les règles communes qui pourraient trancher les litiges. Malgré des

périodes de croissance, les investissements publics se sont avérés incapables de stimuler l'investissement privé, tant national qu'international. À la suite de ce constat, les propositions socialistes naissent fin 2005, avec des vagues de nationalisation à partir de 2007 et différentes tentatives de créer un appareil productif alternatif ancré dans la mobilisation populaire (conseils communaux). Les ratés économiques de ce projet sont aujourd'hui évidents.

DIVISIONS ET AUTOPROCLAMATION

L'autoproclamation de Juan Guaidó en janvier dernier n'offre en rien une solution à ces problèmes. En fait, elle représente un pas supplémentaire dans la polarisation qui a nui aux programmes économiques des dernières décennies.

Juan Guaidó est membre de Voluntad Popular (VP), un parti qui cherche depuis ses débuts en 2009 à renverser le gouvernement. Avec 14 députés à l'Assemblée nationale (AN), c'est la quatrième force au sein de la coalition d'opposition de la Mesa de la Unidad Democrática (MUD). VP et son chef, Leopoldo López, avaient fait capoter les négociations entamées avec Maduro à la suite de la victoire de l'opposition aux élections législatives de 2014. En 2017, Juan Requesens, député du même parti, déclarait qu'ils faisaient tout en leur possible pour rendre le pays ingouvernable et que si cela ne faisait pas tomber le gouvernement, ils comptaient sur une intervention étrangère[4].

Dès 2015 sous Obama, le gouvernement américain déclarait le Venezuela « menace à la sécurité des États-Unis » et adoptait des sanctions économiques contre certains dirigeants. La liste des punis s'est allongée, mais c'est contre l'élection d'une nouvelle assemblée constituante en 2017 que Trump radicalise les mesures et coupe l'accès au marché des capitaux états-uniens, avant de décréter un embargo commercial début 2019 pour soutenir Guaidó. Ces mesures, contraires aux droits de la personne selon l'ONU, auront pour effet d'empirer les conditions de vie de la population[5].

L'impopulaire appel à une intervention étrangère ne faisait pas l'unanimité au sein de l'opposition[6]. Les tensions qui ont toujours existé au sein de la MUD ont crû lors de négociations avec l'exécutif à la fin 2018 et avec l'élection présidentielle de mai 2018 remportée sans grande légitimité par Maduro. Certains secteurs appelaient au boycottage, dont VP, alors que d'autres acceptaient de participer.

Ces désaccords stratégiques expliquent pourquoi la proclamation de Guaidó s'est faite dans la rue plutôt qu'à l'Assemblée nationale. La résolution de l'AN du 15 janvier, qui appuie le transfert des pouvoirs exécutifs au législatif, se garde bien de nommer Guaidó président de la République. Celui-ci préside l'AN parce que la MUD a négocié une rotation à cette fonction. Les autorités canadiennes se sont vantées d'avoir travaillé fort pour convaincre les autres partis d'opposition d'appuyer Guaidó[7]. Or sans le soutien international, celui des États-Unis en particulier, il était peu probable que Guaidó coalise l'opposition de la sorte.

UN ÉTAT PARALLÈLE

L'appui international est toutefois limité. Les instances multilatérales (Conseil de sécurité de l'ONU, Organisation des États américains) n'ont pas accepté la stratégie américaine. La Russie, qui a investi plusieurs milliards dans le secteur pétrolier du Venezuela, et la Chine, créancier important, refusent que les États-Unis soufflent le chaud et le froid. Les États-Unis, dont l'intérêt pour le pétrole vénézuélien est publiquement déclaré,[8] ont tout de même poursuivi leur ingérence, appuyant la création d'un État parallèle par la saisie et le transfert des actifs de l'État en leur sol à Guaidó. Leurs pressions ont également fait trembler certaines banques qui refusent de transférer les réserves d'or vénézuéliennes à Maduro.

Le ras-le-bol d'une très grande partie de la population vénézuélienne ne fait pas de doute. Il explique l'appui aux tentatives de remplacer le pouvoir en place. Le soutien d'une bonne partie de la population à Maduro ne fait pas de doute non plus, même s'il s'est effrité au cours des dernières années. Ceux qui cherchent à aider les Vénézuéliens ont proposé de soutenir un dialogue, solution à laquelle s'opposent les États-Unis, intéressés par les ressources du pays, et leurs alliés locaux.

La stratégie états-unienne, dont le Canada et le groupe Lima se font les tâcherons, vise à étouffer financièrement le gouvernement de Maduro, tout en transférant des ressources à un État parallèle faiblement institutionnalisé. Cela ne promet qu'une chose : les conditions de vie de la population iront en s'empirant. Les souffrances de celle-ci sont ainsi instrumentalisées dans un échiquier géostratégique dont la population locale fait les frais. ab

1. La majorité des données du site Web de la Banque centrale et de l'inaccessible site de l'Institut national de la statistique n'ont pas été actualisées depuis 2015.

2. Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, « Inicio Emergencias Situación en Venezuela ».
En ligne : www.acnur.org/situacion-en-venezuela.html?query=venezuela.

3. L'expression est du Bolivien Álvaro García Linera, qui parlait en espagnol d'un *empate catastrófico* pour décrire le duel l'opposant aux élites économiques de Santa Cruz, en Bolivie.

4. Conectados_Vzla, « Requesens : Para llegar a una intervención extrajera hay que pasar por la violencia » », 7 juillet 2017.
En ligne : www.youtube.com/watch?v=QV8Kob4V_wo.

5. ONU Info, « Las sanciones a Venezuela atentan contra los derechos humanos de personas inocentes », 31 janvier 2019.
En ligne : news.un.org/es/story/2019/01/1450292.

6. Une enquête d'opinion d'Hinterlaces de janvier 2019 auprès de 1580 répondants soutenait que 86 % s'opposaient à une intervention militaire étrangère et 81 % s'opposaient aux sanctions économiques imposées par les États-Unis.

7. Mike Blanchfield, « Des diplomates canadiens ont discrètement soutenu l'opposition vénézuelienne », *Le Devoir,* 26 janvier 2019.
En ligne : www.ledevoir.com/politique/canada/546457/des-diplomates-canadiens-ont-discretement-soutenu-l-opposition-venezuelienne.

8. Fox Business, « John Bolton: I don't think Maduro has the military on his side », 24 janvier 2019.
En ligne : youtu.be/8av-cPP1uPE.

HAÏTI

UN CLIMAT INSURRECTIONNELLE

Marc-Arthur Fils-Aimé, directeur général de l'Institut Culturel Karl-Lévêque (ICKL)

Depuis le début du mois de juillet 2018, Haïti vit une situation de révolte, similaire à une préinsurrection populaire. Une large partie de la population a gagné les rues, bloqué les principales artères de la capitale, des villes de province ainsi que les routes nationales pour demander des comptes à l'État et exiger une amélioration de ses conditions de vie.

Sur l'injonction du Fonds monétaire international, le gouvernement haïtien devait augmenter le prix de l'essence à la pompe. Il s'est servi du match de football opposant le Brésil et la Belgique durant la dernière Coupe du monde pour exécuter sa mission. Le peuple ne s'est pas laissé prendre au piège. Les 6, 7 et 8 juillet, il a presque mis en déroute l'exécutif et les forces répressives en barricadant le pays. Il réclamait non seulement le retrait du communiqué relatif à cette augmentation brutale, mais aussi la baisse du coût de la vie.

Au fur et à mesure que les protestations gonflaient à travers le pays, les revendications se sont radicalisées à un point tel qu'elles ont pris l'allure d'une lutte de classe. Des foules attaquaient des banques et de grands commerces et demandaient le départ du président et de son premier ministre d'alors, Guy Lafontant, qui sont les principaux soutiens d'une bourgeoisie qualifiée d'antinationale et de toutes sortes d'épithètes malodorantes par les Haïtien·ne·s. Malgré le remplacement du premier ministre, le peuple n'a pas décoléré. Au contraire, le dossier Petrocaribe a provoqué un sursaut de colère et a tenu le pays en haleine le 15 octobre et le 18 novembre 2018. Ces deux dates correspondent à l'assassinat de Dessalines, l'un des fondateurs de la nation haïtienne, et à la dernière bataille qui a bouté hors du pays l'armée de Napoléon. Après un calme apparent, le pays s'est réveillé le 7 février, date symbolique du départ du dictateur Jean-Claude Duvalier en 1986 et du deuxième anniversaire de l'investiture du président Jovenel, avec des manifestations évaluées entre deux et trois millions de personnes, au milieu de barricades. Les « Petro challengers », comme se nomment les manifestant·e·s, et l'opposition au pouvoir sont convaincus qu'aucun jugement n'est possible sous Moïse, dont le nom est cité dans l'audit partiel de la Cour supérieure des comptes publié à la fin du mois de janvier.

LE PETROCARIBE, C'EST QUOI ?

Le président René Préval a signé en 2006 l'accord Petrocaribe avec son homologue vénézuélien Hugo Chávez. Haïti paie une partie du pétrole au comptant et une autre partie à un taux préférentiel de 1% dans un délai de 17 à 21 années avec deux années de grâce. Cette somme équivaut aujourd'hui à une dette de plus de quatre milliards de dollars américains. Elle devait être investie dans des projets de développement durable qui n'ont pas laissé beaucoup de traces. La dilapidation de cette fortune a eu lieu en grande partie sous le gouvernement de Michel Martelly, le mentor du président Jovenel.

LES RACINES DE LA COLÈRE

Ces luttes conjoncturelles se sont superposées à des luttes structurelles. Il est presque impossible de bien cerner le contour des actuelles perturbations si on les sépare de la charpente socio-économique et culturelle du pays. C'est pourquoi, même s'il ne nous revient pas de retracer l'histoire du pays, il s'avère nécessaire de faire ce rappel très panoramique.

Haïti est née avec deux projets issus de deux visions de classe différentes. La majorité des anciens esclaves – devenus aujourd'hui des paysans moyens, parcellaires ou même des champarts – voulaient développer une culture vivrière pour sauvegarder leur indépendance durement acquise. C'était la promotion avant la lettre de « la souveraineté alimentaire ». La nouvelle oligarchie, elle, encourageait la culture de denrées pour l'exportation. Elle était encore empêtrée de l'esprit et fascinée du schéma de développement des colons esclavagistes français qu'elle avait physiquement combattus. Les masses rurales, dès l'aube de la déclaration officielle de notre indépendance, n'ont jamais accepté leur état de sujétion. Elles guettaient la moindre occasion pour se soulever en vue de conquérir un droit qu'elles n'avaient en réalité jamais eu. Dans un premier moment, c'était les Français et les Allemands qui, avec le concours des dirigeants haïtiens, dominaient l'économie et la finance haïtiennes. Aujourd'hui, en raison de la première occupation américaine qui a duré 19 ans (de 1915 à 1934), les Américains ont une influence prépondérante sur la politique nationale, même sur la présidente ou le président qui doit sortir des urnes[1].

Plus de deux siècles après le choix initial d'une économie d'exportation, la formation haïtienne n'a pas connu de grand changement dans sa nature. L'écart social s'est creusé davantage entre les masses populaires et les classes dominantes du fait de tous les obstacles tendus par les classes politiciennes traditionnelles pour maintenir le statu quo.

La classe paysanne, impuissante face à la détérioration de la qualité de l'humus, de la parcellisation grandissante de sa terre due à la problématique de l'héritage tirée du Code de Napoléon, des complots du système judiciaire et d'une vague de fausses promesses de nouveaux

acquéreurs – Bill Clinton est aujourd'hui l'un des grands propriétaires fonciers dans le pays – se rétrécit de jour en jour, malgré une résistance farouche des organisations paysannes formées de ses couches les plus conscientisées. Le discours dominant veut faire croire que les pauvres ne peuvent pas faire de l'agriculture moderne. La paysannerie abandonne sa petite propriété dans l'espoir d'un mieux-être dans les principales villes. Il en résulte une « bidonvillisation » envahissante puisque l'État haïtien, embourbé dans la corruption et à cause de son mépris des masses, ne s'efforce nullement d'améliorer son sort. Le chômage domine la vie nationale. Il varie selon les données à environ 70 %. La classe ouvrière, coincée en grande partie dans l'assemblage, est surexploitée. Le désespoir fait rage au milieu même de la petite-bourgeoisie qui s'embarque, elle, vers la première frontière qui lui est ouverte.

Le suffrage direct, reconnu seulement en 1950, n'a pas permis à ces masses de trouver le chemin de leur amélioration. À chaque grande phase électorale, les thuriféraires du système plus que biséculaire dressent de nouvelles difficultés pour empêcher les cadres populaires de briguer des postes électifs et réduire la population à un rôle passif de simples votants. Il résulte de cette exclusion que les trois grands pouvoirs sont truffés de bandits, de trafiquants de drogue, de contrebandiers et de délinquants de tout acabit.

C'est dans cette même optique que nous devons appréhender le fléau de la corruption qui a toujours rongé la société haïtienne. Elle a épousé des formes différentes sans n'avoir jamais perdu de sa vigueur et de sa constance. Par exemple, Leslie Péan a écrit cinq tomes intitulés *Haïti, économie politique de la corruption*, dont le premier est sous-titré *De Saint-Domingue à Haïti (1791-1870)*. La corruption a atteint ces temps-ci un niveau d'immoralité que le néolibéralisme a aggravé avec l'argent placé au-dessus de toutes les valeurs, y compris celle de l'être humain et des biens inaliénables de la nature. Certaines consciences nationales ont inscrit leur bataille dans l'esprit de savoir où sont passés les milliards de Petrocaribe et

Kot kòb Petro caribe a ? (Où est l'argent de PetroCaribe ?). Photo : Wiki Commons (CC BY-SA 4.0).

l'argent détourné par la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH), un organisme créé pour aider Haïti à mieux se sortir des désastres du tremblement de terre du 12 janvier 2010 et présidé par Bill Clinton.

UNE SCÈNE POLITIQUE COMPLEXE

Au sommet du pouvoir, le président Jovenel n'a jamais joui d'une grande légitimité. Il a été élu avec quelque 500 000 voix sur une population de plusieurs millions de personnes en âge de voter. Sa popularité est au bas-fond, car peu de ses promesses électorales se sont concrétisées. La misère des masses a empiré et a même affecté une fraction importante de la petite-bourgeoisie. Face à l'opposition plurielle qui tient à la démission du chef de l'État a émergé un différend ouvert entre lui et son premier ministre, le notaire Jean Henry Céant, imposé par des forces puissantes. Il a dû l'accepter à contrecœur. La controverse n'est pas le fruit d'un projet alternatif. Chacun d'eux représente une fraction différente des classes dominantes qui cherche soit à maintenir son hégémonie soit à l'arracher.

Sur le terrain des luttes quotidiennes, le consensus ne dépasse pas le départ du président, qui reste accroché au pouvoir malgré la détérioration accélérée de toutes les branches vivantes du pays. L'opposition sème la confusion totale avec des propositions contradictoires quant à la nature de la transition devant aboutir aux prochaines élections. La droite et l'extrême droite tentent de récupérer le mot d'ordre des masses populaires en voulant réduire leur désir de changement de système à un remplacement de personne au sein du même régime. Le courant de gauche, du fait de son inorganisation ne constitue pas une force capable d'aider les masses à dissoudre le système éculé et à bâtir la transformation sociale espérée.

En définitive, cette absence d'avant-garde a freiné l'élan préinsurrectionnel en une véritable insurrection populaire. Le combat des classes dominées se joue sur le front conjoncturel et structurel. C'est pourquoi nous ne devons pas laisser le terrain à l'oligarchie et à ses intellectuels organiques et sommes obligés de le poursuivre avec tact et intelligence. àb

1. Voir Dantes Bellegarde, *La résistance haïtienne. L'occupation américaine d'Haïti,* collection du bicentenaire Haïti, 1804-2004, p. 127-128 ; Suzy Castor, *L'occupation américaine d'Haïti,* Imprimerie Henri Deschamps, p. 64 ; et Ginette Chérubin, Le ventre pourri de la bête, Éditions de l'Université d'État d'Haïti, p. 259.

BLACK MIRROR

TECHNOS VAMPIRIQUES

Philippe de Grosbois

Mêlant habilement une anticipation scientifique réaliste et des scénarios d'horreur cauchemardesques, *Black Mirror* marque l'imaginaire de son vaste public, y compris à gauche, depuis ses débuts. Lancée en 2011 par Charlie Brooker, la série britanno-américaine revient en 2019 pour une cinquième saison.

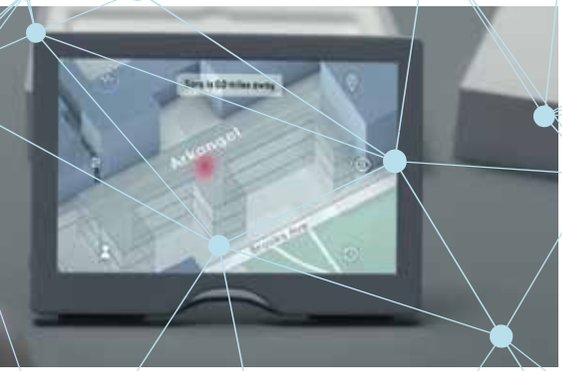

La fascination critique à l'égard des technologies en général et de l'intelligence artificielle en particulier a une riche histoire dans la culture occidentale. On peut aisément remonter à l'automate créé par Victor Frankenstein dans le célèbre roman de Mary Shelley publié en 1818. Plus près de nous, le cinéma (*2001, l'odyssée de l'espace*, la série des *Terminator* ou celle de la *Matrice*) et la télévision (les Borg de *Star Trek*) fournissent de nombreux exemples de cette technologie devenue autonome (voire auto-reproductible) et déterminée à asservir les humains à ses propres finalités.

Le succès populaire et critique de *Black Mirror* tient en partie à sa capacité à faire écho à cette hantise bien ancrée dans notre imaginaire collectif à l'égard d'une technologie mortifère. Cela dit, cette popularité repose également sur les qualités propres à la série elle-même. Chaque épisode est un récit autonome, dans lequel on présente un univers dystopique jamais très éloigné du nôtre, le tout avec une conception visuelle impeccable. La force de *Black Mirror* réside dans cet habile mélange entre, d'une part, une intelligente anticipation scientifique qui radicalise certaines dynamiques propres au numérique, aux médias sociaux, à la surveillance ou à l'intelligence artificielle et, d'autre part, un climat terrifiant parce qu'étrangement familier et près de nous. De fait, plusieurs décrivent l'expérience d'un épisode avec les mêmes mots que pour un film d'horreur : «*je ne veux pas regarder la série trop tard*» ou «*j'ai arrêté, ça me faisait trop angoisser*».

TROIS CAUCHEMARS

Au fil des vingt épisodes diffusés à ce jour, certaines constantes émergent. En dépit de l'autonomie de chaque récit, on peut reconnaître au moins trois «cauchemars» principaux dans la manière dont les technologies participent à la construction d'un monde oppressif.

Dans une première catégorie, les individus se retrouvent coincés dans des simulations extrêmement perfectionnées ou encore dans des sociétés contrôlées de manière totalitaire à l'aide de la technologie. L'épisode *Fifteen Million Merits* montre des masses d'individus atomisés et asservis à des vélos stationnaires qui génèrent de l'électricité, accumulant ainsi des «mérites». *Nosedive* met en scène une société entièrement orchestrée et hiérarchisée sur la base de rétroactions de type «J'aime» pour tous les échanges que nous avons au quotidien. *Hang the DJ* dépeint une ville dans laquelle les rencontres et relations amoureuses sont administrées par une sorte de Tinder survitaminé. Dans *San Junipero*, des personnes en fin de vie peuvent passer dans l'au-delà à travers une simulation de Club Med de bord de mer,

pour « mourir dans la dignité » et partir en vacances pour l'éternité. Dans ces épisodes, nos sociétés semblent avoir basculé dans un univers où la régulation technologique a tout absorbé.

> Le « *black mirror* » du titre est celui que vous trouverez sur chaque mur, sur chaque bureau, dans la paume de chaque main : l'écran froid et brillant d'un téléviseur, d'un moniteur, d'un téléphone intelligent[1]
>
> – CHARLIE BROOKER

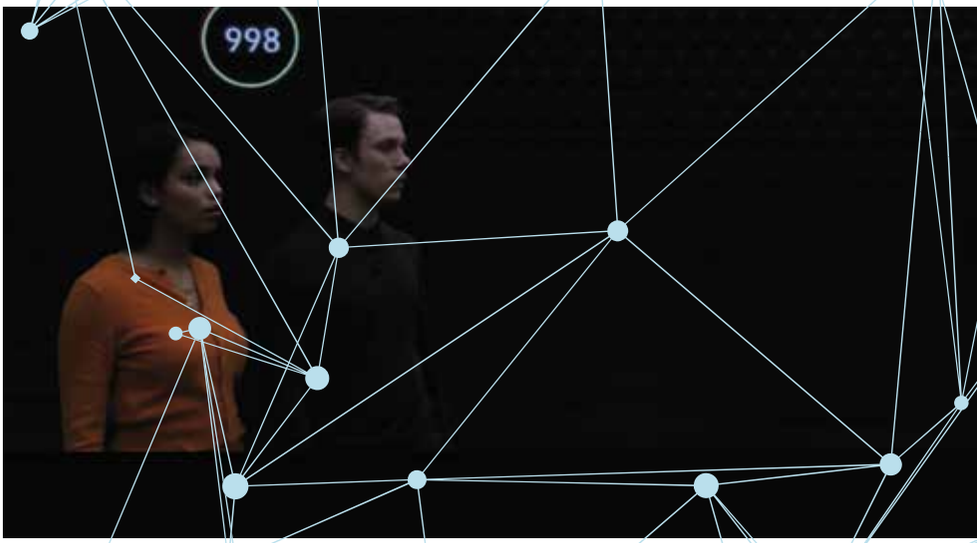

Une deuxième catégorie soutient que la technologie annihile notre empathie et accentue les pulsions sadiques et dominatrices des individus, souvent exercées de manière collective. Le tout premier épisode de la série, *National Anthem*, a marqué les esprits. Alors qu'une membre de la famille royale a été kidnappée, le premier ministre britannique est forcé d'avoir une relation sexuelle avec un cochon devant les caméras pour qu'elle soit libérée; 1,3 milliard de personnes regardent. *White Bear* met en scène un parc d'attractions dans lequel des condamné·e·s pour meurtre doivent échapper à des chasseurs sous le regard de spectateurs qui filment la scène avec leur téléphone. Dans *Hated in the Nation*, des abeilles artificielles hors de contrôle attaquent des individus ▶

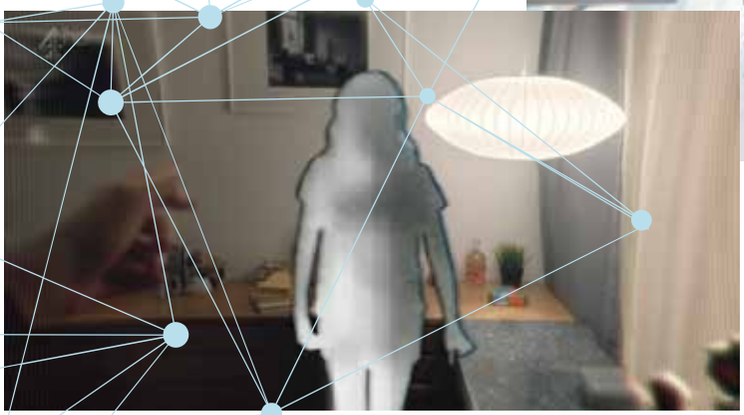

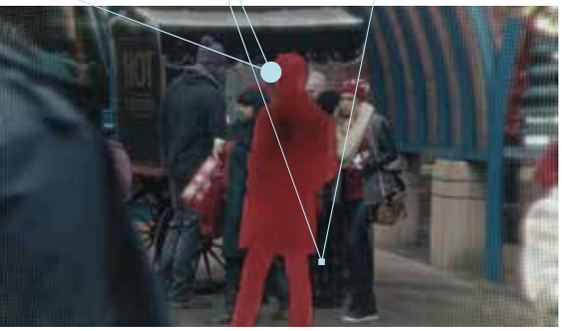

méprisés en masse sur les médias sociaux. Les technologies médiatiques, soutiennent ces épisodes, mènent à des déchaînements de violence quasi tribale.

Enfin, une troisième catégorie présente des technologies qui facilitent nos existences en apparence, mais qui ultimement modifient notre rapport à la réalité de manière à dissoudre notre humanité et à nous aliéner. Dans *The Entire History of You*, des prothèses qui enregistrent l'ensemble de notre existence entretiennent une possessivité et un contrôle maladif au sein d'un couple. Le même thème du contrôle de l'intimité est repris dans *Arkangel*, où une technologie de surveillance parentale maximaliste finit par éloigner définitivement une mère de sa fille. *Be Right Back* présente pour sa part une intelligence artificielle qui « ressuscite » un conjoint décédé en créant des réponses interactives construites à partir de données accumulées sur le défunt.

L'épisode spécial *White Christmas* inclut quant à lui des éléments de ces trois catégories : on y voit un criminel coincé dans une simulation pour des milliers d'années, des clones numériques qui font office de servants domestiques et une technologie qui permet de bloquer les interactions dans le monde réel avec des individus indésirables. Joyeux Noël !

RADICALE OU RÉSIGNÉE ?

Comme certaines pensées s'inscrivant dans la théorie critique (de l'École de Francfort à la critique freitagienne de la postmodernité), la série *Black Mirror* peut sembler radicale dans son jugement sans appel des technologies médiatiques et informatiques. En réalité, cette approche mène au contraire à une sorte de résignation. Les épisodes nous montrent une technologie comme force autonome sur laquelle les personnages, pris au piège d'une sorte de matrice, ne semblent avoir aucune prise. On ne sait à peu près jamais comment elle en est venue à dominer une société sur laquelle elle exerce pourtant un contrôle absolu.

Mais au-delà du portrait des technologies elles-mêmes, c'est par son constat sur la nature humaine et la vie en société que *Black Mirror* trahit le plus son conservatisme. Les épisodes les plus violents suggèrent que la technologie libère nos instincts profonds de brutalité, notre véritable nature d'êtres égoïstes, dominateurs et sauvages. La possibilité même d'action politique dans une société traversée par la technologie semble inexistante.

De manière générale, le monde social qui « accueille » ces technologies semble parfaitement lisse, comme si tous et chacune les appréhendaient sans distance critique. Dans les rares épisodes où une résistance consciente et concrète est présentée, la finale vient nous rappeler que le « système » avait déjà prévu cette éventualité et intègre sans difficulté la révolte à sa logique interne. *There is no alternative*, comme disait l'autre.

Je mentionnais en début d'article que *Black Mirror* puise dans le genre de l'horreur. D'ailleurs, le créateur Charlie Brooker a aussi écrit une minisérie mettant en scène des zombies (*Dead Set*, 2008). Il ne faut pas oublier que l'horreur véhicule très souvent une idéologie conservatrice. On voit bien par exemple dans *Bram Stoker's Dracula* de Francis Ford Coppola (1992) que le vampire a su cristalliser les craintes de la société victorienne de l'époque du roman original envers l'émancipation des femmes, le désir sexuel, l'immigration, etc. De même, la technologie présentée dans *Black Mirror* semble tout aussi monstrueuse : surgissant de nulle part, se présentant sous des atours étincelants, toute puissante, assoiffée de notre énergie vitale, dévoreuse d'humanité, destructrice du lien social et du monde commun.

L'ironie est qu'une telle perspective critique, qu'on qualifie de radicale, constitue en réalité le revers parfait des chants de sirène des capitaines d'industrie du numérique. Elle colporte la même aura d'inévitabilité du développement technologique que celle que véhicule la Silicon Valley, à cette différence près qu'on nous promet l'Enfer au lieu du Paradis. Certes, *Black Mirror* permet de jeter un éclairage percutant qui peut nourrir la réflexion pour des sociétés devant composer avec des changements rapides, mais elle le fait au prix d'un fatalisme qui empêche de bien saisir les rapports de force à l'œuvre et d'articuler une véritable résistance aux tendances néfastes de ce virage. En d'autres termes, ce regard apocalyptique contribue à concevoir un pouvoir démesuré et à mystifier des technologies qu'il prétend pourtant observer de manière critique. àb

Visuels issus de captures d'écran de la série *Black Mirror*.

1. Charlie Brooker, « The Dark Side of our Gadget Addiction », *The Guardian*, 1er décembre 2011. Ma traduction. En ligne : www.theguardian.com/technology/2011/dec/01/charlie-brooker-dark-side-gadget-addiction-black-mirror.

RECENSIONS

L'ENVERS DU TRAVAIL. LE GENRE DE L'ÉMANCIPATION OUVRIÈRE

Rolande Pinard, Montréal, Lux, 2018, 392 p.

Rares sont les ouvrages portant exclusivement sur l'implication des femmes dans la construction des mouvements ouvriers qui sont aussi bien recherchés. Rolande Pinard ayant déjà produit une historiographie soutenue sur la transformation des modèles de gestion du travail dans ses précédents ouvrages (*La révolution du travail. De l'artisan au ménager*, Presses de l'Université de Rennes, 2000), elle comble un vide béant dans la littérature. Parsemé d'anecdotes sur des mobilisations, de citations des parties impliquées et de références bibliographiques soutenues, l'essai soutient que les femmes ont été largement oubliées par les historiennes et les historiens se penchant sur les mobilisations ouvrières, l'auteure citant humblement ses textes antérieurs en tant qu'exemples.

Pinard débute par la première révolution capitaliste, qu'elle décrit comme amenant «*le prolétariat féminin*». Concrètement, les femmes jouaient un rôle fondamental au sein des mouvements de droits de travailleuses et de travailleurs dès l'Ancien Régime anglais, malgré le fait qu'elles aient été exclues des instances décisionnelles des syndicats et des regroupements ouvriers. Bien qu'elles fussent interdites de cette «*dimension publique du travail*», les ouvrières ont participé activement à la formation de la classe ouvrière et de sa conscience de classe, parfois au détriment des hommes. Pinard soulève d'ailleurs l'hypocrisie des ouvriers impliqués durant la même période: pour faire avancer leur cause, ils cherchaient la solidarité des femmes lors de leurs actions, sans que cette dernière soit assez réciproque pour les inclure dans les délibérations syndicales.

Vient ensuite la seconde révolution capitaliste, concentrée aux États-Unis. L'accession des femmes au marché du travail par des emplois précaires a renforcé la compétitivité de classe et la «*dépossession de la force collective de résistance*». Pinard indique que lorsque les hommes s'allieront avec les employeurs pour maintenir leur sécurité d'emploi, les femmes ouvrières en lutte pratiqueront le syndicalisme industriel en allant plutôt chercher l'appui des communautés. Enfin, la syndicalisation des travailleuses a été mise à mal par la bureaucratisation du syndicalisme, le manque de solidarité entre les sexes et l'absence de conscience de classe dans les regroupements de défense de droits.

Pinard conclut avec la globalisation capitaliste, en critiquant ardemment la conciliation travail-famille (comme colonisation de la sphère domestique par le travail) et insiste sur le fait que la maîtrise du temps constitue le véritable enjeu de l'émancipation ouvrière. L'implication des femmes dans les luttes ouvrières est une manifestation de leur pouvoir d'agir – l'auteure prend soin toutefois d'indiquer son angle mort concernant la racialisation des rapports de travail.

L'auteure clôt sa réflexion en réitérant que l'authentique liberté des femmes proviendrait non pas de «*la revendication de l'émancipation individuelle par le travail salarié*», mais par la «*volonté collective d'émancipation du rapport d'exploitation et l'action sociale politique*», ce qui constitue une remarque essentielle pour les mobilisations à venir.

Élisabeth Béfort-Doucet

LE DROIT DU PLUS FORT. NOS DOMMAGES, LEURS INTÉRÊTS

Anne-Marie Voisard, Montréal, Écosociété, 2018, 344 p.

Il y a maintenant 10 ans était publié le livre *Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique*, d'Alain Deneault, William Sacher et Delphine Abadie. Cet ouvrage relatait des faits et des événements survenus en Afrique par des minières enregistrées au Canada. Si les auteur·e·s n'ont fait que répéter et regrouper d'autres recherches et rapports d'organisations non gouvernementales, gouvernementales et de l'Organisation des Nations unies, les compagnies minières Barrick Gold et Banro Corporation ont poursuivi les auteur·e·s et les Éditions Écosociété pour 11 millions de dollars. Cette poursuite a soulevé les passions d'une partie considérable de la société. Le mécontentement populaire a mené à une loi contre les poursuites-bâillons à l'Assemblée nationale.

Le droit du plus fort, essai d'Anne-Marie Voisard qui était aux premières loges des événements qui ont suivi la poursuite qui mena au retrait de *Noir Canada* des librairies, est un solide livre sur les défaillances du droit et de son utilisation par les plus riches pour faire plier la contestation. Le dispositif judiciaire ne sert pas la justice sociale, mais est plutôt utilisé pour réaffirmer les rapports de domination de notre société. L'ouvrage est une réflexion critique à propos des dérives du système de justice. Pour ce faire,

elle colle aux événements de la poursuite et elle fait plusieurs liens avec *Le procès* de Franz Kafka. De plus, le livre est merveilleusement bien écrit et est d'une grande fluidité. Il est à espérer que ce soit le premier de nombreux essais pour cette auteure spécialiste de la sociologie critique du droit.

Xavier P.-Laberge

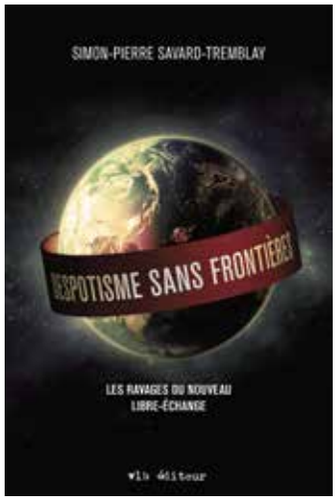

DESPOTISME SANS FRONTIÈRES. LES RAVAGES DU NOUVEAU LIBRE-ÉCHANGE

Simon-Pierre Savard-Tremblay, VLB éditeur, Montréal, 2018, 136 p.

Dans son dernier livre, Simon-Pierre Savard-Tremblay met en lumière de façon claire et pédagogique les dessous du libre-échange qui représente «*le dogme central de l'idéologie de la mondialisation*». Avec ses deux premiers ouvrages, le jeune auteur a pris ses distances avec la critique culturaliste inspirée du «nationalisme conservateur» pour entreprendre un virage alimenté par une perspective d'économie politique.

Savard-Tremblay présente dans un premier temps l'évolution historique de la notion de libre-échange, aujourd'hui largement associée aux principes d'ouverture sur le monde et de prospérité, en montrant l'invasion croissante de la logique marchande dans nos sociétés. Si les traités de libre-échange de première génération visaient d'abord à étendre la circulation des marchandises avec l'abaissement des droits de douane pour les produits étrangers, les traités de seconde génération comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) outrepassent les barrières tarifaires pour inclure «les services, les investissements, les marchés publics et la propriété intellectuelle». Aujourd'hui, les traités de troisième génération, comme le Partenariat transpacifique ou l'Accord économique et commercial global, cherchent à uniformiser, via des documents massifs de milliers de pages, les régulations environnementales, les normes du travail, les réglementations agricoles et les brevets pharmaceutiques au profit des firmes multinationales.

L'hégémonie du libre-échange implique une mise sous tutelle de l'État, et donc une perte directe de contrôle collectif sur le développement de la société. Ainsi, le néolibéralisme mondialisé confisque la capacité politique et économique des peuples à décider de leur avenir, et c'est alors que le souverainisme rejoint la critique anticapitaliste. C'est bien sur cet aspect que la perspective souverainiste, à l'heure de l'essoufflement du mouvement altermondialiste, redevient pertinente: «*la souveraineté politique implique une capacité à s'adapter aux circonstances, et à corriger le tir.* [...] *Or, ce sera impossible si l'abolition de la gestion de l'offre est une composante d'une "constitution économique" contraignante, à travers un traité de libre-échange*». En somme, le libre-échange implique la confiscation de la capacité politique à intervenir sur la sphère économique, et plus largement sur le devenir du monde.

Si Savard-Tremblay rappelle des thèmes largement connus par la gauche radicale, il pose une question essentielle qui résonne tout particulièrement avec les enjeux de notre temps: et si «*les révoltes populistes étaient une mauvaise réponse aux bonnes questions*»? Savard-Tremblay formule dès lors cette hypothèse: «*si le système politique craque, c'est entre autres parce qu'il s'est lui-même condamné à l'impuissance au nom d'un principe érigé en religion officielle: le libre-échange*».

Son diagnostic pose dès lors un défi à la gauche contemporaine, qui continue de se méfier en bonne partie du protectionnisme et semble tenir la mondialisation pour un fait accompli, nous ayant enfin libérés du carcan de l'État-nation. Or, le livre de Savard-Tremblay nous met en garde: si la gauche croit avoir fait depuis longtemps la critique du capitalisme, elle n'a plus le monopole de la critique de la mondialisation, et les classes populaires se tournent maintenant vers des figures autoritaires qui s'insurgent contre l'oligarchie mondialiste en réclamant la capacité de décider pour leur nation.

Jonathan Durand Folco

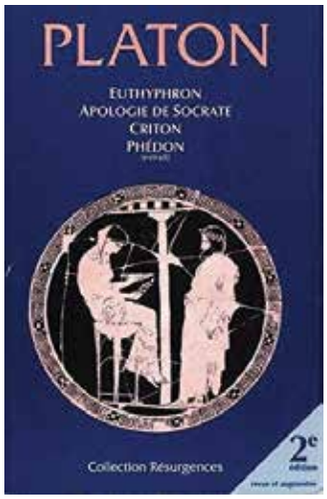

APOLOGIE DE SOCRATE

Platon, Québec, Collection Résurgences, 1995, 134 p.

Dans l'*Apologie de Socrate*, Platon rapporte les propos de son mentor durant son procès au cours duquel il se défendit contre les incriminations de ceux dont il s'était attiré les foudres, l'accusant de corrompre la jeunesse ainsi que de remplacer les anciennes croyances de la cité par de nouvelles, alors que le seul crime de cet illustre philosophe de l'Antiquité a été de remettre en question la légitimité de ceux qui étaient vus comme sages tout en incitant ses jeunes élèves à faire de même.

Ce genre de propension à encourager le développement de la pensée critique et à questionner les dogmes établis, à défaut de mener ses défenseurs vers la peine de mort comme au temps de la Grèce antique, confronte encore ceux-ci à d'agressives critiques de la part des tenants de l'ordre établi. Bien que les motifs de ce malheureux phénomène aient évolué, nos sociétés ont toujours tendance à rejeter brusquement tout ce qui les mène à revoir leurs fondements.

La crise climatique en est un exemple manifeste. Alors que la multiplication des signaux d'alarme de la nature nous pousse d'une manière de plus en plus urgente à réviser le fonctionnement

même de notre économie, bien des gens rejettent d'emblée cette idée, arguant au mieux qu'il existe une solution non économique à cette menace, au pire que celle-ci n'est tout simplement pas causée par l'activité humaine.

Mais comme au temps de Socrate, peu importe l'intensité de l'offensive réactionnaire, la mentalité passéiste ne réussira jamais à freiner le progrès naturel de la société.

Raphaël Émond (15 ans, Chicoutimi)

SEXE, RACE & COLONIES. LA DOMINATION DES CORPS DU XVE SIÈCLE À NOS JOURS

Pascal Blanchard, Nicolas Bancel, Gilles Boëtsch, Dominic Thomas, Christelle Taraud (dir), Paris, La Découverte, 2018, 544 p.

Monumental autant dans le nombre d'artéfacts visuels et photographiques reproduits que dans son nombre de mots, cet ouvrage ne laisse pas indifférent.

Les auteur·e·s racontent les colonisations effectuées par les empires européens, en mettant de l'avant les divers dispositifs sexuels utilisés dans ces croisades. On y retrouve donc panoplies de photos des différentes époques coloniales : des reproductions de peintures, de cartes postales, de caricatures, de publicités, d'affiches et autres. Cette impressionnante documentation visuelle a été reproduite sans filtre afin de nous dresser une histoire en images réelles de l'histoire de la «*domination des corps du XVe siècle à nos jours*».

L'ouvrage est également riche en analyses et recherches sociohistoriques. Les auteur·e·s souhaitent nous faire prendre conscience que tous les dispositifs sexuels violents et coercitifs utilisés à l'époque des colonies sont encore à l'œuvre aujourd'hui dans notre conception de «l'Autre», qui n'est autre que l'ancien colonisé.

La polémique autour de cet ouvrage ne provient pas de cette ambition, mais bien plutôt du choix que les auteur·e·s ont fait d'y inclure autant d'artéfacts visuels, certains franchement violents et déplaisants. Certain·e·s qualifient ce choix éditorial de voyeurisme, d'autres de reproduction de la domination des corps, alors que d'autres crient à l'opération marketing ou jugent que cela sert le propos. L'ouvrage a aussi été classé comme «beau livre» pour une certaine élite. Le livre coûte au-dessus de 80 $ au Canada, ce n'est effectivement pas une aubaine.

Les auteur·e·s répondent à ces diverses critiques. Afin de réussir à enrayer véritablement ces rapports de domination sexuelle, raciste, sexiste et classiste encore à l'œuvre aujourd'hui, il ne faut pas se mettre la tête dans le sable et oser voir l'histoire telle qu'elle est. Montrer tous ces éléments visuels doit donc faire partie du processus de prise de conscience et de luttes, selon eux.

Je n'ai pas réussi à me faire une idée par rapport à cette polémique. Plusieurs images m'ont fait grincer des dents et m'ont laissé incrédule, certes. Mais je crois aussi que nous ne devons pas nous voiler la face et affronter la réalité pour pouvoir changer les choses. L'exposition *Subalternes*, conçue par Nigra Luventa pour «*rendre audibles et visibles les voix, les réalités, les expériences d'une jeunesse noire consciente et connectée*» et qui se tient au Centre de diffusion et d'expérimentation de l'UQAM, comporte aussi une démarche de ce type. On rencontre bien peu de figures de résistances face à ces dispositifs sexuels employés par le colonisateur alors qu'il y en a eu. C'est pourquoi l'ouvrage est un parfait complément à l'événement organisé par Nigra Luventa.

Ève-Marie Lacasse

LA PHILOSOPHIE À L'ABATTOIR : RÉFLEXIONS SUR LE BACON, L'EMPATHIE ET L'ÉTHIQUE ANIMALE,

Christiane Bailey et Jean-François Labonté, Atelier 10, Collection Documents, 2018, 97 p.

L'éthique animale est devenue un sujet à la mode, principalement dans les milieux de gauche. Ce court essai de 94 pages résume l'évolution du débat et les tenants et aboutissements actuels de cet enjeu. Les auteur·e·s répondent de belle façon aux critiques, notamment celles de Paul Ariès ou Christian Rioux, qui prétendent que les végan·ne·s sont des anti-humanistes. Le livre couvre aussi tous les différents courants de l'éthique animale: véganisme, végétarisme, végétalisme, utilitarisme, animalisme, abolitionnisme, welfarisme, éthique du *care* et zoopolis (citoyenneté animale). Ce livre ne peut être vu comme un ouvrage de référence sur le sujet, mais plutôt comme une courte introduction et un ajout intéressant dans le débat qui sera, selon certains, un des plus importants du 21e siècle. Il contient plusieurs statistiques intéressantes démontrant le concept de dissonance cognitive. Par exemple, près de 20 % de la population canadienne pensent qu'il est mal de manger des animaux alors que 7 % de cette population est végétarienne et 2,3 % végane. En somme, il s'agit d'un bon livre, tellement court, qu'il n'y a pas de raison de ne pas le lire.

Xavier P.-Laberge

ASSASSIN'S CREED : ODYSSEY

BIENVENUE EN GRÈCE ANTIQUE

Jean-François Mongrain

Création du québécois Patrice Désilet et véritable Goliath de l'industrie du jeu vidéo, la franchise *Assassin's Creed* d'Ubisoft a fait naître plus de vingt titres en douze ans et compte sur des budgets qui rivalisent avec ceux des mégaproductions hollywoodiennes.

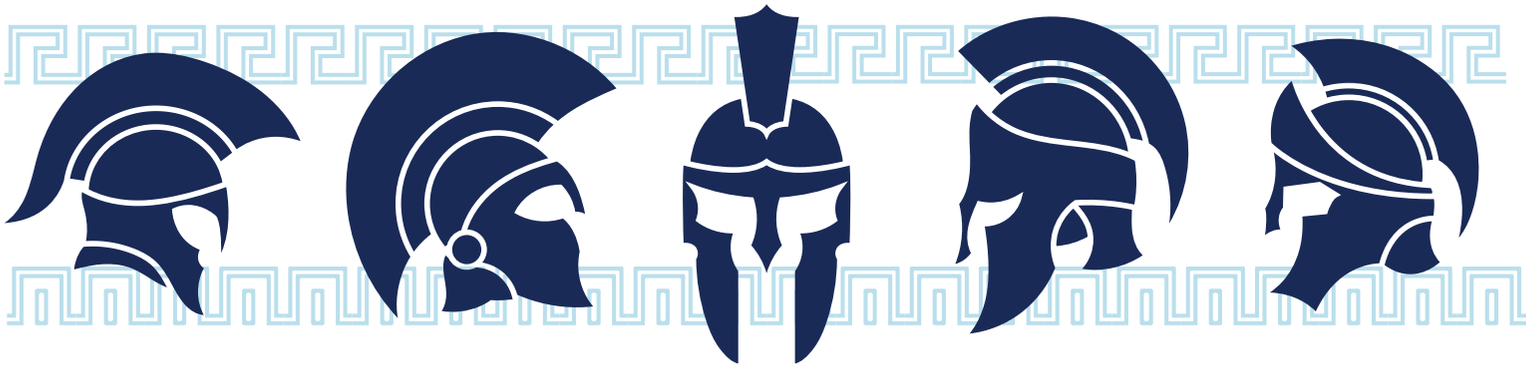

Par une direction visuelle et musicale impeccable et une remarquable prestation des acteurs qui y prêtent leur voix, *Odyssey* réussit non seulement à redonner son lustre à une série galvaudée, mais surtout à intéresser une nouvelle génération à l'histoire de la Grèce de Périclès.

Maquette virtuelle d'environ 260 km² qui s'étend de la Macédoine à la Crète, laquelle comprend entre autres une reproduction d'Athènes, le titre est une époustouflante reconstruction de la Grèce classique. Malgré les inévitables compromis qui lui permettent d'atteindre ses buts ludiques, elle possède dans son ensemble un étonnant souci du détail. On n'y trouve, par exemple, aucun chat (animal peu commun et alors mal-aimé des Grecs), mais des chiens bouviers; les statues sont peintes de couleurs authentiques; les anciennes ruines minoennes arborent les colonnes inversées typiques de la civilisation crétoise. On pourra visiter quelques tombeaux mycéniens à l'architecture cyclopéenne et admirer des dizaines d'œuvres d'art dont les reproductions sont pour la plupart fidèles aux originaux.

Le jeu met en scène une foule de personnages. Notons particulièrement l'entrée d'Alcibiade qui reprend presque intégralement un passage du *Banquet* de Platon. Les diverses conversations avec Socrate qui, fidèle à lui-même, exige que l'on se questionne à propos de nos actions et des concepts qui les guident, les observations historiques d'Hérodote qui voyage auprès de la protagoniste ou le conflit entre le rationalisme d'Hippocrate et la superstition des dévots du culte d'Asclépios entrent aussi dans la composition du jeu. Les dialogues sont souvent théâtraux, mais cela semble toujours de bonne guerre et même les plus caricaturaux sont instructifs. Protagoras n'a certainement pas été l'hurluberlu que nous présente le jeu, mais c'est bien son relativisme épistémologique qui, poussé à l'extrême, est à l'origine d'une parodie digne d'Aristophane. Ce dernier, situé à quelques pas à peine du sophiste, nous remémore d'ailleurs que si faire pleurer est à la portée du premier venu, faire rire exige en contrepartie un art véritable.

L'expérience est truffée de références historiques, que ce soit la bataille de Thermopyles ou celle de Salamine, la peste de 430 av. J.-C. ou le rapatriement du Trésor de la Ligue de Délos. L'intrigue, tissée d'une tragédie classique qui combine parricide, trahison filiale et machinations politiques, a comme socle l'ascendance que possédait l'Oracle de Delphes sur l'organisation panhellénique tout autant que la division du pouvoir militaire entre Athènes, Sparte et leurs alliés. On évoque tantôt l'importance de la frappe de la monnaie d'argent comme facteur de l'hégémonie de l'Attique, tantôt les différences entre les constitutions et éducations des deux principales cités États. À Athènes, l'évocation de la rivalité entre Périclès et Cléon informe le joueur du rôle que prend trop facilement la démagogie au sein d'une démocratie.

Comme professeur de philosophie, j'ai l'habitude de lire avec mes étudiant·e·s des extraits de l'oraison funèbre de Périclès. J'en profite pour aborder ces tensions politiques internes à la société athénienne afin de les inviter à penser au courage requis pour résister à ceux qui, dans les mots de Platon, savent par la parole flatter la bête humaine dans le sens de son poil. Grâce à cette belle réussite qu'est *Assassin's Creed* : *Odyssey*, beaucoup aborderont avec un intérêt accru ces réflexions plus que jamais nécessaires. ab

À TOUT PRENDRE !

Ramon Vitesse

Sur les ondes de CKUT 90.3 FM, *Pirate & libre !*
www.ckut.ca

***Moi, fou,* Antonio Altarriba et Keko, Denoël Graphic, 2018, 136 p.**
***Main d'œuvre,* Ariane Dénommé, La Mauvaise Tête, 2016, 114 p.**

Deux livres sur les méfaits du travail… alors basta le plein emploi ! Le nouveau livre du tandem espagnol s'avère d'autant plus inquiétant que la folie, savamment orchestrée, d'un symptomatologue, créant de nouvelles maladies pour le compte d'une omnipotente multinationale pharmaceutique, glace le sang de réalisme. Tout en noir avec un chouia de jaune, nous allons droit vers le cauchemar sous prescription. La proposition de Dénommé relate des souvenirs de son père qui galéra par périodes de cent jours hors du foyer familial pour toucher un salaire « mirobobolant » loin dans une mine d'uranium. L'aspect dysfonctionnel et délirant de ce miroir aux alouettes retient l'attention et cette histoire rend bien les répercussions sur la famille par-delà l'argent qui s'évapore…

***Le rire de l'ogre,* Sandrine Martin d'après Pierre Péju, Casterman, 2018, 127 p.**

« Insensé » résumerait peut-être les relents nauséeux de massacres d'enfants par les nazis qui ressurgissent dans une histoire d'amour contemporaine définitivement libérée. Le truc de l'ogre et de la sombre forêt reflète bien des peurs, des renoncements et des mensonges pour aveugler notre conscience… Le dessin charbonneux de l'auteure rend ce roman avec fébrilité tandis que le passé effarant se recompose.

***Animabilis,* Thierry Murat, Futuropolis, 2018, 158 p.**

Au cœur de pierre d'un village aux paysans obtus et dangereusement croyants débarque un journaliste secrètement poète qui – on est en 1872, l'hiver – voit autre chose entre les branches et une ruine. Murat sonde au plus profond un amour apparemment imaginaire en juxtaposant une écriture en phase avec la nature ; la beauté en ultime rempart à la rigidité. Renversant !!!

***Les vieux fourneaux 5. Bons pour l'asile,* Lupano et Cauuet, Dargaud, 2018, 57 p.**

Une série iconoclaste foutant un joyeux bordel avec son ramassis de vieux anars en bande. Ils et elles sévissent plus que jamais en empêcheurs·euses de tourner en rond. Voilà ce que propose cette jeune série où tous, jeunes, vieux, sans-papiers, flics et autres égaré·e·s sont réuni·e·s pour une java truculente.

***La zone de l'amitié,* Val-Bleu, Les Éditions du Remue-Ménage, 2018, 98 p.**

Sans chichi et sans chercher à moraliser, Val-Bleu utilise une jase de party entre ami·e·s pour en découdre avec l'idée que l'amitié (entendre : une relation sans la finalité sexuelle) est impossible entre gars et filles. En les exprimant et, surtout, en les identifiant, le débrouillage des stéréotypes favorise de meilleures relations… Faut s'y mettre quoi.

***A, B, C, D de la typographie,* David Rault et collectif, Gallimard BD, 2018, 128 p.**

Pur bonheur que ce livre, habillé graphiquement par J.C. Menu. L'ouvrage convie des bédéistes (Ayroles, Bourhis, Anne Simon, etc.) pour une demi-douzaine de BD afin de faire découvrir un art qui, même à l'ère électronique, danse toujours sous nos yeux plus ou moins attentifs.

***Football Money,* Kiwi Jr., (Mint Records)**

College-rock, *power pop* avec un brin de *garage* par ce quatuor venu de PEI à Toronto pour, ébahi mais circonspect, ciseler dix tounes comme autant de petits films décalés et humains !

***La Hiérarchill,* Jérôme 50, (Grosse Boîte)**

Les chansons de ce Jérôme à numéro flirtent avec bien des musiques (pop, ska, rock, etc.) pour des textes qui, avec bagou, mettent la productivité (*La hiérachill*) de tout crin… à poil. à bâbord

NOUS NE SOMMES PAS
NOUS NE SOMMES PAS
NOUS NE SOMMES PAS
SEULS
LE PODCAST DE CATH DORION
YouTube | CATHERINE DORION
iTunes | NOUS NE SOMMES PAS SEULS
Google Play | NOUS NE SOMMES PAS SEULS
Assemblée nationale du Québec, circonscription de Taschereau

Une voix forte en santé.

La FIQ, forte de ses **76 000 infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques,** est reconnue comme une organisation syndicale efficace pour l'amélioration des conditions de travail de ses membres et la défense des soins de santé accessibles et sécuritaires.

fiqsante.qc.ca

fiq | fiqp FIQ | SECTEUR PRIVÉ

IRIS

Institut de recherche et d'informations sociéconomiques

1710, Beaudry, bureau 3.4
Montréal, Québec, H2L 3E7

secretariat@iris-recherche.qc.ca
514.789.2409

appuyez l'IRIS, devenez membre :
www.iris-recherche.qc.ca/membres

ÉLARGIR
L'HORIZON DES
POSSIBLES
fneeq
CSN
Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec

FIÈRE, AUTONOME
ET ENGAGÉE !
CRÉONS L'AVENIR
FÉDÉRATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT
lafae.qc.ca

SCFP
Syndicat canadien de
la fonction publique
FTQ
Une force pour
les services publics
de demain
scfp.qc.ca
SCFP-Québec
@SCFPQuebec
SCFP-Québec

Passez à l'ATTAC !
paradis fi$caux - taxe sur les
transactions financières - libre-échange
attac
Québec
Devenez membre
dès aujourd'hui !
www.quebec.attac.org

à bâbord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

Tout le monde à bord !

Abonnez-vous en ligne
ababord.org/abonnement

ou en remplissant ce formulaire
et en le retournant à l'adresse ci-dessous :

☐	Abonnement individuel 1 an / 5 numéros	55 $
☐	Abonnement de soutien 1 an / 5 numéros	65 $
☐	Abonnement individuel 2 an / 10 numéros	100 $
☐	Abonnement étudiant et faible revenu 1 an	40 $
☐	Abonnement électronique	35 $
☐	Abonnement institutionnel	80 $
☐	Don de soutien _____	

Ces tarifs sont taxes incluses

Nom _____

Organisation / Institution _____

Adresse _____

Ville _____ Code Postal _____

Tel. _____ Courriel _____

Débuter l'abonnement au numéro _____

Faites parvenir votre coupon et votre chèque à l'ordre de
SODEP (Revue *À Bâbord !*)
CP 160 succ. Place d'Armes
Montréal, QC H2Y 3E9

TÉLÉCHARGEZ LE COUPON D'ABONNEMENT-CADEAU ET ENVOYEZ-LE PAR LA POSTE

Conseil central DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

Conseil central du Montréal métropolitain–CSN

www.ccmm-csn.qc.ca

Pour se syndiquer :
1-800-947-6177

POUR LE QUÉBEC
QU'ON VEUT
GROWTH IS NOT SUSTAINABLE
POLICY
SAUVER LA PLANÈTE
THIS PLANET NEEDS YOU
PLANET BEFORE PROFIT
DANS 5 ANS
PLANÈTE
AUX ARBRES CITOYENS
Notre TERRE MÈRE
GRATUIT
AGIR
facebook.com/1ermai
CSD
CSN
CSQ
FTQ
APTS
fiq
SPGQ
UQ
ASSÉ
nepaeq
travail
MASSE

Sous de nouveaux habits,
l'impérialisme poursuit son œuvre dans
l'ombre d'une « économie globale »

à babord !

POUR NOUS SUIVRE, NOUS JOINDRE ET S'ABONNER

WWW.ABABORD.ORG - INFO@ABABORD.ORG